



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 047 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 28 septembre 2005

Président

M. Tom Wappel

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le mercredi 28 septembre 2005

•(0905)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bill Matthews (Random—Burin—St. George's, Lib.)): Bonjour, j'aimerais vous souhaiter à tous la bienvenue à cette réunion du Comité permanent des pêches et des océans. Nous accueillons quelques témoins ce matin.

Le comité se réunit ce matin pour examiner, conformément à l'article 108(2) du Règlement, la morue du Nord, incluant les événements menant à la réduction de la pêche et la défaillance des stocks de se renouveler depuis le moratoire. C'est pour poursuivre cet examen que le comité est aujourd'hui à Terre-Neuve-et-Labrador. Hier nous étions à Bonavista pour une journée d'audiences et demain et vendredi nous serons à St. John's pour deux journées bien chargées. C'est pour étudier cette question que nous visitons la région.

J'aimerais d'abord vous présenter les membres du comité : M. Loyola Hearn, bien connu des résidents de Terre-Neuve et du Labrador, député, évidemment, de St. John's Sud—Mount Pearl; M. Gerald Keddy, député conservateur de Nouvelle-Écosse—je ne sais plus si le nom de sa circonscription c'est South Shore; M. Kamp, député conservateur de la Colombie-Britannique; M. Blais, député du Bloc québécois, du Québec; je ne sais pas le nom de sa circonscription. Je sais que c'est en partie les Îles-de-la-Madeleine, mais je pense qu'il y a un autre nom. Puis il y a M. Peter Stoffer, député néo-démocrate de Nouvelle-Écosse, et M. Shawn Murphy, député ministériel, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans qui est député de l'Île-du-Prince-Édouard. Puis nous avons notre personnel de soutien, les interprètes, et j'en passe.

Je désire souhaiter la bienvenue à nos témoins. Jacob Hunt sera le porte-parole du groupe; il est vice-président du Rural Rights Boat Owner's Association.

Jacob, pouvez-vous nous présenter ceux qui vous accompagnent. J'aimerais signaler d'abord que nous vous réservons un maximum de 15 minutes pour votre déclaration liminaire; puis nous passerons à une période de questions; c'est la façon dont le comité a décidé de fonctionner. La période accordée à chaque parti varie selon les partis.

Je vous demanderai d'abord, Jacob, de nous présenter ceux qui vous accompagnent, pour la gouverne du comité.

M. Jacob Hunt (vice-président, Rural Rights Boat Owners' Association): Je suis accompagné de M. John Smith, membre du Dover Food Fishery Committee; Ken Critchley et Beaton Keats qui font également partie de ce comité. Plusieurs habitants de Terre-Neuve ont certainement entendu Beaton intervenir lors de tribunes libres.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup Jacob de nous avoir présenté ceux qui vous accompagnent. Je vous invite maintenant à présenter votre commentaire liminaire puis nous passerons aux questions.

M. Jacob Hunt: Très bien. Bill, je tiens à vous remercier sincèrement de m'avoir offert cette occasion de rencontrer le comité. J'ai essayé à plusieurs reprises de communiquer mon message partout au Canada, tout particulièrement en écrivant à *Maclean's* et à d'autres journaux et revues; je n'ai jamais cependant eu gain de cause. Je peux enfin aujourd'hui communiquer mon message à des gens qui ne sont pas de Terre-Neuve. Je suis très heureux de vous rencontrer. Je tiens à vous remercier d'être venus.

D'après ce que vous dites le mandat de votre comité est de découvrir les causes de l'effondrement de la pêche et les raisons pour lesquelles le stock ne s'est pas rétabli. Je vais vous offrir plusieurs raisons pour expliquer l'effondrement du stock mais je ne vous donnerai certainement pas de raison qui expliquerait pourquoi il n'y a pas eu de rétablissement parce que, comme j'espère pouvoir le démontrer, il y a eu un rétablissement dans certaines zones. Je pense tout particulièrement à la zone côtière. Mes commentaires sur le rétablissement ne portent que sur cette zone et non pas sur la zone hauturière.

À mon avis, l'effondrement des stocks, tout particulièrement dans 2J, 3K et 3L, a été causé par la mauvaise gestion des trois groupes responsables, dès 1972; tout d'abord la CIPAN, soit la Commission internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest; puis l'OPANO, et je crois que vous connaissez tous cette organisation, et enfin évidemment le MPO qui est le ministère responsable. Je dois avouer que je ne serai pas très gentil à l'égard du MPO. Je crois que le ministère, en raison des décisions qu'il a prises, est responsable de la mort des communautés rurales de Terre-Neuve. Tous ces groupes ont établi des quotas trop élevés, des quotas qui étaient fondés sur pratiquement aucune donnée scientifique. Ils n'ont pas contrôlé la surpêche étrangère et en fait, ils ne la contrôlent toujours pas aujourd'hui. Un des plus gros problèmes est que la technologie employée pour exploiter la ressource était de beaucoup supérieure à nos connaissances des stocks principalement parce que très peu de recherche était effectuée.

En passant, vous pouvez regarder le graphique que j'ai distribué; il illustre très bien tout ce que je viens de vous dire.

Avant 1972, il n'y avait absolument aucun contrôle. Les stocks ont été surexploités, non seulement par les étrangers mais également par les pêcheurs canadiens. Si vous regardez par exemple la colonne de 1968 sur le graphique, vous constaterez que plus de 800 000 tonnes métriques ont été débarquées; la même quantité a été débarquée en 1979. Puis il y a eu une chute spectaculaire, et de 1972 à 1976, la pêche était gérée par la Commission internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest. Les points dans ce graphique représentent les quotas qui avaient été établis et vous constaterez qu'ils étaient plutôt élevés et qu'en fait dans bien des cas seule la moitié du quota avait pu être pêchée. Vous savez pertinemment que ces bateaux, canadiens et étrangers, auraient pêché ce quota s'ils avaient pu le faire.

● (0910)

Par exemple, en 1972, un quota de 700 000 tonnes métriques a été établi et moins de 500 000 tonnes métriques ont été débarquées. Cette organisation était responsable de la gestion des pêches pendant cinq ans, et pendant cette période, le quota établi n'a jamais été pêché. En fait, les quantités pêchées étaient de beaucoup inférieures au quota établi.

Le Canada a prolongé en 1977 sa zone de compétence jusqu'à la limite des 200 milles, et le MPO est alors devenu responsable de la gestion des pêches dans cette zone. Il est intéressant de noter qu'entre 1977 et 1987, comme vous pouvez le voir, aucun des quotas établis par le MPO n'a pu être pêché. Ce que je n'arrive pas à comprendre est comment une organisation a-t-elle pu faire la même chose pendant 11 ans sans jamais tirer une leçon de ce qui s'est produit auparavant?

Il est également intéressant de noter que le moratoire a été imposé en 1991. Les prises en zone côtière en 1991 étaient aussi élevées qu'en 1985, pourtant il n'y avait aucun moratoire en 1985, alors que les données sur les stocks et les débarquements étaient pratiquement les mêmes.

Je vous demande d'étudier ces chiffres. Dites-moi, si vous étiez chef d'entreprise, laisseriez-vous ce groupe gérer vos activités? Pensez-y bien.

Ce graphique indique autre chose, soit qu'il y a eu une diminution radicale des prises en zone hauturière entre 1968 et 1991, mais la même diminution ne s'est pas reflétée en zone côtière. Si vous suivez ce qui est en noir sur ce graphique, vous constaterez qu'entre 1959 et 1991, les prises en zone côtière sont demeurées relativement stables. En fait, en 1991, l'année où on a imposé le moratoire, les prises ont été plus importantes, dans certains cas deux fois plus importantes, qu'en 1973, 1974 et 1975.

Un peu plus tard je vous parlerai d'un sondage que j'ai effectué et vous entendrez certains des commentaires faits par les pêcheurs. Il est parfaitement compréhensible qu'ils demandent pourquoi on a imposé un moratoire de toute façon. En zone hauturière, il est vrai qu'il y avait une diminution dramatique des prises, mais ce n'est certainement pas le cas pour la zone côtière.

Des fonctionnaires du MPO disent qu'ils comptaient sur une surpopulation des stocks des baies, dans l'espoir que ces poissons se dirigeraient vers le large; cependant, aucune donnée scientifique ne démontre qu'une telle migration existe. Je sais qu'ils ont marqué des poissons en zone côtière, mais je n'ai jamais entendu dire qu'on en ait pêché un en zone hauturière.

Bill, ou Loyola, je ne sais pas si vous avez entendu qu'on ait pêché un poisson de zone côtière en zone hauturière? Moi, je n'ai jamais entendu ce genre de chose.

Encore une fois, je dois rappeler qu'à mon avis, une des principales raisons qui expliquent l'effondrement des stocks en zone hauturière est la surpêche étrangère et la surpêche canadienne. J'ai vu une émission un jour, je pense que c'était à *News in Review*, où on montrait des films — vous pouvez vous procurer l'enregistrement de CBC; dans ce film on voyait un bateau partir de Marystown pour se rendre à la fin du mois de mars au banc Hamilton. D'après les données scientifiques, c'est la principale période de fraie de la morue. Donc, ce bateau se rend vers le banc, et puisqu'on avait un trou dans le filet on ne pouvait pêcher que 30 000 livres par filet levé. Les hommes de bord ont donc traîné leurs filets dans un banc de poissons, remonter 30 000 livres, puis le type dit : « Nous allons remettre notre filet à l'eau 19 fois de plus », ce qui représenterait environ 600 000 livres de poisson pour ce palangrier. Puis, lorsque la nuit fut venue, c'était comme si c'était une ville. Le journaliste a demandé combien de bateaux du Canada ou de Terre-Neuve se trouvaient dans cette zone, et on lui a répondu qu'il y avait 15 bateaux dans la zone, 15 qui venaient de la quitter et 15 qui s'en venaient.

On peut en déduire que dans une semaine, par exemple, cela représente 600 000 livres pour 45 bateaux dans une frayère. Et ce n'est que dans une semaine. Et vous vous demandez pourquoi il y a eu une baisse des stocks en zone hauturière; voilà, la raison est évidente. Et on ne tient pas compte dans cet exemple des bateaux étrangers. Évidemment, le MPO ne peut ou ne veut rien faire en ce qui a trait à la surpêche étrangère.

● (0915)

Entre 1985 et 1988, l'Union européenne disposait d'un quota de 35 000 tonnes métriques, et a déclaré avoir pêché 165 000 tonnes métriques, soit cinq fois plus que le quota établi.

En 1991, l'OPANO a imposé un moratoire dans la zone du nez des Grands Bancs. La CEE l'a tout simplement ignoré et on a évalué ses prises à 50 000 tonnes métriques. Cette pêche se déroule toujours, et continuera à se dérouler. Je me demande pourquoi notre propre gouvernement ne fait rien.

Je vais vous donner quelques exemples de mauvaise gestion, cette fois-ci le responsable est le MPO. Je vous parlerai de ce que j'appelle le désastre de la pêche à la plie rouge en 2005.

Le ministère ne savait pas comment attribuer un quota aux pêcheurs parce qu'il ne voulait pas autoriser une pêche sportive. Nous appelons la pêche alimentaire la pêche sportive quoi que je parlais plutôt d'une pêche garantie par les droits culturels. On a autorisé la pêche trop tard, lorsque toutes les plies rouges avaient quitté la zone. Habituellement, la plie rouge se pêche lorsque le capelan se trouve dans la zone. Les pêcheurs ont utilisé des filets d'un maillage de 15 pouces et demi. Le MPO a autorisé l'utilisation de ce genre de filet. Un maillage de 15 pouces et demi permet la pêche de plies rouges, ce qu'on appelle en fait les poissons plats. Ce genre de filet peut pêcher ces poissons qui sont trop petits pour être de valeur commerciale.

Beaucoup d'entre vous ont probablement entendu parler du bateau *Esta*, qui a été saisi dans la zone des Grands Bancs pour avoir utilisé des filets doublés. Il avait bel et bien pêché des poissons qui étaient trop petits.

Le MPO a simplement dit aux pêcheurs d'aller à la mer et de se servir de filets d'un maillage de 15 pouces et demi. Je peux vous dire tout de suite que je n'ai aucunement l'intention de blâmer les pêcheurs, parce qu'ils devaient essayer de gagner leur vie pendant cette très brève période et je crois qu'ils auraient eu beaucoup de problèmes à obtenir un revenu raisonnable si les bons règlements avaient été adoptés...

Certains pêcheurs ont pêché 1 000 livres par filet. C'est une estimation. Je vous parlerai plus tard d'un pêcheur qui a déclaré des prises plus importantes. On avait établi le quota de prises accidentelles à 2 000 livres, mais on a quand même autorisé le mouillage de 15 filets. Il suffit de faire le calcul. Si vous pouvez pêcher 1 000 livres par filet — et qu'on vous autorise à utiliser 15 filets — et que votre quota de prises accidentelles est de 2 000 livres, pourquoi a-t-on autorisé cette pêche? Des milliers de livres de morues ont été rejetées. J'ai parlé à des pêcheurs qui m'ont dit qu'ils ont remonté leurs filets...et que l'un d'entre eux a même été forcé d'éventrer la morue qu'il rejetait à l'eau pour qu'elle cale jusqu'au fond de l'eau pour que personne ne voit les carcasses flottées. Le MPO calcule que 2,3 millions de livres de poissons ont été pêchées. À mon avis au moins 3 millions de livres ont été pêchées, et ces chiffres n'incluent pas ce qui a été rejeté à l'eau. Puis le MPO dit qu'il n'y a pas suffisamment de poissons pour autoriser une pêche sportive — peu importe comment vous voulez l'appeler.

Je vais vous donner un autre exemple — et je vous invite à essayer de déterminer exactement où la conservation entre en jeu puisque c'est la principale raison que le MPO donne pour justifier son refus d'ouvrir la pêche. Parlons donc des règlements que les pêcheurs doivent respecter. Supposons que lorsque la pêche a été ouverte, le pêcheur mouille 15 filets le lundi matin. Le mardi matin son moteur ne fonctionne pas. Il se trouve à environ 15 milles de son port d'attache et doit y être remorqué. Une fois qu'il arrive à son port, évidemment il est trop tard, il ne peut vraiment rien faire, la journée est passée quoi. Que décide le MPO? Il ne peut pas emprunter le bateau d'un autre pêcheur pour lever ses filets. Qu'est-ce que ça veut dire au juste? Le lendemain — et je sais que c'est ce qui se produirait à Hare Bay — il doit se rendre à Clarenville pour faire réparer son moteur. C'est déjà le mercredi. S'il ne peut pas faire réparer son moteur, il doit essayer de surmonter les complications associées à des milles et des milles de chinoiseries administratives pour être autorisé à emprunter le bateau de l'autre pêcheur. Supposons qu'il reçoit l'autorisation le mercredi et qu'il retourne à ses filets le jeudi. Cela veut dire que ses filets pêchent depuis quatre jours et trois nuits. Pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas, il suffit qu'un filet maillant soit dans l'eau pendant la nuit pour pêcher tout le poisson voulu. Après deux jours, la moitié du poisson n'est plus bon. Après trois jours, tout le poisson est détruit sauf le premier poisson qui s'est faulxé dans le filet.

Le MPO autorise le mouillage de 15 filets, chacun pouvant pêcher 1 000 livres de poissons, les filets sont restés à l'eau pendant quatre jours. Il suffit de faire le calcul. Combien de poissons seront détruits pendant cette période simplement parce qu'on a un règlement absolument ridicule? Et ce n'est là qu'un des règlements stupides qu'impose le MPO, des règlements que doivent respecter les pêcheurs. Je suis convaincu qu'on vous donnera d'autres exemples au cours de vos audiences.

Bref, à mon avis l'effondrement des stocks au large des côtes est attribuable à une mauvaise gestion par les trois groupes que j'ai mentionnés : la CIPAN, l'OPANO et le MPO.

Notre gouvernement ne contrôle pas la surpêche étrangère. Cette surpêche se déroule actuellement. Je ne sais pas si vous êtes au

courant de l'article qui a été rédigé par Averill Baker, dont les commentaires ont été réfutés par Morley Knight; elle a démontré qu'environ 6 000 à 7 000 tonnes métriques de poissons sont pêchées en prises accidentelles. Vous savez très bien que beaucoup plus de poissons que cela sont pêchés.

Les soi-disant experts — et j'aime bien le terme parce que je vais dire quelque chose sur le groupe que vous entendrez demain — ont pris des décisions qu'ils disent fondées sur des données scientifiques. D'où proviennent ces données scientifiques?

J'aimerais signaler que les vrais experts ont été ignorés par le passé. Dans les années 1980, ils disaient « Écoutez, il y a moins de poissons et ils sont plus petits. » Mais non, on ne les a pas écoutés. Rappelez-vous que c'est pendant les années 1980 que les scientifiques du MPO fournissaient des données aux politiciens et que le MPO établissait des quotas qui étaient beaucoup trop élevés et qu'on ne savait atteindre.

• (0920)

J'ai un autre...

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Le temps est écoulé. Je ne sais pas combien...

M. Jacob Hunt: J'ai un petit commentaire rapide à faire.

J'ai procédé à un sondage auprès de 12 pêcheurs de la zone allant de St. Anthony à la baie Conception, pour savoir comment les choses étaient avant le moratoire et comment elles avaient changé par la suite. Les 12 pêcheurs que j'ai consultés ont pêché entre 17 et 66 ans. La moyenne d'expérience est 32 ans, ce qui représente un total de 393 années d'expérience. Il s'agit peut-être d'un petit groupe de pêcheurs, mais leur expérience est considérable.

Bill, avez-vous dit qu'il ne me restait plus de temps?

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Bien, vous avez déjà pris 16 minutes.

M. Jacob Hunt: J'avais une autre partie du texte à vous lire, mais peut-être pourrais-je ajouter cela pendant la période des questions.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Bien sûr. C'est une bonne idée d'ajouter cela en réponse aux questions. C'est une bonne idée. D'autres témoins doivent vous suivre et nous ne voulons pas accuser un retard trop important.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais souhaiter la bienvenue à votre député, M. Scott Simms.

Nous allons donc passer à la période de questions en commençant par M. Hearn, du parti conservateur, qui dispose de 10 minutes.

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins d'être venus. J'aimerais apporter quelques précisions avant de passer aux questions.

Notre comité n'est pas simplement un groupe de politiciens qu'on a envoyés d'Ottawa. Nous sommes ici parce que nous voulions venir. Nous avons demandé en fait à venir. Nous avons demandé à étudier cette question le printemps dernier et le comité avait approuvé ce voyage. Puis, les choses étaient un peu serrées à Ottawa et personne n'a été autorisé à voyager, nous ne pouvions pas obtenir de financement et nous avons donc dû tout reporter.

Si nous avons pu venir le printemps dernier, nous aurions peut-être évité certains des problèmes que nous avons vécus cet été. Cependant, peut-être en raison de ce qui s'est produit cet été, nous avons de meilleurs arguments pour étudier la question et pour essayer de faire en sorte que ce genre de situation ne se reproduise plus.

Votre association et ceux qui vous accompagnent ont aidé à nous sensibiliser au problème touchant la morue du Nord. Le moins qu'on puisse dire, c'est que vous avez attiré l'attention du public et c'est déjà important, car si vous voulez qu'on règle le problème, il faut que vous sensibilisiez le public à l'existence du problème. Dans le cas qui nous occupe, du moins de ce côté-ci de la table, nous avons toujours essayé de faire front commun, mais nous ne sommes pas le parti au pouvoir, et nous ne pouvons pas changer les règlements. Cependant, nous pouvons sensibiliser le public et le gouvernement, et notre comité l'a fait par le passé, en ce qui a trait à la garde côtière, à la surpêche et à bien d'autres questions. Nous avons même noté une certaine amélioration — pas autant qu'on aurait voulu — mais nous avons su sensibiliser les intervenants, et le gouvernement ne peut plus simplement se dérober à ses responsabilités. Notre comité a su communiquer ce message au gouvernement. Ce n'était pas plus un parti que l'autre, mais l'ensemble des partis qui ont fait front commun au sein du comité.

Nous sommes ici parce que nous avons demandé à venir dans la région pour étudier la question, car nous n'étions pas convaincus des réponses qu'on nous avait données. Les données scientifiques disponibles ont diminué au fil des ans, car des réductions importantes ont été apportées au budget des sciences. George Rose, par exemple, qui est un de nos meilleurs scientifiques, comme vous le savez, un scientifique indépendant, probablement la personne qui s'y connaît le plus en morue du Nord, s'est vu privé par le MPO de son temps en mer cet été. Ainsi, les études que les scientifiques faisaient, les rapports qu'ils établissaient entre les états des stocks en zone hauturière et en zone côtière, la migration, tout cela, c'est chose du passé.

Des pêcheurs que nous avons entendus hier, ils étaient d'ailleurs très convaincants, vous-mêmes, et probablement d'autres nous diront que les stocks côtiers semblent être plus abondants que jamais. Je répète exactement ce que certains nous ont dit.

Les stocks sont-ils suffisamment abondants pour qu'il y ait pêche, même sans la migration des stocks plus importants? Pourrions-nous faire simplement disparaître ces stocks? Devrait-il y avoir une pêche sportive? Devrait-il y avoir une pêche commerciale? Je ne sais pas vraiment, parce que j'entends des commentaires ici et là, comme tous les autres. Vous êtes témoins de ce qui se passe. Si nous avons accès aux données scientifiques nécessaires, nous pourrions y ajouter les connaissances directes des intervenants et nous pourrions probablement répondre à ces questions. C'est justement pourquoi nous sommes ici. Nous espérons que les faits qu'on nous présentera seront compatibles parce que nous entendrons toutes les parties. Nous entendrons ceux qui veulent que l'on ajoute la morue à la liste des espèces menacées, ceux qui comme vous disent qu'il y a du poisson, les pêcheurs qui dépendent directement de l'exploitation de ces stocks, et certains de nos bons scientifiques. Nous entendrons également les intervenants politiques qui nous diront probablement ce que le ministre veut qu'on entende.

J'espère que nous avons suffisamment d'expérience pour pouvoir tirer de tout cela des renseignements utiles parce que certains d'entre nous ont été élevés à bord des bateaux de pêche; nous avons été à la pêche, nous avons été à la mer. Je pense que ces audiences ne sont pas simplement une perte de temps, et je vous assure que notre

comité n'est pas le genre de comité qui rédige un rapport qui est immédiatement oublié. Nous déposons notre rapport publiquement à la Chambre. Le ministre doit déposer une réponse à ce rapport à la Chambre. Tout cela encourage les discussions. De cette façon, la question est étudiée là où elle devrait l'être, ce qui n'était pas possible auparavant. C'est justement la raison de notre présence ici.

Pour ce qui est des questions, je laisserai mes collègues de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique les poser parce que plus il y a d'intervenants et de représentants des diverses régions qui nous appuient, plus nous avons de chances d'être écoutés. Ça ne sert à rien qu'un, deux ou trois habitants de Terre-Neuve se lèvent pour dire qu'il y a un problème si personne d'autre n'écoute. Mais ensemble, comme comité, nous avons pu attirer l'attention, et c'est pourquoi nous avons besoin de l'aide de tous les intervenants et de tous les partis.

Dites-moi, monsieur Hunt, si vous étiez ministre des Pêches, auriez-vous choisi d'ouvrir une pêche commerciale ou une pêche sportive cet été? Dans l'affirmative, sur quoi auriez-vous fondé cette décision?

• (0925)

M. Jacob Hunt: Si j'en avais eu l'occasion, j'aurais certainement opté pour une pêche commerciale d'environ 5 000 livres par pêcheur dans la région. J'aurais interdit l'utilisation de filets maillants. La méthode de pêche serait la ligne à hameçon et le chalut qui ne détruisent jamais le poisson, quelles que soient les conditions météorologiques. J'aurais certainement ouvert la pêche sportive ou alimentaire — appeler ça comme vous voudrez; moi, j'ai tendance à l'appeler pêche culturelle.

Cela nous aurait notamment permis de connaître l'état des stocks — je crois que nous le connaissons déjà.

J'aimerais revenir sur les données que les scientifiques prétendent avoir. Comme je vous l'ai dit, les 12 pêcheurs que j'ai interrogés représentent un total cumulatif de 393 années passées sur l'eau. Un seul d'entre eux a vu un bateau du MPO qui procédait à une étude de marquage dans la baie de la Conception. Si en 393 années passées sur l'eau, il n'a pas été possible de voir la moindre recherche, c'est qu'il n'y en a pas eue, du moins dans cette baie.

Il faut faire de l'expérimentation. Comme l'ont dit de nombreux pêcheurs, notre pêche est effectivement limitée, nous avons effectivement une pêche sportive mais nous la pratiquons à un niveau expérimental qui devrait permettre de déterminer l'état de la ressource. Si nous constatons qu'il y a du poisson et que les stocks sont durables, nous pouvons augmenter les prises, les diminuer ou les maintenir au même niveau, voire même les interdire totalement, mais au moins, nous saurons à quoi nous en tenir.

M. Loyola Hearn: Merci beaucoup, Jacob.

Au début de la saison, nous avons dit qu'une pêche sportive correctement menée en coordination avec les scientifiques nous permettrait de déterminer le type de pêche à entreprendre sur l'ensemble des côtes. Évidemment, personne ne nous a écoutés. Ensuite, pour apaiser les pêcheurs, on leur a donné cette pêche à la plie rouge... Quelqu'un nous a dit hier qu'il n'avait pas pêché une seule plie rouge mais qu'il avait reçu 1 600 livres de poisson habillé.

•(0930)

M. Jacob Hunt: Voilà qui est intéressant. Je sais que les fonctionnaires du MPO à Terre-Neuve, en particulier Morley Knight, disent qu'ils accordent 5 p. 100 de prises accidentelles aux étrangers. Mais avec ce que l'on constate ici et avec les chiffres qu'ils ont annoncés pour la pêche à la plie rouge, ils donnent à nos propres pêcheurs des prises accidentelles de 700 p. 100.

Quelqu'un m'a téléphoné à l'usine de poisson et m'a dit : « Jake, je ne te connais pas mais je dois te dire ceci : je viens de voir un pêcheur qui est venu comptabiliser cinq livres de plie rouge, et le contrôleur lui a comptabilisé 700 livres de morue ».

Je signale qu'on fait circuler autour de la table des photos que j'aimerais vous expliquer. Ce ne sont pas des fantômes, comme le MPO aimerait le faire croire. Ce sont de vrais poissons. Nous avons fait une manifestation, et vous allez voir les photos. Vous verrez du poisson dans ce tonneau. Il y avait environ 400 ou 500 personnes à la manifestation. Nous avons donné du poisson aux personnes âgées et à toutes les personnes présentes sur le quai; elles sont reparties avec du poisson. Tout cela s'est passé en moins de trois heures. Il nous a fallu une demi-heure pour nous rendre sur place et une demi-heure pour en revenir. Nous avions des cannes à pêche. Ce n'est pas une façon traditionnelle de pêcher. Si nous avions pêché au filet, nous en aurions certainement pris davantage. En deux heures, à une période de la journée où personne ne va à la pêche à Terre-Neuve, à marée basse et avec un vent d'ouest, nous n'aurions pas dû prendre du poisson, et pourtant nous en avons pris en abondance.

Vous voyez ici une autre photo... Après avoir accepté de venir à cette réunion, je suis allé à la pêche au maquereau, comme on dit. C'est ce qu'il faut dire, car nous ne sommes pas autorisés à vendre nos prises. Dans l'immédiat, si on prend une morue, nous sommes autorisés à la relâcher. Nous disons donc que nous allons à la pêche au maquereau. Vous voyez ici des poissons de bonne taille. Nous avons pris des photos. Nous avons relâché une bonne centaine de poissons, comme vous le voyez, en quelques heures. J'ai encore la main irritée d'avoir tiré la ligne, et cela s'est passé il y a deux semaines. Quand on vous dit qu'il n'y a pas de poisson ici, ce sont des foutaises.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Il ne vous reste que quelques secondes, et il faudra ensuite...

M. Loyola Hearn: J'allais dire que celui qui se plaint d'avoir des marques sur les mains ne doit pas passer beaucoup de temps en mer.

M. Jacob Hunt: Je passe beaucoup de temps en mer, mais je n'ai pas le droit de...

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Nous passons à M. Blais, pour sept minutes.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Permettez-moi tout d'abord de me présenter. Je suis du Bloc québécois et je représente la circonscription de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. C'est un endroit où il y a et où il y a eu de la pêche. Il y en a beaucoup moins maintenant, surtout en ce qui concerne la pêche à la morue. Le sujet de la morue nous intéresse donc particulièrement.

J'aimerais que vous puissiez m'expliquer ou clarifier la différence entre une zone côtière et une zone hauturière. De quelle façon va-t-on déterminer si la zone hauturière commence à tel endroit et la zone côtière à tel autre endroit? Quelle est votre façon de déterminer la différence entre les deux zones.

[Traduction]

M. Jacob Hunt: Je ne pense pas qu'on puisse parler de distance. Tout dépend de la taille du bateau. Les pêcheurs côtiers partent de leur port et y reviennent après la pêche. Ils pêchent dans de plus petits bateaux. Bill ou Loyola savent que les bateaux de 65 pieds et plus sont destinés à la pêche hauturière, tandis qu'en deçà de 65 pieds, on considère qu'ils sont destinés à la pêche côtière. Ce qui compte, c'est la taille du bateau et les lieux de pêche.

Je considère que la pêche côtière se fait dans des bateaux non pontés, des bateaux rapides, de 22 pieds. Je crois que le maximum est de 35 pieds. De 35 à 65 pieds, les bateaux peuvent pratiquer les deux pêches.

•(0935)

[Français]

M. Raynald Blais: Si on revient au tableau que vous nous avez distribué, est-ce qu'on peut dire que les bateaux de la zone côtière existante sont plus performants que les bateaux de la zone côtière du tableau que vous nous avez soumis? Est-ce que, au fil des ans, les bateaux en question sont devenus plus performants?

[Traduction]

M. Jacob Hunt: Est-ce que vous parlez de la pêche côtière?

[Français]

M. Raynald Blais: Oui.

[Traduction]

M. Jacob Hunt: La pêche côtière est restée constante. Du point de vue de l'amélioration du rendement, les méthodes utilisées pour la pêche côtière n'ont pas beaucoup évolué. Il fut un temps où nous utilisions des trappes à morue, mais elles sont désormais interdites; nous sommes passés au filet maillant. À différents endroits de la province, on utilise encore les lignes à hameçon. Ce sont des endroits où, jusqu'au moratoire, le poisson était plus abondant que dans les endroits où on utilisait les filets maillants. La technologie de la pêche côtière n'a guère changé, sinon qu'on utilise des sondeurs et des détecteurs de poisson, mais les sondeurs servent essentiellement à déterminer la profondeur de l'eau pour placer les filets maillants.

[Français]

M. Raynald Blais: S'il y avait réouverture de la pêche à la morue, est-ce que vous seriez favorable à ce que la pêche se fasse plutôt à la palangre qu'au filet maillant?

[Traduction]

M. Jacob Hunt: Absolument. Les filets maillants qui restent dans l'eau tuent de grandes quantités de poisson. La qualité du poisson pêché au filet maillant est bien inférieure à celle de poisson pêché à la palangre.

Quand vous parlez de palangre, vous parlez d'un hameçon appâté. Dans ce type de pêche, le poisson peut rester pris pendant longtemps sans mourir. Sa qualité est préservée, et on tue moins de poisson.

[Français]

M. Raynald Blais: Est-ce que cette pêche est moins performante que l'autre? Comment la pêche au filet maillant et la pêche à la palangre sont-elles comparables, en termes de performance?

[Traduction]

M. Jacob Hunt: Du point de vue du rendement, compte tenu de l'état actuel des stocks, la pêche à la palangre est plus lente que la pêche au filet maillant. C'est pourquoi certains pêcheurs préfèrent le filet maillant. D'autres sont conscients des effets négatifs du filet maillant, et lui préfèrent la palangre. Le nombre d'engins en pêche et le nombre de chalutiers ou de palangres déterminent l'abondance des prises en un jour avec l'une ou l'autre méthode.

[Français]

M. Raynald Blais: Êtes-vous d'accord avec moi pour dire qu'il peut y avoir des zones côtières où le poisson est plus abondant, selon la situation, évidemment? Il peut y avoir des éléments qui font en sorte que les zones côtières ne contiennent pas toutes la même quantité de poissons. Cela peut être différent d'une zone à l'autre. Êtes-vous d'accord là-dessus?

[Traduction]

M. Jacob Hunt: D'après l'historique des pêches à Terre-Neuve, c'est tout à fait vrai. À certains endroits, le poisson est plus gros, à certains endroits, il est plus abondant. On constate que selon la période de l'année et d'une année sur l'autre, le poisson va être plus abondant à certains endroits qu'ailleurs.

[Français]

M. Raynald Blais: Y aura-t-il un second tour de table?

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je ne suis pas certain, monsieur Blais. Il vous reste environ une minute.

[Français]

M. Raynald Blais: J'aimerais aborder un autre élément. Comment pourrions-nous dire que vous êtes en faveur d'une collaboration avec les scientifiques?

[Traduction]

M. Jacob Hunt: Ce que nous espérons d'une collaboration avec les scientifiques sur le plan de la pêche commerciale et sportive, c'est que cela nous permettrait de recueillir des données. Apparemment, le gouvernement fédéral n'est pas disposé à fournir aux pêcheurs les ressources qui lui permettraient de recueillir les données ou de faire la recherche qui sont nécessaires. On pourrait alors compter au moins sur ces personnes et disposer de journaux de bord, recueillir des données de façon individuelle et les transmettre au MPO qui pourrait alors étudier les données qui lui sont transmises par les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs qui s'adonnent à la pêche sportive.

• (0940)

[Français]

M. Raynald Blais: Seriez-vous d'accord pour faire partie d'un groupe ou d'un comité composé de pêcheurs et de scientifiques qui aurait le mandat de faire des recommandations au ministère ou au ministre?

[Traduction]

M. Jacob Hunt: Oui.

[Français]

M. Raynald Blais: Pourquoi?

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Votre temps est écoulé. Je pense que nous aurons une brève série de questions par la

suite, mais nous traiterons de cet aspect une fois que nous aurons terminé le premier tour.

Monsieur Stoffer, je vous prie, vous avez cinq minutes.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier, monsieur, de votre exposé.

L'une des préoccupations que nous avons entendues hier, c'est la demande de la part de certains groupes d'avoir une pêche commerciale restreinte. Par la suite nous avons entendu des préoccupations à propos de ce qui se passe ou de la façon de gérer ou de contrôler l'octroi de 90 000 permis aux habitants de Terre-Neuve pour la pêche sportive ou, comme certains l'appellent, la pêche pour la consommation humaine, et à propos de la façon dont ce type de pêche pourrait être contrôlé. Ce serait difficile parce qu'en majeure partie il faudrait probablement se fier à un régime de confiance.

Si le MPO autorisait une pêche restreinte, à votre avis, cela se ferait-il uniquement en fonction d'une pêche commerciale restreinte, comme un programme pilote, ou en fonction d'une pêche sportive ou pour consommation humaine. Est-ce l'un ou l'autre — ou, selon votre opinion d'expert, peut-on autoriser les deux? Cela concerne strictement la pêche côtière. Si possible, pourriez-vous nous expliquer votre opinion à ce sujet?

M. Jacob Hunt: Une des principales raisons pour laquelle je suis ici, c'est parce que je vis dans une collectivité rurale et je veux que cette collectivité rurale continue d'exister. Si certaines mesures sont instaurées — et la pêche à la morue en est l'élément central, et si le COSEPAC réussit à inscrire la morue du Nord sur la liste des espèces en péril, même si ce n'est qu'autour de l'île de Terre-Neuve et en partant du principe que la morue n'ira pas ailleurs... Cela semble être l'hypothèse qu'on est en train de faire.

En ce qui concerne la pêche sportive et la pêche commerciale, les régions rurales de Terre-Neuve ont besoin de ces deux pêches. Sur le plan touristique, la pêche sportive est un élément important. L'aspect commercial crée des emplois, dont nous avons besoin.

Comment régirait-on ce système? Vous vous demandez comment ce système serait...

M. Peter Stoffer: Contrôlé.

M. Jacob Hunt: ...contrôlé. Je vous en donnerai un exemple. Si j'étais sur un quai dans mon village natal aujourd'hui et que deux braconniers sur un navire pétrolier arrivaient avec la cale remplie de poissons, je ne dirais rien. Mais si nous finissons par rétablir le système tel qu'il devrait être, et qu'une personne arrivait et que je la voyais en train de mettre du poisson en filet, je la dénoncerais.

Je pense que de façon générale l'aspect primordial, comme pour tout ce qui se fera à l'avenir, c'est de sensibiliser la population à la ressource, et d'espérer que les gens feront preuve d'autodiscipline. Je pense qu'il y aurait beaucoup moins de braconnage qu'aujourd'hui, si la pêche était autorisée.

Je ne veux pas de noms, cela ne m'intéresse pas. Je sais qu'il y a autant de poissons aujourd'hui qu'il y en a déjà eu, probablement plus, autour de la côte sur laquelle se trouvent les collectivités. Comment peut-on refuser de le faire? Il suffit d'aller sur un quai pour constater la présence de morue.

Dans ma jeunesse, je vivais sur le quai. J'attrapais toutes sortes de poulamons, de chabots, comme on les appelait. J'y passais des heures, et je ne me rappelle pas avoir attrapé de morue au bout d'un quai. Je connais des gens qui en ont attrapés des centaines à partir d'un quai. Dans un secteur d'un parc situé dans la baie aux Lièvres, les gens avaient l'habitude d'aller pêcher de la truite de mer et revenaient avec d'énormes morues. Le MPO ne les autorise plus à le faire. Si je me promenais en voiture, l'étonnement se lirait sur mon visage. C'est très inhabituel. Les pêcheurs attrapent de la morue dans des casiers à homards. Ils attrapent de la morue dans des harenguières. Cela ne se produisait jamais auparavant.

Donc, pour ce qui est du contrôle, je pense que les gens s'autodisciplineraient. Nous savons ce que nous avons perdu. Nous savons ce que nous voulons récupérer. Et nous ne voulons pas perdre cette ressource à nouveau.

M. Peter Stoffer: Il est donc juste de dire qu'à votre avis, les deux types de pêche seraient possibles. Vous pourriez avoir une pêche commerciale restreinte, comme nos témoins nous l'ont indiqué hier, et parallèlement une pêche sportive ou vivrière restreinte. Est-ce exact?

M. Jacob Hunt: Oui.

M. Peter Stoffer: Avez-vous, à titre d'organisation, présenté ces conclusions aux représentants du MPO, et dans l'affirmative, quelle a été leur réaction?

• (0945)

M. Jacob Hunt: Nous avons envoyé de nombreuses demandes et de nombreux renseignements au MPO et au ministre, et jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune réponse. Nous avons demandé à rencontrer le ministre Regan, mais nous n'avons reçu absolument aucune réponse. À ma connaissance, le gouvernement provincial a également demandé à le rencontrer, mais n'a reçu aucune réponse.

J'ai fourni des données au bureau de Morley Knight à propos de ce qui s'est passé lors de la pêche de contestation. En fait, nous connaissons déjà la situation autour de l'île parce que la pêche de contestation, même si... Je vais utiliser le nom du type parce qu'il a déclaré publiquement qu'il y avait 100 bateaux sur l'eau dans le cadre de la pêche de contestation. Il s'agit, et je le dis maintenant — et il peut me poursuivre s'il le veut — d'un mensonge éhonté, je dirais même d'un mensonge de taille.

Le lendemain matin, j'ai fait un sondage dans la province. J'ai communiqué avec 11 endroits, seulement un sur la côte ouest. Dans 11 cas, le nombre total de bateaux était de 353. Je sais, par exemple, dans notre propre cas — et j'ai les noms et les numéros de téléphone des propriétaires de bateaux, et d'après la dame responsable qui habite un peu plus bas dans la baie, il y avait 90 bateaux sur l'eau dans notre petit secteur. Morley Knight a dit qu'il y avait 100 bateaux sur l'eau partout dans la province et seulement 24 bateaux de pêche. Ils sont arrivés à ce chiffre en observant la situation à partir d'un avion qui volait environ 300 à 400 pieds au-dessus de nous — pour dire qu'il n'y avait que 24 bateaux qui pêchaient. Il faut vraiment qu'ils aient un œil de lynx pour arriver à une telle conclusion.

Autrement dit, il y a quelque chose qui cloche ici. Je leur ai téléphoné et je leur ai proposé — parce que nous avons l'organisation voulue maintenant sur l'île — d'obtenir le nom de chaque propriétaire de bateau qui était là. Nous pourrions alors dire, « Regardez, voici les preuves concrètes ».

Ils ont également dit — et en passant, j'ai ces renseignements si vous voulez y jeter un coup d'œil — lorsque nous étions sur l'eau dans le cadre de la protestation, le MPO ne cessait de tourner autour

de nous, de toute évidence pour nous intimider, parfois au point d'inciter presque à la violence. La fois suivante, nous avons décidé de les filmer, tout comme ils nous filmaient. J'ai apporté ce film vidéo pour vous si vous voulez en prendre connaissance.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je vous remercie, Jacob. Je vous remercie, monsieur Stoffer.

Nous allons céder la parole à M. Simms pour 10 minutes.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à m'excuser de mon retard. La route était légèrement inondée vers Bishop's Falls, donc je suis en fait venu en canot.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à Jacob. Jacob et moi-même avons eu l'occasion de nous entretenir à plusieurs reprises, de même que le monsieur qui se trouve au bout de la table ici, M. Beaton Keats, du Dover Food Fishery Committee, dont j'ai présenté la pétition à la Chambre des communes. Je suis heureux de vous voir.

Pour l'information de mes collègues ici présents, j'aimerais vous raconter une anecdote pour vous montrer à quel point la situation s'est dégradée. J'ai rencontré un propriétaire d'usine situé au nord de l'endroit où vivent ces administrateurs d'usine. Traditionnellement, ils préféreraient mettre l'accent sur la pêche commerciale; ils ne veulent pas entendre parler d'une pêche alimentaire ou d'une pêche sportive pour l'instant. Je lui ai demandé ce qu'il pensait de toutes les protestations qui avaient lieu et ce qu'il pensait de la pêche sportive. Il a répondu : « Je n'y ai aucune objection. Au contraire. » J'étais étonné et je lui ai demandé : « Vous semblez enthousiaste, est-ce dans votre intérêt personnel? » Il a répondu : « Non, dans l'intérêt de mon usine. » J'ai dit : « Cela ne semble pas très logique. » Il a répondu : « Laissez-moi vous expliquer comment même si cela ne semble pas tellement logique, en fait ce l'est. » Il a poursuivi : « Nous n'avons pas de pêche dirigée — tant en ce qui concerne la pêche sportive que la pêche commerciale — mais nous avons une pêche indirecte en ce qui concerne la plie rouge et les prises accessoires du quota de 2 000 livres. » Il a dit : « Mon usine a investi dans la pêche de fond; nous y avons investi beaucoup d'argent. Nous nous attendions à attraper du capelan, ce qui a été le cas; nous nous attendions à pêcher d'autres espèces, mais nous nous attendions également aux 2 000 livres de plies rouges par pêcheur. »

Voici ce qu'ils font. Ils arrivent avec leurs prises accessoires, ils les pêsent et ils les enregistrent, puis ils procèdent à ce qu'ils appellent la reprise; c'est-à-dire qu'au lieu de vendre le poisson à l'usine, ils le reprennent. Qu'en font-ils? S'en servent-ils pour leur propre consommation? Non. Ils le vendent porte à porte probablement à un prix qui est trois ou quatre fois supérieur, peut-être même plus, au prix du marché.

Il a expliqué : « Si la pêche sportive était autorisée, les gens qui achètent le poisson qu'on leur vend porte à porte auraient leur propre poisson qu'ils auraient pêché. Ils n'en voudraient que quatre ou cinq peut-être simplement pour en avoir assez pendant l'hiver. » Selon lui, « cela indique à quel point le système est devenu dénaturé ». Il a poursuivi : « Avons-nous une pêche? Oui, mais elle ne fonctionne pas comme elle le devrait. » Il a dit : « C'est tout ou rien, et c'est la situation dans laquelle nous nous trouvons. »

J'aimerais demander à Jacob ce qu'il pense de ces propos et simplement de commenter la situation dans votre collectivité. Ne serait-il pas insultant que quelqu'un vous dise « je viens vous vendre de la morue », et pourtant vous ne pouvez pas aller en pêcher vous-même?

• (0950)

M. Jacob Hunt: Pour enchaîner sur ce que vous avez dit, c'est un des arguments que j'allais faire valoir. En ce qui concerne le 2,3 millions de livres de poisson que l'on a pris selon le MPO — et je crois qu'on en a pris beaucoup plus —, il n'y a pas une seule heure d'emploi qui a été créée dans les régions rurales de Terre-Neuve à cause de la façon dont le système a été établi. Cela s'explique de deux façons : le prix du poisson à l'usine et le fait que, comme vous l'avez dit, les gens n'étaient pas autorisés à aller pêcher leur propre poisson.

J'ai perdu le fil. Pourriez-vous répéter votre question?

M. Scott Simms: Ce n'était pas vraiment une question. Je voulais simplement que vous nous décriviez la situation qui existe dans la collectivité, où les gens traditionnellement attrapent deux ou trois poissons... Je suppose que ma question est la suivante. Lorsque certains représentants du MPO affirment qu'il y a eu surpêche en ce qui concerne la pêche sportive, cela semble indiquer que nous pêchons tout ce que nous voulons. Ce que j'ai appris dans ce travail, c'est que ce n'est pas toujours le cas. Nous respectons effectivement l'espèce. Nous voulons simplement en pêcher un peu pour nous permettre de passer l'hiver.

M. Jacob Hunt: C'est tout à fait le cas. En fait, lorsque le moratoire a été déclaré et que la pêche a été interdite, et qu'enfin on a ouvert la pêche sportive ou la pêche alimentaire — appelez-la comme vous voudrez — il y avait beaucoup plus de gens sur l'eau qu'il n'y en a jamais eu avant. J'avais plus de poisson dans mon frigo que j'en avais jamais eu, principalement parce que je n'en avais pas et que maintenant je pouvais aller en pêcher autant que je le pouvais, c'est-à-dire la limite autorisée. Je ne dépasserais pas la limite, mais je crois qu'ils ont dit à l'époque, je n'en suis pas sûr, 30 à 45 poissons, 15 poissons à la fois la première fois.

J'ai attrapé 45 poissons parce que c'est la limite qui avait été établie. Si cette limite n'avait pas été établie, j'en aurais probablement pêché 20. Cela aurait été suffisant pour moi — plus que suffisant. J'en aurais peut-être pêché un peu plus pour mon père qui a 86 ans, mais c'est tout.

Un certain nombre de gens qui étaient sur l'eau... Je sais qu'un de mes amis qui a un commerce à la baie aux Lièvres avait son magasin tout à côté de chez moi. Lorsque je sortais pêcher j'avais l'habitude de lui demander : « Je vais pêcher. Est-ce que tu veux venir faire un tour? » Et lui de répondre : « Non, ce n'est pas la peine, donne-moi du poisson quand tu rentreras. » Lorsque la pêche a été ouverte, je sortais pêcher trois fois et je n'arrivais pas à me débarrasser de lui. Il me pourchassait pour que je sorte pêcher les trois fois. C'est parce que c'était quelque chose que nous avions toujours l'habitude de faire et que maintenant nous pouvions le faire, donc nous allions le faire. Je dirais que si on avait laissé la pêche ouverte telle qu'elle était, on aurait attrapé beaucoup moins de poisson que le poisson qui a été pris dans le cadre de la pêche sportive.

Je n'ai pas envie de pêcher tout le temps. J'aime être sur l'eau, mais je vais à mon chalet, ce que je ne fais plus très souvent maintenant, mais ce que je faisais beaucoup à une époque.

Si j'emmenais deux de vous avec moi, je dirais : « Est-ce que vous aimeriez avoir un repas de morue fraîche cuite dans l'eau salée? » Vous répondriez probablement : « Je ne l'ai jamais goûtée apprêtée de cette façon. » Je ne sais pas si c'est le cas ou non. Nous attrapons du poisson et c'est ce que nous aurions.

Je pourrais sortir deux ou trois fois de plus pendant l'année, et ce serait tout. À la fin août, je pourrais aller attraper 10 belles morues que je salerais et que je sécherais pour l'hiver. Je ne conserverais pas

du poisson frais dans mon congélateur, parce qu'après quelques semaines, je n'en voudrais plus de toute façon. Il devient trop sec à mon goût.

C'est donc la portée de mon expérience personnelle et c'est le cas d'un grand nombre de Terre-Neuviens, particulièrement de ceux qui vivent sur la côte. Personne ne veut détruire cette pêche.

M. Scott Simms: Pour le compte rendu, pourriez-vous nous décrire les mesures récentes d'application de la loi adoptées par le MPO suite à votre pêche de protestation. Je sais que vous en avez déjà discuté, mais j'aimerais que vous le précisiez pour le comité.

• (0955)

M. Jacob Hunt: Les fonctionnaires du MPO qui étaient sur l'eau étaient intimidants. Sur cette vidéo, vous ne le verrez pas parce que la caméra n'a pas capté la scène, mais vous entendrez un type dire « Oh mon espèce de... un peu plus et il m'inondait. » Quand le bateau sort avec les caméras — nos caméras maintenant, pour faire ce qu'ils nous font à nous, soit prendre des photos d'eux — avec ces deux gros moteurs à bord, ils y vont à fond et la vague déferle. En fait, le type était assis à l'arrière du bateau, l'eau a monté et il a été trempé de là jusqu'en bas.

Ils heurtaient des bateaux. Ils ont porté des accusations. Leurs façons de porter des accusations rappelaient les méthodes de la Gestapo. Leurs comportements sur l'eau rappelaient les techniques de la Gestapo.

Par exemple, un de mes amis qui travaille à St. John's était sorti en mer. Ils sont venus chez lui, se sont présentés à sa porte avec leur revolver, aux vues et au sus de tous, et ont frappé à sa porte. Le maître de la maison n'était pas là. La maîtresse de maison a ouvert la porte, terrifiée. Son fils de cinq ans est venu la trouver, et quand elle l'a regardé, il était là, il tremblait. Elle ne voulait répondre à aucune question. Elle a dit : « Attendez, je vais le ramener derrière. » Elle l'a fait sortir, et puis elle est revenue et ils lui ont posé des questions, et ils étaient manifestement mécontents qu'elle n'accepte pas la mise en demeure.

À ce que je sache, la loi ne l'oblige pas à accepter une mise en demeure au nom de quelqu'un d'autre. Ils vivaient peut-être dans la même maison, mais elle peut n'avoir rien eu à faire avec l'homme en question.

Quoi qu'il en soit, quand ils sont partis, son fils est arrivé par la porte d'en arrière, pleurant et disant, « Maman, sont-ils venus pour tirer sur papa? » Écoutez un peu, il y a un type qui est terrifié par tout cela, un type qui est simplement allé protester au sujet des pêches et qui a dû subir cela.

Son propre frère... Ils se sont rendus à sa porte et ont demandé si Boyd était là. Elle a dit, « Non ». Ils ont dit : « J'ai une mise en demeure pour lui. » « Eh bien, a-t-elle répondu, je ne peux pas accepter une mise en demeure pour quelqu'un d'autre. » Ils ont dit : « Vous l'acceptez, alors », puis ils ont pris la mise en demeure et l'ont lancée sur le perron.

Au cours d'un autre incident, et j'y étais, je les ai vus entrer chez mon beau-frère. Il a pleinement coopéré avec eux et leur a fourni l'information demandée. Quand il leur a demandé leur nom et leur matricule, comme l'avocat nous avait conseillé de le faire, ils lui ont carrément répondu que c'était « non ». Je n'en suis pas sûr, mais je crois qu'un certain mot précédait aussi le mot « non ». En fin de compte, ils lui ont effectivement fourni un nom mais ont refusé de donner le matricule.

J'ai un autre beau-frère qui a été accusé, qui a un comptoir de loterie au centre commercial Fraser. Ils sont allés le voir et lui ont dit ce qu'ils venaient faire, et il a dit « messieurs, pouvez-vous m'accorder 15 minutes jusqu'à ce que j'en aie terminé? » Il a dit : « C'est mon commerce. Je ne veux pas qu'on voit cela. » Les deux agents ont posé leurs armes là et là et interdit à quiconque l'accès au comptoir de loterie.

Voilà, Scott, le genre de traitement qu'ils nous ont fait subir.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je dois vous interrompre maintenant, messieurs. Vos dix minutes sont écoulées et nous n'avons pas suffisamment de temps pour permettre à tous de poser des questions. Étant donné l'esprit de cordialité du comité, je ne devrais pas l'affirmer, mais je présume qu'on s'entendrait pour accepter qu'une question par parti soit posée, si vous n'y voyez pas d'inconvénient — une courte question, suivie d'une réponse courte.

Y a-t-il consensus?

Des voix : D'accord.

Le président suppléant (M. Bill Matthews) : De plus, en tant que président, j'aimerais vous rappeler que nous sommes ici pour discuter de ce qui a causé l'effondrement des stocks de morue du Nord et les raisons pour lesquelles ces stocks ne se sont pas reconstitués et pourquoi d'après certains les choses ne sont pas revenues à la normale, ou pourquoi vous ne partagez pas cet avis. Je veux simplement que nous ne perdions pas de vue le règlement et le mandat du comité dans ce dossier.

Le Parti conservateur — je ne sais pas qui parlera en premier, mais peu importe. Monsieur Keddy?

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Merci, monsieur Matthews. Je suis heureux d'être parmi vous. Je pense que nous sommes dans votre comté.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Non, c'est celui de M. Simms.

M. Gerald Keddy: Oh, nous sommes toujours dans le comté de Scott. Je pensais que nous nous étions davantage déplacés sur l'île.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): J'aurais cru qu'après l'excellent travail accompli hier par M. Simms, il occuperait à nouveau le fauteuil aujourd'hui.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Non, nous avons dû lui retirer le maillot.

M. Gerald Keddy: Merci beaucoup d'être venus, messieurs. Nous avons entendu ce matin un témoignage très frappant. Il va sans dire que cela correspond assez à ce que nous avons entendu dire au sujet au moins d'une ouverture partielle ou de l'autorisation d'une petite quantité de prises dans le secteur de la pêche côtière ainsi qu'à un bon nombre de témoignages anecdotiques selon lesquels les stocks côtiers sont parfaitement distincts des stocks hauturiers.

Je suis un peu étonné, et c'est une chose que j'entends dire de façon assez constante depuis que nous sommes ici, par ce cloisonnement entre le secteur des sciences et vous-mêmes qui vous trouvez sur le terrain et les observateurs. Et la plupart des scientifiques ne font que de l'observation. Les scientifiques voient donc de beaucoup plus près ce que vous faites que ce n'est le cas de l'agent du MPO ou des dirigeants politiques locaux ou du gouvernement fédéral.

Je l'entends continuellement dire, et je pense que tout le monde s'en porterait mieux si les liens entre le secteur de la pêche et les pêcheurs, la pêche sportive et le secteur des sciences étaient renforcés.

● (1000)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Avez-vous une question, monsieur Keddy?

M. Gerald Keddy: Oui. Je me demande simplement d'où ça vient et qui entretient cela, parce que vraiment vous êtes beaucoup plus près des scientifiques que de la classe politique.

M. Jacob Hunt: Eh bien, vous me donnez l'occasion de mentionner le programme de demain et cette intention du COSEPAC de faire reconnaître le poisson comme une espèce en voie de disparition. Nous voyons ce qu'il en est du poisson ici maintenant. J'ai demandé à un monsieur, un vieux pêcheur de 86 ans qui avait pêché pendant 66 ans: « Que pensez-vous du poisson que nous avons maintenant? » Il a répondu: « Il est aussi abondant qu'à l'arrivée de John Cabot. »

Entre-temps, une des personnes qui participera aux travaux demain, M. Hutchings de l'Université Dalhousie, a fait une déclaration dans le document qui a été publié sur les espèces en voie de disparition et la morue, une des espèces en voie de disparition. Quelqu'un d'intelligent, il aurait apparemment déclaré que la morue avait disparu à 99,9 p. 100.

Voyez-vous, c'est idiot de dire une chose pareille. Comment puis-je faire confiance à quelqu'un qui vient dire cela quand le poisson est si abondant qu'il remonte presque la tuyauterie jusqu'à nos baignoires?

Une voix Il y en a beaucoup.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Nous allons donner la parole à M. Blais pour qu'il pose une courte question et que vous répondiez brièvement. Une courte question et une courte réponse, s'il vous plaît.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup.

Pour revenir à ce qu'on disait plus tôt concernant la collaboration avec les scientifiques, j'aimerais que vous m'expliquiez un peu plus en détail la situation. Vous avez dit être prêt à collaborer avec ces gens dans le cadre d'un éventuel comité. J'aimerais mieux comprendre comment vous pouvez accepter de collaborer avec des gens en qui vous avez plus ou moins confiance. Est-ce par obligation?

[Traduction]

M. Jacob Hunt: Ce n'est pas que je ne fasse pas confiance aux scientifiques. Ce dont je me méfie, c'est du fait qu'ils prennent des décisions en s'appuyant sur ce que d'après leurs dires les scientifiques ont examiné alors qu'ils ne l'ont pas examiné. C'est le problème que j'y vois. Deuxièmement, dans l'exemple que je viens de vous donner, je me demande, et peut-être que vous pourriez lui poser la question : « Monsieur Hutchings, êtes-vous déjà sorti en mer faire de la recherche scientifique? Combien de données scientifiques avez-vous vues depuis que cette recherche est censée avoir été effectuée, et quelles sont les dernières données scientifiques que vous avez vues? »

C'est en grande partie fondé sur — ce fort déclin en haute mer — comme vous pouvez le voir sur ce graphique à droite ici. C'est ce dont on se sert, mais dans les zones côtières nous savons qu'il y a dans nos baies du poisson comme il n'y en a jamais eu auparavant. Cinq millions de livres de poissons circulent dans la couche supérieure du détroit de Smith. Georges Rose a dit qu'en plus de ces cinq millions de livres de poissons qui circulaient dans la partie supérieure du détroit, on trouvait encore du poisson à 14 brasses de profondeur.

Alors pour ce qui est de collaborer avec les scientifiques, je le ferais certainement. Je ferais tout ce que je peux pour les aider.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci, Jacob.

Monsieur Stoffer, une question rapidement, s'il vous plaît, et je demande au témoin de répondre rapidement aussi.

M. Peter Stoffer: Monsieur le président, le MPO est passé maître, je le sais par expérience, dans l'art de diviser pour régner.

J'aimerais que vous donniez l'assurance au comité... Hier nous avons entendu des pêcheurs commerciaux qui ont demandé une pêche commerciale limitée, et voici que nous entendons maintenant des représentants de la pêche sportive et de la pêche de subsistance demander une limite de ces pêches. Votre organisation coopère-t-elle avec les pêcheurs commerciaux de sorte qu'au lieu de travailler isolément vous travaillez de concert en coopération et ainsi le MPO comprendra que vous travaillez tous ensemble, plutôt qu'individuellement?

M. Jacob Hunt: Nous avons certainement essayé de le faire, et je vais vous donner un petit exemple dans un instant qui va probablement vous faire sourire à nouveau.

Pour ce qui est de travailler avec les pêcheurs et de l'approche de diviser pour régner que vous avez mentionnée, il suffisait de regarder ce qui se passait là. Je crois fermement que si nous n'avions pas protesté, les pêcheurs n'auraient pas eu de prises de plie rouge. Mais c'était une occasion de diviser pour régner, et par conséquent ils nous ont divisés. Nous avons l'appui des pêcheurs. Nous avons toujours l'appui des pêcheurs dans beaucoup de cas.

Dans ma collectivité — et c'est l'exemple que je vais donner — je me demandais ce que je pouvais faire pour faire passer le message et recueillir des fonds en même temps; j'ai donc vendu des billets pour un lot de 100 livres de morue. Les pêcheurs en ont fait don. Bien des gens pensaient que nous nous étions livrés à du braconnage, mais ce n'est pas le cas; les pêcheurs en ont fait don. Et nous avons eu un assez bon succès.

• (1005)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci.

Monsieur Murphy, la dernière question, s'il vous plaît.

L'hon. Shawn Murphy: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être venus comparaître.

J'aimerais revenir à cette question du fossé entre la science et le secteur de la pêche. Est-ce qu'on vous fournit des copies...? Par exemple, j'ai ici une copie d'un rapport de 21 pages sur l'évaluation en mai 2005 des stocks de morues du nord. Obtenez-vous ces rapports?

M. Jacob Hunt: Je n'ai pas vu ces rapports.

L'hon. Shawn Murphy: Essentiellement — pour tenter de résumer — cela confirme plus ou moins une bonne partie de ce que vous dites. On évalue la biomasse en haute mer à 19 000 tonnes métriques, soit environ 1 p. 100 de la quantité traditionnelle, et à 50 000 tonnes métriques pour la zone côtière, ce qui n'est peut-être

pas exact, mais le rapport confirme effectivement en grande partie ce qui a été dit par les pêcheurs et par vous-même.

D'après mon expérience, la recherche scientifique est sous-financée; c'est un travail très difficile, mais il y a une certaine partie du travail qui se fait. Se peut-il que vous obteniez ces rapports et que vous ne les lisiez pas?

M. Jacob Hunt: Non, je n'ai pas vu ce rapport.

J'aimerais vous interrompre un instant. Vous dites qu'on évalue à 50 000 tonnes métriques la biomasse de la zone côtière. Est-ce bien ce que vous dites? Alors, d'où viennent ces chiffres? C'est ce qui me pose problème.

L'hon. Shawn Murphy: Tout cela se trouve dans le rapport que j'ai ici.

M. Jacob Hunt: D'accord, c'est dans le rapport, mais d'où cela vient-il? Quelles recherches a-t-on faites? Comme je viens de vous le dire, je connais des pêcheurs de tous les coins de la côte est qui n'ont jamais vu le moindre bateau faire de la recherche — en 393 ans.

L'hon. Shawn Murphy: Pour être juste envers la communauté scientifique, je n'ai jamais vu l'industrie de la pêche ni des pêcheurs souhaiter voir diminuer le total des prises autorisées. Chaque fois que le total diminue on en fait le reproche aux scientifiques — la science n'est pas fiable — mais quand le total augmente, qui vante les mérites de la science?

Voici un exemple. Au cours des 20 dernières années, nous avons connu une très grande réussite dans l'industrie du crabe des neiges à Terre-Neuve. Son chiffre d'affaires est d'environ un milliard de dollars maintenant. Terre-Neuve compte beaucoup de pêcheurs très prospères, et vous en connaissez un bon nombre vous-même. Dites-vous et les gens de la province disent-ils que c'est une industrie bien gérée, que l'on crée ainsi beaucoup de richesse, que des chercheurs scientifiques font du très bon travail? Le dites-vous?

M. Jacob Hunt: Eh bien, nous ne pouvions pas le dire cet été.

L'hon. Shawn Murphy: Je sais qu'il y a eu des difficultés cet été, mais au cours des 20 dernières années le total autorisé a augmenté et les gens se sont beaucoup enrichis grâce au crabe des neiges. Dites-vous que la communauté scientifique fait de l'excellent travail pour cette pêche?

M. Jacob Hunt: Je ne peux parler que pour moi-même. Je ne dis pas qu'elle a fait de l'excellent travail, mais elle a fait un meilleur travail dans ce cas-là que dans celui des pêches.

L'hon. Shawn Murphy: Ce n'est pas une pêche, c'est...

M. Jacob Hunt: La pêche à la morue, n'est-ce pas?

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Messieurs, c'est un débat intéressant, et je suis désolé d'avoir à l'interrompre, mais nous manquons de temps. Nous voulons poser une question de plus — bien que je sache que le singulier se transforme aisément en pluriel.

Nous allons suspendre la séance pendant deux minutes pour permettre au prochain témoin, M. Gilbert Penney, de venir nous joindre à la table.

Je remercie à nouveau nos témoins, merci beaucoup d'être venus, et merci à vous, Jacob, pour votre témoignage éclairant. Nous vous en savons gré.

•(1005) _____ (Pause) _____

•(1010)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Nous allons maintenant accueillir le prochain témoin, M. Gilbert Penney, qui est un pêcheur commercial et membre du conseil côtier du FFAW, Fisherman, Food and Allied Workers Union, je crois. Je crois savoir que vous représentez un vaste secteur géographique. Soyez le bienvenu.

Comme vous le savez, nous parlons de la morue du Nord et de ce qui a entraîné l'effondrement des stocks, et les raisons pour lesquelles ces stocks ne se sont pas reconstitués depuis l'imposition du moratoire. C'est le mandat et l'ordre de renvoi du comité.

Cela dit, vous avez 15 minutes au plus pour faire une déclaration, après quoi les membres du comité vous poseront des questions, comme vous venez de le voir.

Alors soyez le bienvenu, et la parole est à vous.

M. Gilbert Penney (pêcheur commercial, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Bonjour. D'abord, je tiens à remercier les membres du comité de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui.

Comme l'a dit le président, je m'appelle Gilbert Penney, et je suis un pêcheur commercial côtier à plein temps de Hickman's Harbour dans la baie Trinity. Je suis propriétaire-exploitant d'une entreprise de bateaux de pêche de moins de 35 pieds qui pêchent plusieurs espèces, et je compte 24 ans d'expérience dans la pêche au poisson de fond, au poisson pélagique et aux fruits de mer et crustacés. Je pêche à partir de la baie St. Mary dans le sud jusqu'à Black Tickle, au Labrador, dans le nord.

J'étais du nombre des milliers de pêcheurs qui ont constaté la baisse alarmante des taux de prises de morue du Nord pendant les années 80, et qui ont fait part de leurs inquiétudes au MPO et l'ont averti que nous allions à notre perte.

Veuillez m'excuser si je suis un peu nerveux, je n'ai pas l'habitude de tout cela.

•(1015)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Ne vous inquiétez pas. Vous n'avez pas du tout à vous inquiéter.

M. Gilbert Penney: Je me sentirais bien mieux dans une assemblée avec une bande de pêcheurs en colère.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Eh bien, pas nous. Merci d'être venu seul.

M. Gilbert Penney: MPO n'a pas tenu compte des différentes alertes ni de nos préoccupations. Ces scientifiques, qui ne regardent que les données concernant les chalutiers hauturiers, continuaient à ne pas s'inquiéter des stocks. À mon humble avis, ils servaient la flottille croissante de gros chalutiers des coopératives aux dépens des pêcheurs côtiers et de la population locale. On a finalement découvert que nous avions raison, que les pêcheurs avaient raison.

Aujourd'hui, nous sommes à nouveau à la croisée des chemins, mais la situation est inversée.

Avant le déclin dans les années 80, mes prises de morue se situaient entre 30 et 60 livres par filet. Ce genre de prises me donnaient de quoi vivre. Aujourd'hui, d'après les informations que l'on tire des pêches dirigées limitées de morues, prises accessoires et autres pêches, telles que la plie et des pêches de contrôle provincial, on constate une augmentation des stocks de morues du nord et du golfe.

Nous rejetons l'argument scientifique du MPO selon lequel la morue est concentrée dans des petites poches tels que le détroit de Smith et rare dans les autres secteurs. Cet été, les prises ont prouvé — et le MPO a les chiffres — que la morue est abondante et bien répartie. On ne saurait négliger des prises de 500 à 600 livres par filet — quelques fois 1 000 livres. Jusqu'où faudra-t-il aller avant que l'on reconnaisse que les stocks se regarnissent?

Je m'inquiète beaucoup que le MPO semble ne plus se préoccuper de la recherche scientifique. L'avenir des pêches côtières de l'est du Canada est en jeu, il faudrait multiplier les données scientifiques et parvenir à mieux comprendre où en sont nos stocks. Il semble que les seules données fiables que l'on recueille actuellement viennent des pêches de contrôle que pratiquent les pêcheurs eux-mêmes. Ces résultats sont extrêmement positifs et nombreux sont ceux qui pensent qu'ils justifieraient une pêche de repère commerciale contrôlée sur la côte nord-est.

En outre, un élément important du programme de pêche contrôlée est le marquage du poisson. Toutefois, sans pêche-repère commerciale, ce poisson marqué ne peut être récupéré, remis à l'eau et suivi.

J'insisterai un instant là-dessus. En effet, si l'on met 50 000 à 60 000 marques, il n'y a pas moyen de déterminer, si on n'a pas une façon quelconque de récupérer certaines de ces marques, ce qui se passe. Si l'on va marquer le poisson et que l'on a une pêche-repère ou une pêche commerciale et que l'on ne récupère aucune marque, cela me semble indiquer qu'il y a beaucoup de morue. Mais si l'on met 50 000 ou 60 000 marques et que l'on en récupère 25 000 ou 30 000, il est évident qu'il y a un problème parce qu'on est en train d'attraper tout le poisson.

Après 24 ans d'expérience, je crois pouvoir dire que c'est le moment d'autoriser une pêche-repère commerciale. Seulement ainsi les pêcheurs et l'administration pourront-ils véritablement mesurer l'état du stock sur une certaine période et dans les différents secteurs.

Enfin, j'aurais une autre chose à dire à propos du COSEPAC. Il est certain que les stocks de morues sont loin d'être revenus aux niveaux d'autrefois. Toutefois, tout indique depuis quelques années, d'après la pêche à la morue dirigée, les pêches accidentelles et les pêches de contrôle, que le stock reprend de la vigueur, augmente et s'étale.

Tout ce que je demande, c'est que ceux qui connaissent le mieux ce secteur à savoir les pêcheurs eux-mêmes, soient écoutés et aient la possibilité de prouver qu'une petite pêche commerciale est à la fois durable et précieuse. C'est nous qui avions raison la dernière fois et je suis certain que c'est encore nous qui aurons raison.

Encore un commentaire. Il n'y a pas lieu de mettre la morue sur la liste des espèces en voie de disparition. Ce serait une erreur.

Merci de m'avoir écouté.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup, Gilbert, de ces premières observations.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par M. Kamp, du Parti conservateur.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur, d'être venu nous faire part de vos commentaires.

J'aimerais tout d'abord vous demander quelques précisions.

Je crois que vous avez dit que vous aviez constaté un déclin dans les années 80 — au moins pour la pêche côtière. C'est aussi là où vous pêchiez à cette époque. Vous avez toujours été un pêcheur côtier.

• (1020)

M. Gilbert Penney: Oui, tout dépend de ce que vous entendez par côtier. Je pêche à partir de la baie Ste-Marie jusqu'à Black Tickle, soit environ 32 milles. À Black Tickle, je pêche le flétan, le poisson de fond. Sinon, j'ai des trappes à morue, des filets maillants.

M. Randy Kamp: Le graphique que nous a montré M. Hunt indique que la pêche côtière dans les années 80 était relativement stable. Les prises n'étaient pas tellement différentes, en fait, de ce qu'elles étaient les grandes années, si l'on peut s'exprimer ainsi, les années 60. J'essaie simplement de comprendre. Est-ce que vous pêchiez moins dans les années 80? Même s'il semble que les prises côtières, dans les années 80, n'aient pas été tellement différentes... Enfin, c'était supérieur à ce que ça avait été dans les années 70, à en croire ce graphique.

M. Gilbert Penney: Je répète que je pêche depuis quelque 24 ans et 10 de ces années — 10 années consécutives dans les années 80 — je les ai passées sur la côte du Labrador avant le moratoire. Encore une fois, quand je pêchais au Labrador, j'utilisais aussi des filets maillants.

J'y étais en 1988, si je ne m'abuse, et voilà ce que j'ai vu là-bas. Nous utilisions des filets maillants à mailles de cinq pouces et demi, pêchant à côté des bateaux québécois dans le secteur de Black Tickle. Les sondeuses indiquaient qu'il y avait du poisson et nous mettions nos filets. Eux avaient des filets à mailles de cinq pouces et quart et moins et c'était légal pour eux, mais pas pour nous. Ce que j'ai vu dans cette zone à ce moment-là c'est que nous relevions nos filets avec deux ou trois poissons alors qu'eux avaient de très bonnes prises et nous ne comprenions pas pourquoi. Nous étions pratiquement à un quart de mille les uns des autres et l'échosondeur indiquait qu'il y avait du poisson quand nous jetions nos filets.

Il peut arriver en mer que l'on embrouille les filets et que l'on tire le filet d'un autre. Je ne sais pas pourquoi mais j'ai dit aux gars qui pêchaient avec moi : « Regardons les filets qu'ils utilisent ». Nous avons ainsi découpé un morceau de leur filet et l'avons mesuré et c'est ce que nous avons constaté. Mais je répète qu'ils pêchaient légalement avec le matériel autorisé, tout comme nous. Toutefois le poisson rapetissait et les prises diminuaient.

Je répète que dans les années 80, je siégeais à un comité, le Fishermen's Improvement Committee, à Clarendville. Certains d'entre vous en ont peut-être entendu parler. Pendant des années, nous avons dit au MPO que les prises diminuaient. Encore une fois, je dirais que la seule raison pour laquelle la pêche a été fermée en 1992, c'est parce que les grandes entreprises faisaient de la pêche hauturière et ont constaté que les prises diminuaient. Ils prenaient la morue au chalut durant les mois d'hiver là où le poisson frais et quand ils se sont aperçus qu'ils ne faisaient plus de bénéfices, on a fermé la pêche.

Je dirais que 1991 dans le détroit de Smith, d'où je viens, fut probablement l'une des meilleures années pour la pêche commerciale. Il y a une chose que les gouvernements et le MPO ne semblent

pas comprendre, c'est qu'il y a deux stocks de poisson. Il y a le stock côtier et le stock hauturier. Quand j'étais petit et que je vivais au bout du détroit de Smith, en avril, mon grand-père sortait les trappes à morue pour attraper le poisson qui sortait du détroit, le poisson qui avait passé l'hiver — non seulement dans le détroit de Smith, mais également dans tous ces passages en eau profonde.

M. Randy Kamp: Le point c'est justement ce que je voudrais préciser et je pense que le comité dans son ensemble le souhaiterait aussi. Voulez-vous nous dire que la pêche côtière n'a jamais réellement décliné; qu'il n'y a jamais eu de déclin sérieux qui aurait justifié un moratoire en 1992, pour ce qui est de la pêche côtière; que pour la pêche hauturière, il s'agissait d'un stock différent, d'une autre dynamique? On sait que pour différentes causes, qu'il s'agisse de surpêche ou de divers facteurs environnementaux, le stock hauturier a décliné et nécessitait peut-être un moratoire mais, d'après vous, la pêche côtière est restée relativement stable et durable?

• (1025)

M. Gilbert Penney: Ce que j'essaie de dire, c'est que, pour la pêche côtière, les stocks de base n'ont jamais disparu. Ils ont toujours été là. C'est juste qu'ils n'ont jamais été reconnus par les responsables du MPO avant 1992 ou ces dernières années. On n'avait jamais réuni de données sur la pêche côtière, sur ces stocks. Tout était basé sur la morue hauturière du nord. Or, il y avait deux stocks différents. Nous pêchions au printemps et, au mois de juillet, le poisson migrait avec le capelan et c'était la pêche hauturière.

M. Randy Kamp: C'est très intéressant.

D'autre part, n'a-t-on pas connu un peu cela au milieu des années 90? Après le moratoire, on a constaté qu'il y avait du poisson le long des côtes et, — quand était-ce? — en 1998, on a à nouveau autorisé la pêche. Puis l'on a découvert que, reprenez-moi si je me trompe, je ne suis pas expert évidemment, qu'il y avait à nouveau un déclin et on a fermé une autre fois la pêche en 2002, si je ne m'abuse. En sommes-nous revenus à peu près là, ou les choses ont-elles changé? En effet, ne pourrait-on pas dire que si on rouvrait la pêche pour au moins une pêche commerciale limitée ou une pêche sportive, cela relancerait le cycle — il y aurait un, deux ou trois ans de pêche et on découvrirait que le stock ne le supporte pas.

M. Gilbert Penney: Ce que vous dites là, et vous le dites à partir de ce que les données scientifiques vous indiquent... Je n'y crois pas. Je dis que le poisson s'est dispersé le long de la côte durant toutes ces années. Si vous parlez aux pêcheurs commerciaux le long de la côte, vous constaterez qu'ils vous diront la même chose.

Encore une fois, si vous considérez cette année — et ce monsieur a parlé de la pêche à la plie rouge, il y avait du poisson dans toute la province. Le poisson s'est donc dispersé. Regardez les faits, tout ce que je dis, c'est que les chiffres utilisés sont limités à la pêche à la morue dans le détroit de Smith. C'est tout ce que l'on regarde. Avant cette année, le seul... M. George Rose venait autrefois ici faire ses études, etc. et les pêcheurs disaient qu'il fallait aller dans les autres passages, dans la Baie de Notre Dame, dans la baie de Bonavista. Il y a également du poisson là-bas.

Je me rappelle quand les pêcheurs commerciaux allaient pêcher l'hiver, faisaient des trous dans la glace dans la région de Charlottetown et la baie de Bonavista, dans le Bras sud-ouest. On n'a fait aucune étude dans ces secteurs, à ma connaissance.

Ce que je dis, c'est que le poisson s'est dispersé le long de la côte et c'est assez évident. Si vous considérez les pêches de contrôle, le stock de morue reprend dans la région.

M. Randy Kamp: Donc, en 1998, quand on a réouvert la pêche... On l'a bien réouverte là-bas?

M. Gilbert Penney: Oui, on l'a réouverte. Je crois que nous avions un quota d'environ 7 000 livres par entreprise.

M. Randy Kamp: Sept milles livres?

M. Gilbert Penney: Oui, je crois que c'était à peu près ça. Ce n'était que pour une brève période. Je crois que ça a commencé par 2 500, au début, en fait.

M. Randy Kamp: Une dernière question. Je ne pense pas qu'on y ait encore répondu. Je l'ai déjà posée une ou deux fois. Si on offrait aux pêcheurs commerciaux un genre de pêche commerciale limitée, par exemple cinq à sept milles livres chacun, est-ce que cela changerait vraiment les choses? Comme vous pratiquez différentes pêches, qu'est-ce que cela représenterait pour un pêcheur commercial moyen?

M. Gilbert Penney: Je suis content que vous me posiez la question parce que cela me permet de répondre au monsieur qui a dit qu'il y avait beaucoup de pêcheurs riches.

Je lui ai répondu qu'il y avait en effet certains pêcheurs riches mais je vous mets au défi de les trouver parmi les propriétaires de bateaux de moins de 35 pieds.

L'hon. Shawn Murphy: Je ne parlais pas de cela mais de la pêche semi-côtière.

M. Gilbert Penney: Bon, d'accord, mais lorsque vous parlez de riches pêcheurs, on a l'impression que tous ceux qui pêchent à Terre-Neuve ont des milliers de dollars. Je peux vous dire qu'il y en a des tas dans ma flottille qui n'auront pas droit cette année à l'assurance-emploi.

Donc, lorsque vous me demandez ce que représenterait cinq ou sept milles livres de morue, je vais vous dire que ce que cela a représenté pour moi. J'ai mis à pied un membre d'équipage cette année. Je ne pouvais le garder parce que je n'avais pas les ressources voulues. Donc, cinq à sept milles livres de morue signifient beaucoup pour moi. Cela représente cinq à six milles dollars et, dans une entreprise comme la mienne, qui rapporte de 35 à 55 000 \$ par an, selon la situation, quand on déduit cinq ou six milles dollars, c'est beaucoup. C'est donc très important pour moi.

• (1030)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup.

Il nous faut passer maintenant au prochain, M. Blais, sept minutes.

[Français]

M. Raynald Blais: Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Penney. J'aimerais d'abord comprendre un peu mieux votre situation. Faites-vous partie d'une association de pêcheurs? Si oui, laquelle?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Oui, je suis membre du Fish, Food and Allied Workers. Je siège également au conseil côtier de cet organisme. Je suis élu par les pêcheurs de tout le secteur de Trinity Bay.

[Français]

M. Raynald Blais: D'accord. Votre comité regroupe combien de pêcheurs?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Je représente environ 1 000 à 1 200 pêcheurs dans un secteur donné qui ont des bateaux de toutes dimensions, qu'il s'agisse de 65 pieds ou de vedettes à moteur.

[Français]

M. Raynald Blais: Vous avez mentionné d'entrée de jeu que votre bateau avait moins de 35 pieds. Est-ce bien cela?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Oui, c'est ça.

[Français]

M. Raynald Blais: Avez-vous constaté la présence de phoques, et avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Oui, je sais qu'il y a des phoques, particulièrement au printemps lorsque que nous pêchons le crabe et ce genre de chose, lorsque nous pêchons dans la baie. J'estime qu'il sont en partie responsables du fait que la morue ne reprend pas mieux. J'étais sur la glace en hiver, à chasser d'autres espèces comme les oiseaux marins et il est fréquent de voir des phoques en hiver et au printemps. On les voit sortir une morue qu'ils éventrent et la laissent ensuite flotter.

Pour ce qui est des phoques dans un secteur où le poisson vient frayer, ils ont une incidence importante sur le rétablissement du stock.

[Français]

M. Raynald Blais: Avez-vous remarqué la présence de phoques à capuchon, par rapport aux phoques du Groenland, et ainsi de suite? Comment décririez-vous la situation par rapport à ces variétés de phoques?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Il y a différentes espèces de phoques mais la plupart de ceux que nous voyons dans le secteur d'où je viens sont des phoques du Groenland. Je crois qu'ils ont contribué au phénomène qu'on a constaté dans le détroit de Smith il y a deux ans avec tous ces poissons morts.

[Français]

M. Raynald Blais: Êtes-vous également chasseur de phoque?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Oui.

[Français]

M. Raynald Blais: Quelle est la période de chasse : fin mars, début avril?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: La chasse aux phoques se pratique à la fin mars et en avril. Je m'en tiens en général aux baies. Si les phoques approchent de chez-nous, nous les chassons. J'ai un permis de chasse commerciale aux phoques.

[Français]

M. Raynald Blais: Est-ce que le phoque est abondant pour la chasse?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Oui, il y en a certainement assez pour la chasse. J'ai vu des troupeaux de milliers de phoques. C'est incroyable; il faut le voir pour le croire. Je suis allé pêcher en mai dans la baie de Trinité et ont les voit arriver vers les bateaux, on se demande ce que c'est et, tout d'un coup, on les découvre par milliers. Même si vous venez en novembre ou décembre, vous en trouverez dans les ports — et c'est quelque chose que l'on n'avait jamais vu.

[Français]

M. Raynald Blais: Est-ce que les débouchés pour cette ressource, le phoque, se sont améliorés? Est-ce que vous obtenez un meilleur prix qu'avant? Comment cela se passe-t-il?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Je pense que pour le phoque, le marché mondial s'améliore. Il va nous falloir l'exploiter et mettre en marché tout l'animal, pas simplement une partie. Le marché s'améliore et de nouveaux marchés émergent. Les gouvernements particuliers devraient essayer de mieux écouter ceux qui s'en occupent plutôt que d'avoir peur des « amoureux des arbres » comme je les appelle. Pardonnez-moi l'expression.

[Français]

M. Raynald Blais: Je représente la circonscription de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Aux îles, comme vous le savez très bien, il y a des chasseurs de phoque.

Selon vous, on pourrait augmenter les quotas de chasse au phoque, et cela aiderait la ressource qu'est la morue, en plus d'être une bonne source de revenu, n'est-ce pas?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Je crois que nous devrions chasser en fonction des marchés. Mais je crois aussi qu'il y a des régions de la province, et là encore, je prends l'exemple de la région du détroit de Smith, où les phoques devraient être éliminés d'une façon ou d'une autre afin d'aider à la reconstitution des stocks. Je répète que j'ai ma propre théorie sur la façon de procéder mais, malheureusement, les autorités ne sont pas d'accord.

• (1035)

[Français]

M. Raynald Blais: D'accord. Quelle est votre théorie?

[Traduction]

M. Gilbert Penney: Je ne sais pas si vous connaissez bien le détroit de Smith mais c'est un très long passage d'environ un demi-mille de large. Il est très dangereux d'y aller avec des carabines à haut calibre. Il y a d'autres moyens de les faire sortir. On peut les prendre aux filets, mais les écologues et les autorités ne veulent pas en entendre parler. On peut les tuer au fusil de chasse avec des plombs BB. Là encore, personne ne veut en entendre parler. Sinon, la seule autre façon, et je peux vous dire que c'est extrêmement difficile, et vous le comprendrez certainement, c'est de les tuer à la carabine d'un bateau alors qu'ils sont dans l'eau.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci, monsieur Penney.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Monsieur Stoffer, s'il vous plaît, vous avez cinq minutes.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Monsieur Penney, merci de votre intervention.

Est-ce que le FFAW préconise l'ouverture d'une pêche commerciale limitée?

M. Gilbert Penney: Oui, et nous l'avons fait savoir.

M. Peter Stoffer: Préconiseraient-ils une pêche commerciale limitée et une pêche alimentaire/sportive également?

M. Gilbert Penney: À ma connaissance, nous n'avons jamais dit que nous ne voulions pas de pêche sportive. Toutefois, nous avons dit qu'avant d'ouvrir une pêche alimentaire/sportive, il fallait avoir une pêche-repère commerciale. Il faut que je puisse vivre de cette pêche avant qu'on y donne accès à d'autres.

M. Peter Stoffer: Si le ministre des Pêches et Océans était ici et qu'il disait que vous pouviez avoir l'une ou l'autre mais pas les deux, vous estimez que ce devrait être une pêche-repère commerciale limitée — certains parlent de projet pilote — tout d'abord, et, si possible, vous n'y verriez pas d'objection si c'était possible, s'il y avait le stock voulu, il pourrait y avoir une pêche alimentaire/sportive aussi.

M. Gilbert Penney: Je ne pense pas que cela poserait problème.

M. Peter Stoffer: De votre point de vue.

M. Gilbert Penney: De mon point de vue, je répète qu'il nous faut d'abord une pêche-repère commerciale et que si les stocks le permettent, je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'il y ait une pêche sportive, à condition que cela soit contrôlé. Tout ce que je fais actuellement doit être vérifié à quai.

M. Peter Stoffer: Combien de pêcheurs commerciaux, s'il devait y avoir une limite — nous avons entendu parler de 5 000 à 7 000 livres de poisson par pêcheur commercial. Combien de pêcheurs y a-t-il à Terre-Neuve et au Labrador? Si le ministre déclarait que chaque pêcheur pourrait prendre 7 000 livres dès demain dans cette province, combien de pêcheurs cela représenterait-il?

M. Gilbert Penney: Dans la zone 3O, c'est probablement — et je ne suis pas certain, parce que je siège aussi à un comité du crabe. Il y a 2 600 pêcheurs commerciaux dans la zone 3O seule qui pourraient probablement profiter de cette autorisation. Maintenant, pour l'ensemble de Terre-Neuve, de 2J et 3K, cela représente probablement de 6 000 à 7 000 pêcheurs.

M. Peter Stoffer: Donc, un total de quelque 7 000 pêcheurs.

•(1040)

M. Gilbert Penney: Je parle d'entreprises.

M. Peter Stoffer: Oui, d'entreprises multipliées par 7 000. Cela fait beaucoup de poisson. Croyez-vous pouvoir y arriver?

M. Gilbert Penney: Oui, certainement parce que l'on ne prendra pas tout ce poisson. D'une part, il n'est ni économique ni viable pour moi de quitter la baie de Trinity et d'aller au Labrador pour 5 000 à 6 000 livres de poisson. Aussi, dans ces circonstances, je suppose qu'environ un tiers des pêcheurs prendraient effectivement leur quota.

M. Peter Stoffer: On nous a donné des chiffres indiquant qu'il y aurait 19 000 tonnes métriques en haute mer et environ 50 000 tonnes métriques sur les côtes. Toutefois, un certain Mr. Douglas Sweetland, hier, nous a dit pour sa part, ce n'est pas très scientifique, que pour le stock côtier, il peut y en avoir de 100 000 à 120 000 tonnes. Il est très difficile pour notre comité de savoir qui croire : ceux qui sont sur l'eau et qui voient le poisson ou un rapport scientifique dont on ignore les sources. Je me demandais simplement quelle était à votre avis approximativement la biomasse côtière et si le FFAW, dont les ressources sont évidemment limitées, a eu la possibilité d'évaluer cette biomasse sur les côtes?

M. Gilbert Penney: J'aurais tendance à croire le gars de Bonavista et je vais vous dire pourquoi.

Si l'on considère la façon dont les scientifiques considèrent la recherche, ils se fondent sur l'acoustique. Si l'on va dans le coin du détroit de Smith et que le *Teleost* est là-bas, c'est un gros bateau. Il ne peut faire aucune estimation à moins de 20 brasses. L'acoustique ne le permet pas. M. George Rose vous dirait la même chose. Les scientifiques en conviendront. À moins d'une certaine profondeur, ils ne peuvent déterminer ce qu'il y a le long de la côte parce que l'acoustique ne le permet pas. Donc, pour le pêcheur côtier, s'il va dans le détroit de Smith et qu'il est dans moins de 20 brasses d'eau, il trouve du poisson.

En août, j'ai été pêché la plie rouge. J'avais un filet dans 12 à 16 brasses d'eau. J'ai conservé 120 morues, de cinq à six livres chacune dans un filet et c'est sans compter ce que j'ai relâché. Ça en fait beaucoup de vivantes pour une nuit de pêche. Quand je dis 500 à 600 livres par filet, tout cela n'est pas enregistré dans les données scientifiques.

M. Peter Stoffer: J'aurais une dernière question.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je suis désolé, monsieur Stoffer. C'est tout. Il n'y a plus de temps. Nous reviendrons à vous lors du prochain tour.

Monsieur Murphy, s'il vous plaît.

L'hon. Shawn Murphy: Merci beaucoup, monsieur Penney. Merci d'être venu.

Je tiens à préciser que tout à l'heure pendant la discussion je parlais de la flottille de pêche semi-hauturière du crabe. Étant donné les événements des dix dernières années, il y a eu de l'argent à faire dans cette industrie. Mais loin de moi de laisser entendre que c'est le cas des pêches ici à Terre-Neuve. C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes ici.

Monsieur Penney, j'aimerais revenir à la question de la recherche scientifique. C'est une question importante. Pour quelqu'un comme vous, qui va en mer depuis 24 ans, vous attrapez le poisson, vous le tenez dans votre main, vous voyez ce qui se passe, vous constatez les changements d'année en année. Vous représentez une association. Est-ce que votre association dialogue et interagit souvent avec les scientifiques du MPO? Il y a également d'autres scientifiques. Je crois savoir qu'il y en a à l'Université Memorial. Est-ce que votre association dialogue beaucoup avec les milieux scientifiques?

M. Gilbert Penney: Oui. Nous avons créé des comités pour certaines espèces.

Je vais reprendre l'exemple du comité du crabe. Je suis membre de ce comité qui représente les stocks et les zones côtiers. Nous rencontrons les scientifiques du MPO pour en discuter. Je pense qu'il faudrait avoir un régime de cogestion semblable pour la morue. Lorsque nous rencontrons les représentants du MPO pour parler du crabe, nous écoutons ce que les scientifiques ont à nous dire. Nous avons également notre propre information.

Encore une fois, je parle uniquement de la baie que je représente. Au cours des dernières années, nous nous sommes entendus sur le niveau du quota. Au bout du compte, quoi qu'il arrive, les deux parties doivent en assumer le blâme. Je pense que c'est ce qu'il faut faire pour beaucoup d'espèces. En ce qui concerne la morue, si nous avons plus de coopération avec les scientifiques et de meilleures connaissances, je pense que ça marcherait.

À l'heure actuelle, les décisions sont prises de manière unilatérale. J'ai participé à de nombreuses réunions et j'ai fait beaucoup d'exposés aux scientifiques et au CRF, au printemps, et ce qui m'enrage, c'est qu'on ne nous écoute pas.

Il y a trois ou quatre ans, lorsque M. Thibeault était le ministre, je crois, le CRF s'apprêtait à rencontrer des pêcheurs à Clarendville. Eh bien avant même que les consultations soient terminées, le ministre annonce qu'il n'y aurait pas de pêche à la morue. tout ce travail a été fait en vain, n'est-ce pas?

C'est pourquoi j'ai dit dans mon exposé qu'il est temps que quelqu'un commence à nous écouter. Il faut adopter un régime de cogestion mais, lorsque les stocks diminuent, nous devons être prêts à assumer notre part de blâme.

•(1045)

L'hon. Shawn Murphy: D'après votre expérience, est-ce qu'il y a une meilleure coopération entre les scientifiques et les pêcheurs de crabe qu'entre les scientifiques et les pêcheurs de morue?

M. Gilbert Penney: Absolument. Du moins dans la baie de la Trinité où je pêche. Comme je le disais, au cours des dernières années, nous avons fixé le TCA. Nous nous réunirons de nouveau au printemps pour examiner les données des journaux de bord et les taux de prise.

L'hon. Shawn Murphy: Vous est-il arrivé de devoir réduire le TCA?

M. Gilbert Penney: Non. Par contre, nous avons également recommandé au MPO de ne pas l'augmenter.

L'hon. Shawn Murphy: Donc il ne faut pas l'augmenter.

M. Gilbert Penney: Il ne devrait pas être augmenté. Encore une fois, je vous ai entendu dire que vous n'avez pas entendu ces commentaires des pêcheurs, mais vous devez quand même vérifier, tout particulièrement dans le secteur du crabe.

Au cours des deux dernières années, nous avons maintenu le quota dans la Baie de la Trinité, et nous avons dit qu'il fallait utiliser l'approche de prévention. Encore une fois, j'aimerais autant en discuter dans une salle avec 200 pêcheurs, et c'est ce que nous avons fait. Certains disent qu'il faut augmenter le quota, ou des choses du genre, mais nous disons non, pas du tout; à titre de membre du comité, vous m'avez élu, et c'est ce que nous pensons de la situation.

Cela a bien fonctionné. Dans la Baie de la Trinité, les petits bateaux de moins de 35 pieds ont pêché 12 000 livres de crabe. Je préférerais pêcher cette quantité pendant les 10 prochaines années plutôt que de pêcher 25 000 livres cette année puis rien l'année prochaine.

L'hon. Shawn Murphy: Je suis parfaitement d'accord avec vous.

Pour en revenir à la pêche alimentaire, si j'ai bien compris la position de votre association, vous voulez qu'on autorise d'abord la pêche commerciale dirigée pour les pêcheurs désignés et qu'on attende de voir comment de voir comment les choses se déroulent avant d'autoriser une pêche alimentaire.

Je suppose que tous les résidents de Terre-Neuve peuvent participer à la pêche alimentaire et que vous voudriez donc qu'on accorde la priorité à la pêche commerciale.

M. Gilbert Penney: Oui, certainement, et je le répète, vous constaterez que beaucoup de pêcheurs sportifs en conviennent aussi, la pêche-repère commerciale doit passer en premier, et si les stocks le permettent, on pourrait songer à la pêche alimentaire/sportive.

L'hon. Shawn Murphy: Mais à la lecture du rapport scientifique de mai 2005, et même en écoutant vos déclarations et celles des témoins d'hier, il m'est difficile d'imaginer qu'on puisse soutenir les deux en ce moment, avec un taux de prise de 10 p. 100, ou inférieur à 10 p. 100 si l'on veut appliquer plutôt une approche de précaution. À l'époque du rapport, en 1998, je crois, il y avait une pêche commerciale dirigée et aussi eu une pêche alimentaire. On dit dans le rapport que la biomasse, d'après les données recueillies, avait faibli, et que c'est ce qui avait causé la fermeture tant de la pêche commerciale dirigée que de la pêche alimentaire. C'est la raison des fermetures.

Je ne peux pas dire si on a eu raison ou tort, mais actuellement, avec une biomasse de 150 000 tonnes métriques, environ, avec l'ouverture de la pêche alimentaire et une pêche commerciale de 5 000, 6 000 ou 8 000 tonnes métriques, d'après moi, il y a une insuffisance.

M. Gilbert Penney: De mon point de vue, je pense que c'est possible. Je le répète, avec la quantité de poissons que je vois actuellement...

Il fallait qu'il y ait une pêche quelconque, parce que je constate qu'actuellement d'autres espèces sont touchées, étant donné que la morue est un poisson qui se nourrit au fond de l'eau.

Je me souviens que dans mon coin, on pouvait pêcher le crabe des neiges au détroit de Smith Sound. À l'heure actuelle, on n'en trouverait pas suffisamment pour faire un bon repas, parce que la morue s'en gave.

Du côté de la pêche au homard, je pense que vous constaterez aussi que ça n'est plus pareil.

La morue est aussi un prédateur, qu'il faut contrôler. Quand on ouvre une morue, on y trouve souvent de la morue, parce qu'elle est cannibale. Si on ne rétablit pas l'équilibre, elle prendra le pas sur les autres espèces dans la baie d'où je suis, de même que dans la baie de Bonavista, si j'ai bien compris. L'espèce se déplacera. Historiquement, on peut constater que lorsqu'une espèce est affaiblie, surtout les mollusques, le poisson de fond abonde. Quand le poisson de fond se raréfie, les mollusques se multiplient de nouveau. Il faut donc exercer un contrôle.

Cette année, en pêchant avec des filets de 10 pouces et demi, j'ai vu des morues que je devais prendre à deux bras pour mettre dans le bateau. Je parle de poissons de 70 à 80 livres, dont la tête était plus grosse que la mienne. Je les ai remis à l'eau, parce qu'ils étaient vivants, je devais les laisser repartir. Il y a beaucoup de poissons comme ça maintenant, et cela nuira aux petits animaux marins. Il faut bien qu'ils mangent.

Depuis des années, je n'ai jamais vu un stock de poisson aussi robuste que ce que je vois maintenant. Comme je le disais, je me souviens quand nous avons commencé à pêcher dans les années 80. Au printemps, on n'avait jamais de poisson pour soi, parce qu'il était rare, après l'hiver. À l'automne, quand on prenait le poisson au bon moment, il était en pleine santé. Maintenant, il y a du bon poisson très robuste toute l'année et il faut bien qu'il se nourrisse de quelque chose.

● (1050)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Avez-vous terminé?

M. Simms, avez-vous une courte question? Vous avez suffisamment de temps pour poser une question à nos témoins.

M. Scott Simms: Une précision, s'il vous plaît.

Hier, on nous a aussi dit qu'il y avait un consensus au sujet de la pêche à la ligne, pour une pêche commerciale limitée. Que pense le syndicat de la pêche à la ligne, par rapport à la pêche au filet maillant?

M. Gilbert Penney: Je parle en mon nom personnel, en présumant que c'est aussi le point de vue de notre syndicat : peu importe le type d'engin employé, c'est destructeur. Cela revient toujours à ce que j'appelle la pêche responsable. Si vous vous servez de filets maillants de manière responsable, vous pouvez obtenir un produit de qualité sans détruire le poisson. Avec les lignes à hameçons, vous pouvez aussi prendre du poisson de bonne qualité. Mais on peut détruire le poisson avec des lignes, tout autant qu'avec des filets maillants ou des pièges, ou autres choses. Tout dépend de celui qui utilise les engins et non des engins employés eux-mêmes.

M. Scott Simms: Vous ne pensez donc pas qu'il est plus ou moins responsable d'utiliser un engin plutôt qu'un autre?

M. Gilbert Penney: Je pense que tout dépend de celui qui s'en sert.

M. Scott Simms: Merci.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup, messieurs.

Nous passons maintenant à la deuxième ronde de question, d'une durée de cinq minutes.

Monsieur Keddy, vous avez la parole.

M. Gerald Keddy: Monsieur le président, mon collègue M. Hearn a dit qu'il avait une courte question qu'il voulait vraiment poser, et je prendrai le temps qu'il restera après sa question

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Allez-y.

M. Loyola Hearn: Merci, monsieur.

M. Penney a parlé du fait que les pêcheurs sont responsables. J'étais avec les pêcheurs de la baie St. Mary's lorsqu'ils ont élaboré leur réseau de pêche aux crabes. Vous avez tout à fait raison, ils connaissent la ressource et font leur planification en conséquence. Ils pensent aussi à l'avenir.

Vous avez dit que lorsque vous pêchiez dans le Labrador vers la fin des années 80, le poisson dans les filets était très petit, pourtant, les gens du Québec... Vous avez aussi dit pourquoi : des mailles plus petites signifiaient que le poisson était plus petit. Dans la plupart des témoignages d'hier, quand on nous parlait des années 80, c'était pour décrire la migration vers le sud, ce qui se rattache essentiellement à ce que vous disiez, puisque les tableaux montrent qu'en général, la même quantité de poisson était prise près des côtes. Mais où ce faisaient ces prises? Je pense que dans les années 80, la concentration était plus au sud. C'était peut-être la même quantité de poisson, mais dans certaines zones il y en avait moins, ce qui prouve la même chose.

Toutefois, quand il y a eu les grandes migrations du Nord, ainsi que la migration du stock des Grands Bancs, il y a eu un supplément pour les stocks de base. Ce n'est plus le cas apparemment, mais les stocks de base sont en croissance. La question à se poser, c'est combien on peut prendre de poisson de ce stock tout en le préservant. Vous avez mis le doigt sur le problème il y a quelques instants, en parlant des autres espèces.

Voulons-nous que la morue soit aussi abondante qu'auparavant, ou voulons-nous des stocks gérables, compte tenu des autres espèces qui sont pêchées? On ne dépend plus nécessairement de la morue, vous le savez, mais elle constitue un supplément certain aux prises de crabes. Ne faudrait-il donc pas une meilleure gestion des pêches afin de gérer toutes les espèces, afin que vous, et d'autres comme vous, puissiez en vivre?

M. Gilbert Penney: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense aussi qu'on ne peut dépendre d'une seule espèce comme on le fait maintenant. Nous sommes sur une pente glissante étant donné que si l'an prochain on constate qu'il n'est plus possible de pêcher le crabe dans cette province, nous serons vraiment dans le pétrin, n'est-ce pas? C'est donc toutes les espèces qu'il faut gérer, et il faut donc le faire de manière responsable, et gérer la morue comme une espèce parmi d'autres.

Vous avez raison de dire que la morue a migré du nord vers le sud. J'ai ma propre théorie sur la raison pour laquelle on n'en trouve plus au large : si vous alliez derrière cette colline, que vous la débarrassiez de ses arbres avec une scie mécanique, il n'y aurait plus de raison pour la faune d'y retourner.

Il y a huit ou dix ans, j'ai lu le livre *Pêche de rêve (Distant Waters)* qui raconte ce qui est arrivé dans la mer de Barents, à cause de la technologie qu'on y a employé. Comme je le disais, tous les engins peuvent être destructeurs, selon la façon dont on s'en sert. Je pense que la haute mer a été si surexploitée et épuisée au fil des ans qu'il faudra beaucoup de temps pour reconstituer les stocks et qu'à cause de cela, une partie des stocks hauturiers est probablement mêlée aux stocks côtiers. Je ne pense pas que cela reviendra... Si vous écoutez certaines des théories et certains des scientifiques, et qu'il faut la pêche du détroit Smith pour repeupler le secteur, messieurs, cela ne se produira probablement pas de votre vivant, ni du mien.

Entre-temps, il y a moyen de perpétuer le mode de vie rural à Terre-Neuve et de garder vivantes aussi nos collectivités, avec une petite pêche limitée. Si nous recueillons les données et que nous faisons de la cogestion, je pense que nous pouvons maintenir les deux.

• (1055)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci.

Monsieur Keddy, c'est à vous.

M. Gerald Keddy: Je vois que nous risquons de manquer de temps.

M. Penney, je tiens à dire rapidement que cela a été vraiment un plaisir d'écouter votre témoignage ce matin. Vous avez formulé des commentaires très pratiques et fondés sur une solide expérience de la mer.

Nous avons ici un tableau des débarquements de morue et des TAC de 1959 à 1991 pour les zones 2J, 3K et 3L. Lorsqu'on le consulte — et je suis convaincu que vous l'avez déjà vu — on voit qu'en 1977, quand on a mis fin à la pêche de la flotte hauturière et qu'on l'a renvoyée à l'extérieur de la zone de 200 milles, le TAC a augmenté pour la flotte côtière. Je présume que ces chiffres sont proches des prises réelles, mais il peut y avoir des erreurs dans les rapports, aussi. On constate une baisse. Pour 1991, le TAC est supérieur à ce qu'il était au début des années 70, avant que la flotte hauturière soit forcée de quitter cette zone.

Je présume qu'il y a eu une forte augmentation du nombre de permis de pêche côtière au début des années 70 et des années 80. Je crois qu'ils ont doublé ou triplé. Vous dites qu'actuellement, il y a 3 000 permis de pêche côtière.

M. Gilbert Penney: Dans la zone 3O.

M. Gerald Keddy: Combien pour l'ensemble de Terre-Neuve?

M. Gilbert Penney: J'évalue leur nombre à 8 000 ou 9 000 entreprises pour l'ensemble de Terre-Neuve. En fait, je n'en suis pas absolument sûr.

M. Gerald Keddy: Je le comprends. Là où je veux en venir, c'est qu'il y a probablement moins de pêcheurs en mer aujourd'hui qu'au début du moratoire.

M. Gilbert Penney: Je n'en suis pas certain. Nous avons probablement moins d'entreprises. Si je ne m'abuse, beaucoup d'entreprises ont été rachetées, qui étaient inscrites auprès du MPO. Je ne suis pas convaincu qu'il y ait toutefois moins de pêcheurs.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Gerald, il faut passer au suivant. Voulez-vous poser une brève question, pour terminer?

M. Gerald Keddy: Oui, merci monsieur le président.

Nous avons constaté que certains règlements émanant de différents organismes gouvernementaux sont douteux. Vous vous êtes montrés très critiques envers les données scientifiques et, depuis le début de ces audiences, j'ai défendu ces données. Je vous assure que ce n'est pas dans mes habitudes. Je pense qu'il faut plutôt s'en prendre à ceux qui fixent les quotas de pêche. Les scientifiques formulent des recommandations, mais c'est le gouvernement qui fixe les quotas et les TAC. C'est le gouvernement qui décide d'autoriser ou d'interdire une pêche. Par le passé, le gouvernement se fondait sur de bonnes données scientifiques et également sur des données médiocres, ce qui a nui au secteur de la pêche.

L'ensemble des pêcheurs comprennent-ils que les scientifiques ne sont pas leurs ennemis, mais bien des alliés potentiels?

• (1100)

M. Gilbert Penney: En effet, vous avez raison. Je crois qu'ils peuvent être nos alliés. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous qui pêchons le crabe travaillons avec le Dr Dave Taylor, biologiste spécialisé dans le domaine du crabe, et nous faisons nos recommandations au représentant du MPO qui se trouve sur place. Il fait ses recommandations et nous discutons ensuite ensemble afin de déterminer les données sur lesquelles doit se fonder le TAC, entre autres. D'après mon expérience, au fil des ans le MPO a écouté ce que les pêcheurs de crabe avaient à dire, étant donné que si quelque chose se produit... Et croyez moi, si jamais je constate une diminution des stocks, je serai le premier à sonner l'alerte, si c'est justifié. Il faudrait procéder de la même façon dans le cas de la morue.

Comme je l'ai déjà signalé, nous avons fait valoir nos arguments pendant les années 80. Nous avons dit que les stocks diminuaient, mais personne ne nous a écoutés à l'époque. Aujourd'hui, nous disons que la situation a quelque peu changé. Nous ne demandons pas des quotas de 150 000 ou 250 000 tonnes métriques. Nous demandons qu'on autorise une pêche très limitée, car nous n'avons pas à l'heure actuelle de données. En examinant le contenu des journaux de bord et en écoutant ce que nous disons... je pense que nous pourrions travailler ensemble pour parvenir en fin de compte à autoriser une pêche limitée, et tout le monde y gagnerait.

Je vais revenir sur ce que j'ai constaté au fil des ans, bien que je n'aime utiliser cet exemple. Nous avons perdu la pêche commerciale au saumon. Je vous le dis sans ambages et je vous mets au défi de prouver le contraire. Très franchement, vous ne trouverez pas beaucoup de pêcheurs commerciaux qui s'intéressent tant soit peu au saumon. Et si on décrète que la morue est une espèce en voie de disparition, pourquoi m'y intéresserais-je? Il y a un certain danger dans tout cela.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci, mais je vous arrête parce que nous devons passer à autre chose.

Je crois que M. Blais va sauter son tour.

Monsieur Stoffer, à vous.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président, et merci, monsieur Blais.

Notre comité va formuler des recommandations au MPO en se fondant sur les témoignages entendus lors de ces audiences. Hier, nous avons demandé à un de vos camarades du syndicat quel engin de pêche devrait être utilisé; il a répondu sans équivoque « des lignes avec hameçons » vous dites qu'on pourrait utiliser les deux genres d'engins. Cela dépend du sens des responsabilités des pêcheurs. La pêche à la ligne est de loin la méthode de pêche la moins destructrice. Êtes-vous d'accord?

M. Gilbert Penney: Non, et je vais vous expliquer pourquoi. Cela dépend du genre d'hameçon que vous utilisez et de ce que vous en faites après coup... Vous avez raison, certains poissons seront probablement encore vivants lorsqu'on les sortira de l'eau, mais si on décroche trop brutalement les petits poissons des hameçons, on pourrait tout de même perdre du poisson.

M. Peter Stoffer: Je vous demanderais alors d'éclairer ma lanterne. Quelle est la méthode de pêche la moins destructrice? Nous voulons que le MPO puisse se fonder sur le principe de précaution. Si nous lui demandons d'autoriser une pêche limitée, nous devons veiller à ce que cela se fasse dans la plus grande prudence afin d'éviter de causer des dommages à longue échéance, car ça ne peut plus continuer comme cela. Hier, des témoins nous ont répondu sans équivoque « des lignes avec des hameçons », et aujourd'hui, vous nous dites qu'on pourrait permettre les deux méthodes. Le MPO ne va pas permettre 10 méthodes de pêche différentes. Il est à espérer qu'il s'en tienne à la méthode de pêche la plus écologique. Quelle est cette méthode?

M. Gilbert Penney: Vous m'avez demandé de nommer un type d'engin en particulier, mais je ne veux pas le faire. Je peux seulement vous dire que cela dépend de chaque pêcheur. Le capitaine du bateau doit être responsable de l'engin de pêche qu'il utilise. En un mot, il doit pêcher de façon responsable. Si je me sers de filets maillants et que je les laisse en place pendant deux ou trois nuits, je ne pêche pas de façon responsable. Si je pêche à la ligne et que pour décrocher les petits poissons, je les frappe sur le bord du bateau sans me soucier de leur survie, je ne pêche pas de façon responsable. Ce n'est pas le type d'engin qui est important, mais la façon dont les pêcheurs s'en servent. Tout dépend finalement de chaque pêcheur.

M. Peter Stoffer: Vous avez parlé des phoques tout à l'heure. Depuis des années, on nous dit que les phoques nuisent au rétablissement des stocks de morue. Pourtant, on nous dit en même temps que la pêche côtière s'améliore. Après avoir étudié cette question pendant tant d'années, j'ai du mal à m'y retrouver. Si les phoques ont un effet aussi dévastateur sur les stocks, pourquoi n'auraient-ils pas le même effet sur les stocks côtiers?

M. Gilbert Penney: Je n'ai pas dit que ce n'est pas le cas. J'ai dit que malgré les phoques, les stocks sont quand même en voie de rétablissement. Ils se rétabliraient beaucoup plus vite si on pouvait éliminer un certain nombre de phoques.

• (1105)

M. Peter Stoffer: Comme vous le savez, le FFRC a fait des recommandations il y a quelques années au sujet des zones d'exclusion de pêche. Je lui ai demandé précisément comment on pourrait s'y prendre pour créer une telle zone? Vous avez indiqué, quoique très brièvement, que vous seriez favorable à cette idée. Est-ce que la FFAW a pris position sur les zones d'exclusion des phoques. Dans l'affirmative, comment pourrait-on créer une telle zone, disons à Smith Sound, par exemple, quoi qu'en pensent les groupes environnementaux, le gouvernement ou peu importe?

M. Gilbert Penney: Smith Sound est comme je l'ai dit, une région tout à fait particulière, étant donné la quantité de morue qui s'y trouve actuellement. Je vous ai dit ce que je ferais. Les pêcheurs commerciaux de l'endroit connaissent le mieux ce secteur. Personnellement, je crois qu'il faudrait prendre tous les moyens nécessaires pour en faire sortir les phoques.

Une voix: Qu'on les prenne au filet.

M. Gilbert Penney: Oui, on pourrait les prendre au filet. Je n'ai rien contre. Jadis, mon père se servait des filets pour attraper les phoques.

M. Peter Stoffer: En fait, notre comité a recommandé il y a quelques années qu'on utilise des filets pour prendre les phoques dans le nord du Québec.

Voici ma dernière question. Que pense votre syndicat des zones marines protégées? On a décrété que Le Goulet sur les côtes de la Nouvelle-Écosse est désormais une zone marine protégée, pour favoriser le rétablissement des stocks et protéger un secteur que l'on considèrerait comme une frayère, un lieu de reproduction. Que pense la FFAW de ces zones marines protégées où l'exploration gazière et pétrolière est interdite et où on ne permet pas l'utilisation d'engins de pêche? Votre syndicat a-t-il une position à ce sujet?

M. Gilbert Penney: Je ne sais s'il a une position officielle, mais je sais qu'il y a des zones marines protégées. Il y a la zone protégée pour le homard à Eastport, qui a été recommandée et mise en place par les pêcheurs. Et sauf erreur, elle va devenir une zone marine protégée ou du moins, c'est ce qui est prévu. De telles zones existent donc, mais quoi que l'on fasse dans notre province, il faut avoir la collaboration des pêcheurs qui vivent dans la région en question. Autrement, croyez-moi, messieurs, cela ne fonctionnera jamais.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup, messieurs.

Je pense que nous allons passer de l'autre côté, si vous êtes satisfaits des questions et des réponses que vous avez entendues.

Gilbert, je vous remercie sincèrement d'être venu aujourd'hui et de nous avoir présenté un témoignage très franc et très intéressant.

En terminant, je vais réitérer ce que j'ai dit hier à Bonavista; il arrive que les gens se demandent pourquoi, en tant que comité et comme politiques, nous voyageons et dépensons l'argent des contribuables. Je suis convaincu que les députés des autres provinces — et je suis dans le même cas quand je me rends dans leur province ou leur région — sont maintenant beaucoup mieux renseignés sur les dossiers et comprennent beaucoup mieux les enjeux après être venus ici et avoir entendu des gens comme Jake et son groupe, vous tous ce matin, les gens de Bonavista hier, et les autres personnes que nous entendrons aujourd'hui et à St. John's. Ces voyages nous permettent de mieux nous renseigner sur les questions régionales et locales. Ils nous préparent mieux à faire notre travail lorsque nous rentrerons à Ottawa pour rédiger notre rapport lequel, comme l'a signalé M. Hearn, sera déposé à la Chambre des communes. Je tiens donc à vous remercier encore une fois d'être venus, d'avoir exprimé votre point de vue et d'avoir si bien répondu à nos questions.

Merci.

Nous allons suspendre nos travaux avant d'entendre notre prochain témoin, M. Blackwood.

•(1105) _____ (Pause) _____

•(1115)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Nous reprenons. Silence, s'il vous plaît.

Je souhaite la bienvenue à notre prochain témoin, M. Don Blackwood, qui est un pêcheur commercial. Merci d'être des nôtres, monsieur Blackwood. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire. À vous la parole.

M. Don Blackwood (pêcheur commercial, à titre personnel): Merci. Monsieur Matthews, mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole ici aujourd'hui.

Je parlerai d'abord de la pêche hauturière. Je pratique la pêche commerciale dans la catégorie des moins de 35 pieds. Je vais donc

vous dire simplement ce que j'en pense et vous citer des choses que j'ai tirées des journaux et d'Internet.

À mon avis, l'effondrement de la pêche à la morue au large de Terre-Neuve a été causé par les chalutiers et la surpêche. Les dragueurs traînent leurs filets sur le fond marin et raclent tout sur leur passage, y compris le fond. C'est de loin la façon la plus efficace de prendre les poissons de fond, mais tout est arraché, ce qui cause d'énormes dégâts à l'environnement et à la pêcherie. Les prises accessoires n'ont pas autant de valeur que les espèces principales et si le navire n'a pas le permis qu'il faut, il arrive souvent que ces prises déjà mortes soient larguées par-dessus bord, ce qui ajoute à la destruction.

La prise sélective de morue, aussi par nos propres chalutiers, est un problème très grave et ne peut plus continuer. La falsification des prises de morue, le dragage de la morue au lieu des espèces censées être capturées et des prises accessoires de 80 p. 100 alors qu'elles ne devraient être que de 10 p. 100 sont autant de facteurs qui ont contribué à l'effondrement de la pêche hauturière à la morue.

Dans les années 80, le nombre d'usines de transformation a aussi augmenté. Elles dépendent dorénavant de la flottille de dragueurs et de ses prises. En réponse aux appels des pêcheurs côtiers qui réclament une limitation du nombre de dragueurs, leurs équipages répondent que si les dragueurs disparaissent, les usines disparaîtront aussi. Eh bien, nous sommes toujours ici à mener le même combat.

Les abus ne datent pas d'hier. Beaucoup de compagnies étrangères contreviennent aux accords et aux conventions et il ne fait guère de doute que la surpêche étrangère a contribué à l'effondrement des stocks de morue et que les capitalistes à Ottawa qui travaillaient au Canada étaient bien au courant des navires étrangers et de leurs compagnies.

Depuis 1977, le gouvernement du Canada gère les pêches. Au lieu d'être une ressource à la disposition de tous ceux qui étaient capables de capturer le poisson, elle est devenue propriété de l'État. Pour ce qui est des droits délégués dans le plan de gestion, les scientifiques s'accordent généralement à dire que les politiques et les bureaucrates ont non seulement permis mais même encouragé la surpêche.

Le fait que le gouvernement fédéral ait étouffé les travaux de Ransom Myers montre bien son attitude face aux données scientifiques. Myers, qui a travaillé au MPO entre 1984 et 1997 et que ses collègues appelaient le meilleur ichtyologiste du Canada, a été l'un des premiers à contester les positions officielles face à l'effondrement des stocks de morue. Quand un député a demandé le document, le ministre des Pêches de l'époque, Brian Tobin, a nié son existence.

L'historien Leslie Harris, qui a présidé en 1989 le groupe de travail sur la morue du Nord, estime qu'un gouvernement plus responsable aurait pu éviter la catastrophe de la morue.

John Crosbie se souvient :

Nous essayions de maintenir le taux de prises à un niveau suffisamment élevé pour conserver les emplois de ceux qui travaillaient dans au moins une des trois usines menacées appartenant à Fishery Products International. Si le quota avait été un peu plus important, je pense que FPI aurait pu maintenir en activité son usine de transformation du poisson de Trepassey, dans ma circonscription.

Lorgnant des votes plutôt que le poisson, Crosbie illustre ce qu'il allait décrire plus tard comme « la tendance erronée mais compréhensible chez les politiciens de tous bords de privilégier les intérêts des pêcheurs, qui étaient des électeurs, aux dépens de ceux de la morue, qui ne votait pas ». La seule intervention d'importance du gouvernement fédéral dans le dossier de la pêche à Terre-Neuve n'avait rien à voir avec la conservation : son but était en fait de favoriser la transformation et la commercialisation plus efficaces du poisson. C'est ce que je pense à propos de la pêche hauturière.

Les stocks côtiers, eux, ont fluctué. Avant 1992, certaines années, la morue abondait alors que d'autres années il y en avait à peine assez pour satisfaire la consommation personnelle dans certains secteurs.

Pendant la première pêche indicatrice en 1998 ou 1999, pour la première fois en 25 ans, je me suis servi d'une ligne et d'un hameçon et j'ai vu un poisson sur chaque hameçon de cinq chaluts. C'était la première fois en 25 ans.

L'année qui a suivi la pêche indicatrice, j'ai pêché avec six filets maillants. On les a mis à l'eau un jour et quand on les a hissés le lendemain matin, ils contenaient 3 700 livres. On a fait pareil le lendemain : en deux jours, nous avions atteint notre quota.

•(1120)

L'année d'après, il n'y avait pas d'appât de notre côté et on est allé à Bonavista. On a apporté avec nous nos six filets. Au large de Bonavista, nous avons pêché pendant deux jours et capturé entre 6 000 et 7 000 livres de morue. C'était incroyable.

Cette année aussi il y a de la morue en abondance. À cause des restrictions du MPO et de l'industrie, toutefois, il est difficile d'avoir accès au véritable volume de morue dans les bonnes pêcheries. Par exemple, dans la pêcherie à la plie rouge cette année, le MPO a décidé de modifier la dimension des mailles et de la faire passer de six pouces et demi à cinq pouces et demi. Quelle est la raison de ce changement? Est-ce une autre étude du MPO pour voir quel genre de morue était près des côtes? Si c'est le cas, la pêche à la plie rouge aurait dû ouvrir le 1^{er} juillet au lieu de la mi-août pour permettre aux pêcheurs de pêcher la morue dans les bonnes profondeurs et dans les bonnes pêcheries.

À l'heure actuelle, je suis convaincu qu'il y a suffisamment de morue pour que les pêcheurs commerciaux puissent obtenir un quota de 8 000 à 10 000 livres par permis. Si ce n'est pas accordé, les prises accessoires de morue vont supprimer toute autre pêche le long de la côte est de Terre-Neuve. Si on vous attribue comme espèce le flétan noir et que vous prenez 2 000 livres de morue et 10 000 livres de flétan noir, l'observateur à bord vous forcera à déplacer vos engins ou vous frappera d'interdiction. Ça ne peut pas continuer.

Dans l'intervalle, le gouvernement ne peut pas s'attendre à ce que les stocks de morue côtière reconstituent les stocks hauturiers car les chalutiers continuent de racler les fonds et que le poisson ne peut s'échapper nulle part.

Il peut y avoir une pêche à la morue commerciale viable pour le pêcheur côtier si des limitations sont imposées aux chalutiers et si des peines sévères viennent sanctionner la surpêche et l'infraction aux lois canadiennes. Il doit y avoir un équilibre entre les diverses espèces pour permettre la survie de toutes les espèces et non seulement de la morue.

Merci, monsieur.

•(1125)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci de votre exposé, monsieur Blackwood.

Nous allons maintenant passer aux questions, en donnant d'abord la parole à M. Keddy.

M. Gerald Keddy: Merci, monsieur Matthews.

Merci, monsieur Blackwood, d'être venu comparaître.

J'ai une demi-douzaine de questions à poser. Voici la première. Vous avez dit avoir posé cinq chaluts...

M. Don Blackwood: Ça fait 250 hameçons.

M. Gerald Keddy: Il s'agit donc de 250 hameçons. Nous, on en met 200 par rafiote en Nouvelle-Écosse.

Il y avait un poisson à chaque hameçon?

M. Don Blackwood: On pouvait le sentir. Quand on hissait le chalut, quand on repartait, ils étaient derrière vous. C'était la première fois de ma vie; la toute première.

M. Gerald Keddy: Oh la la! Ça fait 1 250 morues.

M. Don Blackwood: Non, 250.

M. Gerald Keddy: C'était sur un chalut.

M. Don Blackwood: Oui, en deux heures.

M. Gerald Keddy: Combien d'hameçons y a-t-il en tout sur un chalut?

M. Don Blackwood: Cinquante.

M. Gerald Keddy: Nous en avons 200 par rafiote chez nous. Très bien. C'est ce que je voulais comprendre.

S'il y avait une pêche commerciale limitée, seriez-vous aussi en faveur d'une pêche sportive limitée?

M. Don Blackwood: Oui, s'il y avait une pêche commerciale limitée, la moitié de la pêche sportive n'en aurait pas besoin parce que le voisin dirait : « Et si demain tu m'en jetais un sur le quai? »

M. Gerald Keddy: C'est à peu près ce que nous ont dit plusieurs autres témoins.

M. Don Blackwood: Cela s'est fait pendant des années. Quelqu'un vient sur le quai et demande qu'on lui en lance un pour son dîner. Ça règle une partie du problème.

M. Gerald Keddy: Bien sûr. Ça en règle une bonne partie.

Mon autre question porte sur votre attitude de pêcheur commercial face à la science. Il ne fait pas de doute qu'il y a une fracture entre les pêcheurs commerciaux et les scientifiques. Je le perçois dans les avis que j'entends sur la politique et le gouvernement ainsi que le MPO, qui au bout du compte font des recommandations au ministre qui lui les transforme en loi.

Dans quelle mesure selon vous cela est-il attribuable à la réduction très grave et très marquée des travaux scientifiques au MPO depuis 10 ans alors qu'il aurait sans doute fallu en faire plus et non pas moins?

M. Don Blackwood: Il est évident qu'il faut augmenter les travaux de recherche. Je ne souscris pas à tout ce que disent les scientifiques et eux ne seront sûrement pas d'accord avec moi sur toute la ligne, mais je peux vous donner des exemples. Par exemple, quand on a ouvert les stocks de la baie à la pêche au crabe, je me servais d'un palangrier à l'époque; il y avait sans doute entre 20 et 25 permis dans la baie, la flottille de 45 pieds, à l'époque. On a pêché une journée et demie puis ils ont fermé la saison. Nous sommes donc allés à St. John's avec Dave Taylor pour une réunion pour voir si on pouvait obtenir un prolongement. Dave a dit : « Les stocks de crabe de la baie de Bonavista ne peuvent pas supporter une autre journée de pêche ».

Il y avait 25 permis à l'époque; aujourd'hui, il y en a à peu près 250 dans la baie de Bonavista pour les pêcheurs de crabe côtier. Nous prenons tous entre 12 500 et 13 500 livres, je ne suis pas sûr, chaque année depuis trois ou quatre ans. Les stocks sont aussi bons aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a trois ou quatre ans. Il est certain qu'il y a plus de crabes à carapace molle cette année, mais le nombre de crabes qu'on y trouve est aussi élevé. Il y a deux ans, j'ai dû faire neuf voyages pour atteindre mon quota; cet été, trois ont suffi. Mon associé en a fait 11 il y a deux ans; cette année, six.

Les scientifiques nous disaient qu'il n'y en avait pas; pourtant, il y en a.

•(1130)

M. Gerald Keddy: Je n'essaie pas de défendre les scientifiques mais j'admets qu'il est important pour l'industrie et les scientifiques de collaborer parce que ce sont ces données qui remontent la hiérarchie du MPO et qui aboutissent chez les maîtres politiques du ministère, qui eux prennent les décisions finales. Cela était-il donc basé sur de mauvaises données, des données incomplètes ou était-ce la conséquence d'un service de la recherche scientifique au ministère qui n'est pas financé, qui est désorganisé et qui n'est plus que l'ombre de ce qu'il était il y a moins de dix ans?

M. Don Blackwood: Pour moi, c'était une question de savoir qui menait. À l'époque, ils voulaient être nos maîtres et nous dicter ce que nous allions avoir, un point c'est tout.

M. Gerald Keddy: J'ai une autre question que j'ai posée en privé à M. Penney, le témoin qui vous a précédé.

Avant d'entrer en politique, j'ai été exploitant forestier et agriculteur, et je peux vous dire que quand j'étais agriculteur, nous avions toujours des relations difficiles avec le gouvernement. Nous n'avions jamais assez d'informations scientifiques. Nous ne pouvions rien obtenir du gouvernement si nous n'avions pas des informations scientifiques pour corroborer ce que nous disions. Nous avons donc fini par financer nous-mêmes nos recherches scientifiques, en tout cas pour ce qui est de l'industrie des arbres de Noël. Nous avons partagé ces coûts avec le gouvernement provincial et avec le gouvernement fédéral, avec tous les gens qui voulaient bien embarquer, et à partir de là nous avons pu avoir des données vraiment concrètes à soumettre au gouvernement. Nous avons eu des débuts assez modestes, avec un programme d'étudiants d'été à 10 000 \$ ou 15 000 \$, et progressivement nous en sommes arrivés à consacrer 50 000 \$ ou 60 000 \$ à divers projets. Ce n'est pas parce que cela ne se faisait pas dans le passé qu'on ne doit pas le faire aujourd'hui. Quel que soit le gouvernement auquel on s'adresse, on doit pouvoir s'appuyer sur des données solides, car le gouvernement

a la partie trop facile pour vous dire qu'il rejette votre demande parce qu'elle n'est pas confirmée par des données scientifiques, même s'il ne finance pas les recherches scientifiques qui vous permettraient d'avoir les bonnes données.

M. Don Blackwood: Les données scientifiques existent. Elles sont dans vos registres, vos feuilles de contrôle, vos rapports d'observation. C'est de l'information de première main, aussi fiable que si vous aviez un chercheur scientifique dans le bateau. C'est à cela que servent ces gens-là.

Je peux jeter un filet ce soir et demain matin, avec deux filets, j'aurai pêché 1 100 livres de morue. Quelles données scientifiques de plus voulez-vous? Je ne peux pas aller au fond voir ce qu'il y a là exactement. Les données sont là sous nos yeux. Quand je rentre, il y a le contrôleur qui appose sa signature, et j'avais avec moi un observateur qui signait aussi le registre. Ce sont des faits. J'ai amené un observateur à deux reprises cette année et je n'ai jamais eu de problème avec lui durant la saison de la morue et la saison du crabe.

M. Gerald Keddy: Et cet observateur, c'est quelqu'un qui a un bagage scientifique ou un simple observateur?

M. Don Blackwood: C'est quelqu'un du MPO. J'imagine qu'il travaille avec la Direction scientifique du MPO sur l'étude des stocks et tout le reste.

M. Gerald Keddy: Dans ces conditions, j'imagine que le MPO reçoit maintenant les bonnes informations, si tout ce que vous nous avez dit est exact, et je suppose qu'il doit comprendre, comme nous sommes en train de le comprendre ici, qu'il y a assez de morues pour alimenter une pêche commerciale limitée et probablement une petite pêche récréative.

•(1135)

M. Don Blackwood: Je pense que c'est pour cela que quand le MPO a ramené la taille des mailles de six pouces et demi à 5 pouces et demi, il nous a limités à 15 brasses de profondeur.

Alors qu'est-ce qu'on veut trouver? On veut savoir combien il y a de morues dans 15 brasses d'eau? On ne veut certainement pas savoir combien il y a de plies rouges. À quoi cela sert-il d'avoir des mailles de cinq pouces et demi si on ne peut pas vendre la plie rouge qu'on prend? Elle est trop petite pour être vendue. Donc en fait, on utilise des filets à plie rouge, mais qui doivent servir pour la morue, dans 15 brasses d'eau. Il n'y a pas d'autre façon de voir les choses.

M. Gerald Keddy: Donc c'est une pêche indicatrice sans l'être.

M. Don Blackwood: C'est une pêche indicatrice sans l'être, et il y a des pêcheurs indicateurs à qui l'on dit : « Mettez votre matériel comme ci et comme ça ». Dans notre baie, on ne mouille pas un filet maillant dans 80 brasses d'eau pour attraper de la morue. On les attrape dans 20 à 40 brasses d'eau, ou alors on peut aller de 120 à 150 brasses.

M. Gerald Keddy: C'est intéressant, car nous avons le même genre de pêche indicatrice sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. Ils vont là-bas à l'époque de l'année où il n'y a pas de poisson, sur un banc où l'on ne trouve normalement jamais cette espèce, et c'est ce qu'on appelle une pêche indicatrice. Et ensuite, ils reviennent en disant : « Il n'y a pas de poisson ».

M. Don Blackwood: Et ce n'est pas la réalité. C'est comme quand on est limité à la zone de pêche de la plie rouge. Les zones où l'on pose les filets pour la plie rouge ne sont pas idéales pour la morue, et pourtant on y pêche de la morue.

M. Gerald Keddy: Exactement. Et par conséquent, on peut imaginer qu'il y a beaucoup plus de morue que cela dans les zones de pêche traditionnelles de la morue.

M. Don Blackwood: Dans les zones de pêche traditionnelles, oui, c'est sûr.

M. Gerald Keddy: Cela paraît logique.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Bon, messieurs, je crois que nous allons devoir nous arrêter là et passer à M. Blais pour une autre série de questions.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur Blackwood, et merci de vous être déplacé afin de comparaître devant nous aujourd'hui. Tout d'abord, je voudrais mieux vous connaître.

Est-ce que vous faites partie également d'une association de pêcheurs? Si oui, laquelle?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Oui, je suis membre de la FFAW.

[Français]

M. Raynald Blais: Est-ce que vous avez remarqué, vous aussi, la présence de phoques?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Oui, mais je suis limité à la baie, comme M. Penney. Nous pêchons sur la côte, dans les limites de la baie, jusqu'à une vingtaine de milles au large. Il y a énormément de phoques.

[Français]

M. Raynald Blais: Pourriez-vous décrire le phénomène un peu plus? Depuis combien de temps l'avez-vous observé? Est-ce qu'il a pris de l'ampleur, etc.?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Oui, le nombre de phoques a augmenté. Au début, quand nous avons commencé à pêcher au large des baies, on en voyait un ou deux parfois. Maintenant, quand on pêche le crabe, il y a des jours où l'on voit grouiller des centaines et des milliers de phoques du Groenland. Et au printemps, quand on chasse la guifette, le canard ou autre chose, s'il y a un morceau de glace qui flotte, il y a un phoque dessus avec une morue à côté de lui, le ventre ouvert. C'est tout ce qu'ils prennent, ils prennent le ventre et laissent le reste.

[Français]

M. Raynald Blais: Ce sont des phoques du Groenland, que vous voyez davantage, n'est-ce pas, et non des phoques à capuchon?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Effectivement, il y a plus de phoques du Groenland.

[Français]

M. Raynald Blais: S'il y avait réouverture de la pêche côtière à la morue, quel genre de système de contrôle serait adéquat pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'abus de la part des pêcheurs?

[Traduction]

M. Don Blackwood: On est limité par la quantité de matériel qu'on peut utiliser. Chaque pêcheur doit être responsable de ce qu'il fait. Il y a notamment la présence des observateurs. Normalement, chez nous, chaque pêcheur doit emmener l'observateur au moins une fois durant la saison. Certains les emmènent deux ou trois fois.

Mais en général, nous sommes tous responsables. Il n'est pas question que je laisse mon voisin détruire quelque chose dont j'aurai besoin l'année prochaine et l'année suivante et l'année suivante encore. Il n'en est plus question. Nous ne pouvons plus tolérer cela. L'enjeu est trop grand.

[Français]

M. Raynald Blais: Compte tenu de l'histoire de la morue et du degré de responsabilité des pêcheurs, pensez-vous que cela fera en sorte que les pêcheurs agiront de façon responsable par rapport à la ressource?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Je pense que les pêcheurs sont plus responsables maintenant qu'il y a 20 ou 25 ans, beaucoup plus responsables. Il y a des années, quand on pêchait avec des trappes à morue, on rejetait les juvéniles, on le laissait flotter, des tonnes et des tonnes de juvéniles, mais cela ne se fait plus. Les choses ont changé.

Nous parlions de la pêche à la ligne et à l'hameçon et de la pêche au filet maillant. À l'époque de la pêche à la ligne et à l'hameçon, nous devions partir à sept ou huit milles de distance pour attraper le poisson. Tout près du port, on ne peut pas utiliser ce genre de ligne parce que l'eau est trop profonde.

À chaque fois qu'on utilise la ligne et l'hameçon, le filet maillant ou n'importe quoi, il faut retirer le matériel qu'on a mouillé. Il faut être responsable de ce qu'on fait.

● (1140)

[Français]

M. Raynald Blais: Vous avez décrit une situation tout à fait nouvelle pour vous, à savoir qu'à chaque hameçon, il y avait une morue. Est-ce que vous avez entendu d'autres pêcheurs vous dire qu'ils avaient vécu la même situation, ou est-ce que c'est plutôt exceptionnel?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Non, cette année-là, tous les pêcheurs de mon coin ont eu la même expérience. Il y en avait des milliers. C'est là où il y a de l'appât qu'on trouve le poisson. Ils ont des queues, et il y a un immense océan.

En 1980, quand nous avions des palangriers, la baie de Bonavista a été pleine de flétans noirs, on en avait jusqu'aux genoux — on en sortait 1 000 livres par filet du milieu de juin au milieu de novembre, quand on a arrêté. Il y en avait autant quand nous avons arrêté que quand nous avions commencé. L'année suivante, plus rien. Où était passé le poisson? On ne l'avait pas pris, il n'y avait personne en mer l'hiver. L'année suivante, il n'est jamais revenu. Les choses ont donc suivi leur cours dans la baie ou quelque part dans l'océan, et il a fallu attendre jusqu'à cette année pour voir réapparaître une certaine quantité de flétans noirs en eau profonde.

Donc, il y a des cycles pour tout, en particulier pour les stocks côtiers. C'est la même chose pour le calmar, le hareng et le maquereau.

Nous avons vu du maquereau cette année. C'est la première fois depuis une quinzaine d'années que nous voyions une quantité assez importante de maquereau. Donc je pense qu'il y a des cycles pour tout.

[Français]

M. Raynald Blais: Vous avez observé cette année une présence massive de morue. Qu'en est-il de l'historique de cette situation, par exemple depuis 2000?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Je crois que dans bien des cas, ce sont simplement des cycles.

[Français]

M. Raynald Blais: C'est comme dans le cas du crabe?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Au fond, c'est comme le crabe. C'est la même chose. Même pour le crabe, nous faisons une certaine pêche sélective que nous ne devrions pas faire, en tout cas il y a des pêcheurs qui le font. Légalement, nous pouvons vendre le crabe qui fait plus de trois pouces et trois quarts. Si vous rapportez seulement du crabe de quatre pouces, vous allez avoir plus d'argent. Beaucoup de pêcheurs ne le font pas, mais certains le font et si cela continue, ce sera la même chose que pour la morue. On va détruire la ressource.

Quand on sort du crabe de taille légale, il faut le prendre. Il ne faut pas en choisir certains et rejeter les autres. S'ils ont la taille légale, il faut les garder au lieu de se dire qu'on va garder uniquement ceux qui font quatre pouces parce qu'ils vont rapporter plus d'argent. Mais c'est pourtant ce qui se passe.

[Français]

M. Raynald Blais: Comment voyez-vous la surpêche étrangère relativement aux ressources en morue? Est-elle la cause principale de la destruction de cette ressource, et le phoque, l'un des autres facteurs?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Pour ce qui est des stocks hauturiers, la faute ne vient pas seulement de la surpêche étrangère, mais de notre surpêche aussi, il y a des années, quand nous pratiquions une pêche sélective de la morue en laissant repartir les petits poissons pour ne garder que les gros. Nous avons donc contribué à la destruction des stocks comme les étrangers. Ce n'était pas la faute seulement des étrangers; nos propres entreprises disaient à leurs employés : « Les gars, quand vous allez rentrer cette fois-ci, je veux du 80 p. 100 ». Alors vous savez bien ce que devenaient les petites poissons : on les rejetait. Mais c'était intenable.

Il n'en reste plus assez au fond. Le fond a été gratté à l'infini. Il est à peu près aussi net que ce plancher. Alors à quoi bon aller chercher de l'appât sur ce plancher s'il n'y a rien là?

Nos chalutiers continuent encore à faire la même chose. Nos stocks de poissons côtiers ne reconstitueront jamais les stocks hauturiers, parce que dès qu'il y a du poisson, quelqu'un l'attrape.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup. Nous allons devoir nous en tenir à cela, monsieur Blais.

Nous passons maintenant à M. Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre exposé.

Vous avez dit tout à l'heure qu'à votre avis il faudrait autoriser les pêcheurs commerciaux à avoir une petite pêche commerciale d'environ 8 000 à 10 000 livres. Si M. Penney a raison et que nous avons plus de 7 000 pêcheurs, et si les informations du MPO mentionnées par M. Murphy, à savoir qu'il y a environ 50 000 tonnes de ressources côtières, sont exactes, ce que vous demandez, c'est de prendre tout le poisson. Si les chiffres du MPO et les vôtres sont exacts, ce que vous dites en gros, c'est que tous les pêcheurs commerciaux devraient être autorisés à attraper littéralement tout le poisson de la baie.

Il y a manifestement quelque chose qui ne va pas. Hler, on nous a donné des informations anecdotiques selon lesquelles les chiffres du MPO sont erronées et les stocks devraient être le double ou le triple de ce que dit le ministère. Je ne comprends pas comment des gens aussi instruits au ministère peuvent commettre une erreur aussi grossière. Alors c'est la quadrature du cercle. Si le MPO dit qu'il y a 50 000 tonnes de poissons dans la zone côtière et que les pêcheurs disent que c'est faux, que les stocks sont beaucoup plus importants — vous avez dit que d'après eux, le rapport Hutchings et Myers était manipulé —, je vais être un peu brutal ici, mais pensez-vous que les travaux scientifiques du MPO sont manipulés? Je n'arrive pas à comprendre qu'ils se trompent à ce point.

• (1145)

M. Don Blackwood: Je ne pense pas que les chercheurs du MPO aient toujours les faits exacts. C'est comme pour la pêche indicatrice. Si l'on doit mouiller le matériel uniquement dans certaines zones, comment peut-on savoir exactement ce qui se passe dans les zones à morue? Il y a des endroits pour la morue, il y a des endroits où l'on mouille le matériel pour pêcher la morue, il y en a d'autres où l'on va pêcher le flétan noir, d'autres encore où l'on va pêcher le crabe. Mais il faut mouiller le matériel à ces endroits-là et pêcher au bon moment pour attraper de la morue. On en pêche au printemps quand elles chassent le hareng, et ensuite elles repartent et reviennent à la période du capelan. Ça ne sert à rien de mouiller des filets à morue en mai ou début juin, parce qu'il n'y en a pas. À quoi bon avoir une pêche indicatrice en juin s'il n'y a pas de morue à cette période-là?

M. Peter Stoffer: Mais les chercheurs le savent bien, non?

M. Don Blackwood: C'est ce qu'ils font.

M. Peter Stoffer: Je ne comprends pas pourquoi ils feraient une chose pareille. Si vous étiez chercheur scientifique et si vous vouliez obtenir des informations correctes et exactes, il me semble que vous vous adresseriez à des pêcheurs et à des gens de ce genre pour vous assurer... Ils doivent avoir des informations historiques sur le moment le plus approprié pour pêcher le poisson et le type d'engin à utiliser. Je ne comprends pas, à moins qu'il y ait une volonté délibérée de manipuler l'information ou qu'ils n'aient vraiment aucun budget et qu'ils fassent simplement quelque chose pour dire qu'ils l'ont fait. Il doit bien y avoir une explication.

M. Don Blackwood: Il est toujours facile d'accuser quelqu'un d'autre. C'est comme pour la plie rouge cette année. Elle est à 10 ou 15 brasses de profondeur et vous allez attraper 1 000 ou 1 100 livres de morue avec six filets? Je n'ai jamais entendu parler d'une chose pareille. Si ce filet était à 20 ou 30 brasses de profondeur, vous pourriez peut-être avoir 10 000 livres de morue avec six filets. C'est possible, mais on ne le sait pas parce qu'on ne va pas voir.

M. Peter Stoffer: Vous avez dit qu'avec les filets maillants vous attrapiez votre quota en deux jours et que quand vous aviez utilisé les lignes et hameçons pour la première fois, vous aviez un poisson à chaque hameçon. Vous dites que vous avez pris votre quota en deux jours avec les filets maillants. Combien de temps vous faudrait-il pour y parvenir avec des lignes et hameçons?

M. Don Blackwood: Ce sera aussi environ deux jours, car de toute façon on ne peut rapporter qu'environ 2 000 livres dans le bateau. Nous utilisons seulement un petit bateau rapide, donc nous sommes limités pour la quantité de poissons que nous rapportons. C'est comme pour la pêche à la plie rouge.

Dans notre coin, l'eau est très profonde. Nous sommes donc obligés de partir à environ 7 milles de distance pour trouver des fonds à 10 ou 15 brasses et pouvoir mouiller nos engins. Pour la plie rouge, ils nous ont limités à la zone que nous appelons Offer Gooseberry Island. Ensuite, ils nous ont dit que nous ne pouvions rapporter que 300 livres de morue. On a le droit de rapporter jusqu'à 1 600 livres de morue habillée, mais on ne peut en rapporter que 300 livres par jour. Je suis donc obligé de faire 7 milles aller et 7 milles retour pour ramener 120 \$ de poisson alors que j'aurais pu tout ramener en une seule fois. Ce sont les restrictions que le MPO impose sur certaines de ces pêcheries qui vont nous ruiner.

C'est la même chose pour la pêche au flétan noir cette année. Si vous surchargez vos filets à flétan noir et que vous remontez plus que 10 p. 100 de morue, ou bien vous rejetez le poisson s'il n'y a pas d'observateurs à bord et vous continuez à pêcher le flétan noir, ou alors, si vous avez un observateur à bord, vous remontez vos engins et vous les changez.

Les gens qui pêchent le flétan noir ne cherchent absolument pas la morue. Pour commencer, on mouille les engins à 160, 170 ou 180 brasses de profondeur, là où il n'y a en général pas beaucoup de morue. Il arrive parfois qu'il y ait un peu de morue à proximité du fond qui se fait prendre. Quand on pêche le flétan noir, et que c'est cette espèce qu'on cible, il arrive qu'on en remonte 5 ou 6 000 livres et qu'on ait aussi 1 000 livres de morue. On a le flétan noir qu'on recherchait, il y a quand même le problème de la morue qui est là. On n'aura jamais une autre pêche.

• (1150)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci.

Nous passons maintenant à M. Simms.

M. Scott Simms: Vous avez dit qu'à une époque, et j'ai oublié l'année, vous aviez du flétan noir jusqu'aux genoux.

M. Don Blackwood: C'était en 1980.

M. Scott Simms: Et vous avez dit qu'un an après le poisson avait pratiquement disparu.

M. Don Blackwood: Oui, disparu. C'est tombé de 1 000 livres par filet... Je crois que la date exacte à laquelle le poisson arrivait dans la baie, c'était le 14 juin, et on pouvait en sortir 9, 10, 15 filets. Les usines nous autorisaient à ne ramener que 9 000 livres par jour.

M. Scott Simms: Et j'imagine que vous n'avez plus jamais revu cela.

M. Don Blackwood: L'année suivante, il est arrivé certains jours qu'on remonte 3 ou 4 000 livres en tout. Mais il n'y a plus jamais eu quelque chose d'analogue.

M. Scott Simms: Et tout de suite après, vous avez parlé du cycle. Vous avez dit que c'était un cycle et vous n'avez pas attribué le problème à des pratiques néfastes ou quelque chose comme cela. Vous avez dit que c'était simplement un cycle. À l'heure actuelle, vous pensez que nous entamons un nouveau cycle d'abondance de la morue et que nous sommes en train de passer à côté? Est-ce que c'est ce que vous pensez?

M. Don Blackwood: Je pense qu'il y a un certain élément de cycle. Il y a l'appât, la façon dont se comporte l'appât dans la baie, l'endroit où on le trouve, et il y a les stocks de capelan et de hareng et tout le reste. La survie de tous les autres poissons, y compris la morue, dépend de la présence de ce poisson appât.

Cette année, l'appât se trouvait essentiellement de la partie moyenne de la baie jusqu'à Bonavista. Il n'y a eu absolument aucune pêche de capelan de l'autre côté de la baie. Nous en avons eue un

jour. Mais il n'y avait pas de stock de capelan sérieux. En revanche, entre le milieu de la baie et Bonavista, il y en avait des milliers. Et c'est là que se trouvait aussi la morue, du milieu de la baie à Bonavista.

M. Scott Simms: Vous avez aussi dit que cette abondance de morue nuisait à toutes les autres espèces que vous pêchez. Depuis deux jours, on nous dit qu'il y a de la morue dans tous les casiers et tous les filets. Pensez-vous que toute cette pêche commerciale limitée vous aidera aussi pour les autres espèces?

M. Don Blackwood: Oui, parce que cela nous donne un peu de marge, vous pouvez en tirer un peu plus. Si vous mouillez des filets pour pêcher le flétan noir et que vous êtes autorisés à sortir, disons 5 000 livres de morue, et que vous pêchez 400 livres de morue, vous savez que vous n'êtes pas obligés de sortir vos engins et de les déplacer. Le flétan noir ou l'espèce que vous recherchez est là. Vous n'êtes pas obligés de changer constamment votre matériel.

On dirait que toutes les pêches qu'on pratique là sont des pêches indicatrices pour voir combien il y a de morues, ou si c'est du crabe, on peut rester là, mais si c'est de la morue, on ne peut pas. On passe son temps à se demander où aller.

M. Scott Simms: Dans l'évaluation des stocks dont on parlait ce matin, on a mentionné des niveaux extrêmement bas, seulement 2 p. 100 environ du niveau des années 80, en se basant essentiellement sur les stocks hauturiers. Vous avez dit tout à l'heure que vous ne voyiez pas le lien entre les stocks côtiers et les stocks hauturiers, parce que dans certains cas les poissons qui essaient de partir au large se font décimer. Est-ce exact?

À St. John's, nous allons vraisemblablement entendre des témoignages à l'appui de cette évaluation des stocks, donc avant que nous partions là-bas, dites-moi dans quelle mesure ils se trompent.

M. Don Blackwood: Je crois qu'il y a plus de poisson dans la zone côtière qu'il y a 15 ou 20 ans. Il y a 25 ans, quand j'ai commencé à pêcher, nous remontions, 20, 25, 30 et parfois 50 filets de morue. Il y avait des jours où nous en sortions 200 livres, d'autres où c'était 1 500 livres, selon l'endroit. Je sais que si je mouillais aujourd'hui 50 filets, quand je les remonterais demain, j'aurais 10 ou 12 000 livres de morue, c'est sûr.

• (1155)

M. Scott Simms: Un pêcheur de Bonavista m'a dit une fois — ce n'était pas un de nos témoins — que si nous devions compter sur le stock de poisson côtier pour reconstituer le stock au large, on n'aurait plus jamais de pêche côtière. Vous êtes d'accord avec cela?

M. Don Blackwood: Nous en aurions pour un sacré bout de temps à attendre.

M. Scott Simms: Merci.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Monsieur Murphy.

L'hon. Shawn Murphy: Je poursuis sur ce sujet — et je vous remercie de votre témoignage et d'être venu nous rencontrer. Notre étude porte sur les stocks de morue. Nous avons beaucoup parlé des stocks côtiers et nous les avons analysés.

Pour ce qui est de la zone hauturière — je sais bien que vous n'êtes pas un pêcheur hauturier —, comment peut-on ramener la morue dans ces zones?

M. Don Blackwood: En interdisant à tout le monde d'aller là pendant un bon moment. Il y a des années, quand on pêchait sur les bancs, la pêche se faisait uniquement avec des lignes et hameçons; on ne touchait pas au fond qui était resté intact quand les goélettes sont parties. Mais si je balaie le fond aujourd'hui, demain il va y avoir un autre bateau qui va venir le balayer au même endroit derrière moi. C'est la même chose pour les chalutiers à crevettes qui passent sur les zones à crabe. Laissez passer un peu de temps et ce sera la même chose. Cela ne se fera pas demain ou la semaine prochaine, mais cela finira par arriver.

L'hon. Shawn Murphy: À propos de cet écart entre les chercheurs scientifiques et le secteur de la pêche, avez-vous lu le tout dernier rapport? Il est probablement dépassé parce que ce dernier rapport, qui remonte je crois à mai 2005, ne fait pas état de ce qu'on trouvait à terre ou dans la mer cet été, mais avez-vous vu ce rapport?

M. Don Blackwood: Non.

L'hon. Shawn Murphy: Cela confirme une grande partie de ce que vous affirmez. Il semble que cela laisse supposer un clivage entre les stocks hauturiers et les stocks côtiers, ces derniers étant considérablement plus sains que les premiers.

Voici ma question. Si je vous suis bien, vous souhaitez que la pêche commerciale soit ouverte à tous les détenteurs de permis permanent et vous préconisez aussi une pêche alimentaire. M. Stoffer a fait les calculs et d'après mon évaluation, cela semblerait être assez considérable. Ensuite, on ajoute la pêche alimentaire. Même si ce n'est pas vérifié, quelqu'un au ministère des Pêches et des Océans déclare qu'il y a trois ou quatre ans, on a calculé le nombre de permis — cela représentait 90 000 permis pour Terre-Neuve à des fins de pêche alimentaire. En toute bonne foi, je ne vois pas comment on pourrait contrôler cela tellement. Il y aura toujours des gens qui vont vouloir exagérer et passer outre aux règles. Quand on met tout ensemble, ne pensez-vous pas que votre conception de la pêche commerciale et de la pêche alimentaire va un petit peu trop loin?

M. Don Blackwood: Il y a quelques années, la moitié de ces 90 000 permis ont été achetés par des pêcheurs commerciaux parce que c'était la seule façon pour nous d'en obtenir un au moment où il n'y avait plus de morue. Beaucoup de pêcheurs sportifs, à mon avis, veulent avoir la possibilité d'attraper un poisson quand ils sont à bord de leur bateau et il n'est pas question pour eux de piller les stocks. Pour la plupart, s'ils sont à leur chalet, ils veulent attraper un poisson et c'est très bien. Si la pêche commerciale était ouverte, beaucoup d'entre eux renonceraient à pêcher parce qu'ils me diraient : « Don, apporte-moi un poisson pour le dîner » ou « Je vais t'acheter un poisson pour le dîner ». Nous sommes des Terre-Neuviens et nous empêcher de pêcher est très douloureux, quand on sait que de l'autre côté du golfe, les gens attrapent ce qu'ils souhaitent dans les mêmes eaux.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Il ne reste plus qu'une minute et j'aimerais bien poser une question.

Vous avez dit que le stock de morue de la baie, s'il quittait la baie, — si j'ai bien compris ce que vous avez dit — serait tout simplement emporté, n'est-ce pas?

M. Don Blackwood: Je pense que oui, effectivement, après un certain temps il serait emporté.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Mais ce n'est pas le cas maintenant. Je suppose qu'il n'y a pas de stock à être emporté actuellement.

M. Don Blackwood: Tout dépend du nombre de bateaux qui pêchent. Il y a des années, j'ai effectivement vu des chalutiers, que l'on peut voir la nuit...

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Oui, mais cela n'existe plus. C'est ce que je voulais dire.

• (1200)

M. Don Blackwood: Non, en effet. Le stock se maintiendra un certain temps mais s'il s'éloigne de la côte, il y aura preneur. Il existe encore des chalutiers qui attrapent du poisson.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Oui, en effet, mais ils ne sont pas censés en attraper beaucoup.

M. Don Blackwood: Ils ne sont pas censés le faire mais à la télévision l'autre soir, j'ai vu quelqu'un qui avait 80 p. 100 de morues et 10 p. 100 de l'espèce qu'il devait pêcher.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Et c'était un de nos bateaux?

M. Don Blackwood: Je ne suis pas sûr car je n'ai pas entendu le message directement. C'est ma femme qui m'en a parlé. Mais il avait attrapé 80 p. 100 de morues et 10 p. 100 de l'espèce qu'il devait pêcher. N'est-ce pas révélateur?

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je me le demande, parce que, pour la plupart, nous avons l'impression qu'on attrape très peu de morues du Nord en haute mer. Quand vous dites que la morue quitte la baie et est attrapée plus loin, je me demande de quoi vous parlez. C'est ce que je voulais savoir.

Nous allons passer au tour suivant. Avons-nous le temps de donner cinq minutes à chacun? Si nous tâchons d'être concis, nous terminerons dans des délais raisonnables.

Monsieur Hearn, vous avez la parole.

M. Loyola Hearn: Monsieur le président, je vais faire une remarque, après quoi je poserai une question d'ordre général.

Ma remarque porte sur l'exposé liminaire de Don. Nous sommes entièrement d'accord avec vous. Vous savez que le comité s'efforce de mettre un terme à la surpêche. Ce mois-ci, cela fera quatre ans que nous travaillons. Nous avons réussi du moins à alerter les instances internationales. Avons-nous réussi? Si peu. On a intensifié la surveillance et on a donné quelques contraventions. C'était ni plus ni moins comme un avertissement pour infraction sur la grand-route et cela ne signifie pas grand-chose. Mais étant donné que l'attention est tournée vers la situation et que la pression s'intensifie, je pense que cela va s'inscrire dans l'équation générale. Vous avez absolument raison de décrire les choses comme vous le faites.

Vous avez tout à fait raison de dire ce que vous dites à propos des politiciens, en l'occurrence de Crosbie. Le soir où cette annonce a été faite, j'étais dans la salle avec les pêcheurs. Je me souviens clairement que pendant les années précédentes, pendant les travaux préparatoires, lorsqu'on parlait de réduction des quotas, les pêcheurs se récriaient et déclaraient qu'on ne peut pas réduire notre prise. Ainsi, je pense que nous sommes tous à blâmer. Le soir où l'annonce a été faite, je ne pense pas que les gens qui trépassaient devant la porte étaient venus remercier M. Crosbie. Ils voulaient le lyncher.

Je pense que nous avons fait un long bout de chemin. Les pêcheurs d'aujourd'hui sont différents et vous en faites partie. Vous êtes beaucoup plus conscients de la situation. Autrefois, on parlait de rejeter par-dessus bord les petits poissons. Je me souviens qu'autrefois on traversait notre port en foulant les petits poissons au pied. On pouvait attraper 70 000 livres de morue qu'on essayait de nettoyer par un après-midi du mois d'août. Les choses ont beaucoup changé.

Toutefois, il semble qu'actuellement nous sommes limités au stock de la baie. J'habite sur la rive Sud et j'ai pêché là toute ma vie, quand j'étais jeune, quand j'étais à l'école secondaire, à l'université, et quand j'enseignais. J'enseignais à Trepassey et je parcourais la route entre Renewes et Trepassey, dépassant Renewes Rocks en direction du cap Ballard Bank, où se trouvaient des territoires de pêche de premier ordre. Un matin j'ai compté 127 bateaux de pêche dans la région, qui pêchaient soit à la ligne à main, soit à la turlute. Il n'y a plus un seul poisson sur ce territoire aujourd'hui. Le poisson est revenu ici mais il n'est pas retourné là-bas, parce qu'il y a quelques années on a entrepris de pêcher les pétoncles. On m'a dit que le fond marin est complètement ratissé ce qui confirme ce que vous affirmez à propos du dragage.

Nous ne pouvions profiter sans doute de stocks locaux dans la baie parce que la côte est en ligne droite pour les stocks des Grands bancs, la morue du Nord pouvait ainsi descendre. Cela n'existe plus. Il n'y en a plus. Les stocks de la baie se reconstituent mais nous exploitons davantage ces stocks locaux, sans connaître les faits et les chiffres, et je me demande si ce n'est pas risqué. Ne serait-il pas grand temps de faire les évaluations qui s'imposent, en combinant nos connaissances et les connaissances scientifiques, pour que nous sachions combien de poissons nous pouvons prendre, pour non seulement conserver ce que nous avons mais augmenter quelque peu les stocks?

Je pense que quelqu'un a dit clairement ce matin, et nous avons tous abondé dans son sens, que l'époque des importants stocks de morue étant révolue, il n'est peut-être pas souhaitable de les restaurer parce que cela pourrait détruire la pêche au crabe et au homard. Ne serait-il pas temps d'envisager d'équilibrer l'ensemble? Ne serait-il pas temps d'avoir plus de données scientifiques, qui viendraient s'ajouter à nos connaissances? Vos connaissances sont excellentes mais ne servent à rien si elles ne sont pas intégrées.

Nous avons désormais affaire à une nouvelle génération de pêcheurs. Ne pensez-vous pas que nous devrions être capables de savoir ce que nous faisons avant d'agir?

M. Don Blackwood: Oui, nous devrions certainement savoir ce que nous faisons avant d'agir dans le cas de la morue et de toutes les espèces que nous attrapons. Je ne vais pas laisser les stocks de crabe de la baie de Bonavista être détruits si cela est évitable. Je préférerais que l'on réduise mon quota, et en fait, il en est question actuellement, pour l'année qui vient, et quelques pêcheurs en ont parlé l'an dernier.

Il y a ce que nous appelons la baie intérieure et la baie extérieure. La baie extérieure représente seulement la moitié de la taille de la baie intérieure et il y a là beaucoup plus de permis. Il vaut mieux pour les pêcheurs qu'on ouvre toute la baie et ceux qui pêchent dans la baie extérieure ont un quota supérieur à cause de l'endroit. Cela représente 2 500 livres de plus. Il vaut mieux perdre 1 000 livres dans la baie extérieure et qu'on donne 1 000 livres de plus à ceux qui pêchent dans la baie intérieure, ouvrant ainsi toute la baie. Mais il se trouve qu'il y a des endroits dans la baie qui ne sont pas touchés parce que les pêcheurs qui pêchent dans la baie intérieure ne s'éloignent pas du littoral, pour ainsi dire, et il y a un territoire qui

s'étend sur 10 milles une fois le premier mille franchi où se trouvent beaucoup de crabes, mais personne n'y pêche. Les stocks sont donc très abondants là mais pour l'heure, tout est pêché d'un côté et de l'autre de la limite.

• (1205)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci.

Monsieur Blais, allez-y.

[Français]

M. Raynald Blais: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Blackwood, j'aimerais vous entendre un peu par rapport aux avis scientifiques. J'aimerais que vous me fassiez part de votre degré de confiance relativement aux avis scientifiques et que vous m'expliquiez pourquoi votre degré est moindre. Dans un premier temps, donc, de quelle façon considérez-vous les avis des scientifiques actuellement?

[Traduction]

M. Don Blackwood: Je pense que les scientifiques se font une opinion à partir de ce qu'ils constatent effectivement eux-mêmes, des renseignements qui sont recueillis et qui leur sont fournis. C'est comme la pêche indicatrice. Si les renseignements obtenus se bornent à cette pêche, alors on me donne une information précise fondée sur ces renseignements. Si on ne s'adresse pas à moi pour obtenir de l'information, si on ne consulte pas mon livre de bord, si on se fie à la pêche indicatrice, l'information qu'on me donne se borne à cela. Selon eux, l'information qu'on me donne est véridique et précise, même si je sais qu'elle ne l'est pas. Il ne me sert à rien de contester ce qu'on me dit parce que ce sont les seuls renseignements qu'ils possèdent. Voilà pourquoi je suis venu témoigner aujourd'hui. Essayer de lutter contre tout le monde parce qu'on n'a plus de renseignement ou qu'on pense avoir plus de renseignement que l'information scientifique recueillie... Je fais autant confiance aux scientifiques qu'à vous. Pourquoi pas? Ces gens...

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je ne pense pas que nous voulions nous attaquer à cela aujourd'hui.

[Français]

M. Raynald Blais: J'imagine que vous dites cela dans l'optique du groupe aussi.

En ce qui a trait à ce degré de collaboration et d'ouverture, j'imagine, compte tenu de ce que vous me dites, que vous avez une ouverture relativement à une collaboration éventuelle avec les scientifiques.

[Traduction]

M. Don Blackwood: Oui, absolument.

[Français]

M. Raynald Blais: Mais ce qui vous préoccupe beaucoup — et cela me préoccupe également —, c'est que les scientifiques devraient avoir accès à plus de données, premièrement, et que, deuxièmement, ils fassent affaire avec vous, pêcheurs.

[Traduction]

M. Don Blackwood: Je pense que vous avez tout à fait raison. Nous devrions nous-mêmes fournir l'essentiel des données scientifiques. Les scientifiques font leurs propres études mais s'ils ne nous écoutent pas et s'ils ne tiennent pas compte de nos livres de bord ou de nos rapports d'observation, cela ne sert à rien. À ce moment-là, nous n'intervenons absolument pas. Ils doivent s'adresser aux pêcheurs et aux gens du secteur de la pêche pour obtenir le complément d'information nécessaire. Cela doit se faire dans les deux sens. On ne peut pas se fier à une seule parole. Si on ne se fie qu'à nous, il viendra un jour où nous détruirons encore la pêche, et quand je dis « nous », je veux dire tout le monde.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci, monsieur Blackwood.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci, monsieur Blais.

Monsieur Stoffer, vous avez la parole.

M. Peter Stoffer: Merci.

Vous avez dit qu'il y avait des observateurs à bord de votre bateau. Qu'advient-il de leurs rapports?

M. Don Blackwood: Je ne sais pas si ces rapports sont envoyés aux scientifiques ou si on ne fait que les envoyer à la compagnie pour laquelle ils travaillent.

M. Peter Stoffer: D'accord. Vous avez dit qu'un observateur à bord surveillait vos activités parce que de toute évidence, le MPO veut savoir ce que vous faites. Les observateurs préparent des rapports. Je présume, ou du moins on m'a dit que c'était le cas, que ces rapports étaient envoyés au MPO.

M. Don Blackwood: Je pense qu'ils le sont mais je n'en suis pas sûr. On pousse les choses à l'extrême. Cette année, dans certaines zones de la baie, il y avait des espèces à carapace molle. Elles s'y trouvent actuellement. Elles sont là au milieu de janvier comme elles le sont au milieu de juin. C'est là qu'elles vont pour muer et c'est inévitable. Les observateurs le savaient mais ils ont attendu que chacun ait attrapé 95 p. 100 de son quota avant de décréter la fermeture dans une zone de la baie.

• (1210)

M. Peter Stoffer: Si je vous pose la question, c'est que je présume que les rapports des observateurs sont acheminés vers le MPO. Le MPO, je présume, donne ces renseignements aux scientifiques — et je ne fais que présumer — et les scientifiques utilisent ces renseignements qui viennent s'ajouter aux données qu'ils recueillent. Mais il se peut que les choses ne se passent pas ainsi.

Voici ma question : vous préconisez une pêche commerciale limitée, comme on nous l'a déjà dit, et si le MPO autorisait uniquement cette pêche — interdisant la pêche alimentaire ou sportive, pour ne permettre qu'une pêche commerciale limitée — combien de temps faudrait-il que ceux qui s'adonnent à la pêche alimentaire ou sportive attendent avant d'avoir l'occasion de pêcher une morue, comme vous l'avez évoqué, près de leur chalet? Est-ce que la décision serait fondée sur une évaluation du stock? Faudrait-il attendre un an ou deux? C'est l'aspect politique qui m'intéresse ici. S'il y a 7 000 entreprises, plutôt que, comme on nous l'a dit, 90 000 permis possibles, comment les choses se dessineraient-elles? Que feriez-vous?

M. Don Blackwood: Mais il y a un aspect politique à l'inverse également. Cette année, quand on a ouvert la pêche à la plie rouge,

tous les Terre-Neuviens qui voulaient un permis de pêche récréative étaient inquiets parce qu'on avait ouvert cette pêche à la plie rouge — tout simplement pour que les pêcheurs commerciaux puissent attraper un peu de morue — pour que le MPO puisse déterminer quelle quantité de morue se trouvait là.

Ce n'est que mon opinion personnelle.

M. Peter Stoffer: D'accord.

J'ai une dernière question à vous poser. M. Penney a dit qu'il incombait à chaque pêcheur de se montrer responsable quant aux engins de pêche qu'il utilisait. Hier, on nous a affirmé que dans une situation de pêche commerciale limitée, il fallait que ce soit des lignes et des hameçons. Est-ce que vous préconisez, est-ce que vous acceptez, une pêche à la ligne et à l'hameçon, si le MPO décrétait que cette méthode est la méthode la plus durable? Est-ce une chose que vous-même et les pêcheurs que vous côtoyez accepteriez? Diriez-vous au contraire que vous allez utiliser la méthode qui vous semble la plus appropriée en essayant de vous comporter du mieux possible?

M. Don Blackwood: Je ne préconiserai pas qu'on se limite à une pêche à la ligne, non. Il faudrait une combinaison de pêche à la ligne et de pêche au filet maillant.

M. Peter Stoffer: Et pourquoi?

M. Don Blackwood: Tout d'abord, dans notre zone, il n'y a pas assez d'espace pour une ligne.

M. Peter Stoffer: Pas assez d'espace?

M. Don Blackwood: Les eaux ne sont pas assez profondes. À la sortie du port, on parcourt un quart de mille et soudainement, on est dans une zone de 200 brasses. Il faut parcourir sept ou huit milles pour trouver une zone appropriée à la pêche à la ligne et à l'hameçon ou au filet. Très souvent, nous jetons nos filets juste au-dessus du fonds marin et nous les y laissons. Si on lançait une grande quantité de lignes et d'hameçons à cet endroit, tout le fond marin serait couvert, ce qui exclurait tout autre pêcheur.

Chaque pêcheur doit assumer la responsabilité de ce qu'il fait. Si je perds un filet en mer, je peux vous assurer que le lendemain, je vais le récupérer car je vais gratter le fond jusqu'à ce que je le trouve, s'il s'est déplacé. Si une baleine l'a emporté, il n'y a pas grand-chose à faire mais si on perd la bouée de ce filet, la plupart du temps, le filet se trouve exactement où vous l'avez jeté, et on peut le récupérer. Nous le faisons constamment.

M. Peter Stoffer: Ce qui m'amène à notre argument, à savoir qu'en 1998-1999, lorsque nous avons produit notre rapport sur la côte Est, on nous a parlé de milliers de filets fantômes en activité. Hier, des gens nous ont dit que les filets fantômes ne posent pas un problème aussi grave qu'on le croit, contrairement à ce qu'indiquait notre rapport. On nous a dit que des milliers de filets fantômes, filets maillants ou autres, restaient en activité.

Êtes-vous de cet avis? Est-ce qu'ils posent le problème dont on parle, ou non?

M. Don Blackwood: Dans certaines régions, ils posent effectivement un problème. Vous étiez sans doute en Nouvelle-Écosse et au Cap-Breton, où on trouve des homards par milliers et où les filets fantômes tuent des homards. Dans notre région, si un filet maillant tombe au fond, il sera dans la plupart des cas remonté l'année suivante, comme un cordage. On peut le ramasser en une seule fois. Il est tout emmêlé, rempli d'algues et de toutes sortes de choses. On ne va pas nécessairement y trouver des milliers de poissons. Un filet tombé au fond peut en prendre, mais généralement, il va s'enrouler sur lui-même.

•(1215)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Comme vous dites, ces filets sont destructeurs, mais peut-être pas autant qu'on a voulu le faire croire ces dernières années au comité. Voilà essentiellement ce que vous dites. Je n'entends pas intervenir en tant que président, mais c'est ce que l'on peut dire.

Avant de donner la parole à mon bon ami M. Simms, je vais reprendre les calculs qui nous sont soumis ce matin. On nous a parlé de 5 à 8 000 livres par pêcheur et on nous a parlé du nombre des pêcheurs et des entreprises. Il faudrait que le comité puisse déterminer le nombre d'entreprises de pêche qui pourraient participer à une pêche commerciale limitée si on en ouvre une dans les zones de pêche de la morue du Nord.

N'oublions pas qu'il y a de la pêche commerciale dans les zones 3Ps, 4R et 3Pn. Je ne sais pas si les chiffres qu'on nous cite, soit 7 ou 8 000 entreprises, comprennent tous ces gens, mais si on les retranche, les chiffres sont un peu plus favorables. Il faut savoir exactement combien il y aura de pêcheurs. Je le signale à mes collègues et à tous ceux qui nous écoutent.

M. Don Blackwood: Actuellement, nous pêchons essentiellement de la lompe et du crabe. Cette année, rien que pour le crabe, j'ai gagné 13 000 \$ de moins que l'année dernière. C'est beaucoup.

Nous ne sommes pas tous millionnaires. J'utilise un Dodge Dakota 1994 pour me déplacer dans les environs.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je m'en rends bien compte. J'ai fait ce commentaire parce qu'il nous faut des chiffres précis avant que le comité puisse formuler des recommandations. En tant que président, je tenais à le dire.

Monsieur Simms.

M. Scott Simms: Merci, monsieur le président. Je vous remercie de me considérer comme un bon ami.

J'ai une courte question à poser. On parle toujours de 5 à 8 000 livres par personne, mais est-ce le total des prises autorisées? À mon avis, on s'est servi du chiffre repère de 5 000 tonnes. D'après vous, à combien se chiffre le total des prises? Vous avez dit, je crois, qu'elles dépassent 8 000 livres par pêcheur. Si l'on considère le total des prises dans les secteurs 2J, 3K et 3L, quel...

M. Don Blackwood: J'ai utilisé le chiffre de 8 000 livres. C'est peut-être 5 000. Après toutes les prises accessoires de plies lisses qui ont été faites cette année, on doit bien avoir des chiffres concernant les stocks de morue dans mon secteur, de même qu'à baie Trinity.

C'est comme les restrictions du MPO. Si on me donne 5 000 livres de morue à prendre, qu'on me laisse les prendre lorsque la morue est là. Qu'on ne me fasse pas attendre jusqu'à la fin août pour placer mes filets maillants. La fin août ne vaut rien pour le filet maillant; c'est le temps de pêcher au chalut. On nous impose des restrictions quant au moment des prises. C'est comme pour la lompe cette année. L'année dernière, on nous a accordé trois semaines; cette année, on nous en a accordé deux.

M. Scott Simms: Vous êtes donc privés d'une souplesse pourtant essentielle.

M. Don Blackwood: On nous coupe l'herbe sous le pied.

M. Scott Simms: Passons à un autre sujet. Nous avons parlé en termes techniques de l'industrie, des espèces et de tout le reste.

Vous êtes de Greenspond. Comment les choses se sont-elles passées chez vous l'an dernier, en ce qui concerne la ville proprement dite et les gens qui l'ont quittée? Qu'avez-vous remarqué?

M. Don Blackwood: La ville devient progressivement une communauté de retraités. C'est ce qui se produit maison par maison. Mais nous importons des Américains. Cette tendance devrait se maintenir encore 10 ou 20 ans. Greenspond sera toujours là, mais il n'y aura que des foyers pour retraités.

M. Scott Simms: Quand vous parlez des Américains, voulez-vous dire qu'ils achètent des maisons?

M. Don Blackwood: Oui.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je dois vous arrêter là car si je ne le fais pas, M. Simms va rester mon bon ami, mais nous allons perdre tous nos autres amis du comité. Excusez-moi, mais nous allons en rester là pour l'instant.

Je tiens à vous remercier, monsieur Blackwood, d'être venu nous voir, de nous avoir présenté un excellent témoignage et d'avoir répondu comme vous l'avez fait aux questions du comité. Comme je l'ai dit, des témoins comme vous et des témoignages comme le vôtre présentent un intérêt inestimable pour ce comité. Je vous remercie donc sincèrement en son nom.

Nous allons faire une pause de deux minutes pour accueillir notre témoin suivant, M. Gary Monks.

Merci, messieurs.

•(1215)

(Pause)

•(1225)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): La séance reprend. Chers collègues, veuillez regagner vos places pour que nous puissions entendre le témoin suivant.

J'aimerais accueillir devant le comité un pêcheur commercial, M. Gary Monks. Je crois qu'on peut dire, Gary, que vous êtes un pêcheur commercial qui se rend dans l'Ouest après la saison de pêche pour gagner de l'argent en Alberta et le ramener à Terre-Neuve.

Cela dit, soyez le bienvenu à cette séance du comité. Je vous remercie d'être venu de Bonavista. Je sais que vous étiez là-bas hier et nous apprécions le fait que vous ayez pris la peine de venir comparaître devant le comité.

Je crois que vous avez une déclaration liminaire. Nous vous écoutons.

M. Gary Monks (pêcheur commercial, à titre personnel): Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de m'accueillir ici. Je suis pêcheur depuis 34 ans, depuis que j'ai terminé mes études en 1971.

J'ai préparé un document, mais je ne vais pas le lire, car ce qu'on a à dire est mieux exprimé quand c'est le coeur qui parle.

J'ai assisté à bien des hauts et des bas dans la pêche. Je me souviens de ces années où la pêche à la morue a été très mauvaise. Nous avons six trappes à morue et nous n'en avons pas pêché suffisamment pour l'hiver. C'est la vérité. Mais la pêche à la plie canadienne — on appelait cela de la limande — était bonne et nous nous y sommes mis; ensuite, nous avons pêché du flétan noir et d'autres espèces, et nous avons connu une bonne année.

Je commençais à pêcher vers le 1^{er} avril, selon l'état des glaces. Je pêchais jusqu'à la veille de Noël et je passais les mois de janvier, de février et de mars à préparer la campagne de pêche de l'année suivante, c'est-à-dire à réparer les trappes à morue, les filets, à préparer les cages à homard et tout le reste. Il fallait trois mois pour tout faire.

Aujourd'hui, j'ai essentiellement deux semaines de pêche; cette année, j'ai eu trois jours de pêche au crabe. J'ai pêché un peu de poisson-lièvre et quelques homards. Le 27 juillet, je crois, j'ai joué au golf. Il n'y avait rien d'autre à faire.

Ensuite, la pêche au flétan noir a commencé en août. J'ai fini par obtenir un permis pour y aller. J'étais à 24 milles au large du cap Bonavista dans un bateau de 30 pieds. Il y avait plein de flétan noir et de morue. Quand l'observateur montait à bord, il fallait faire bouillir de l'eau et lui dire de se faire une tasse de thé pour jeter du poisson par-dessus bord, sinon, il vous aurait pénalisé. Nous n'avions pas le choix. C'est cruel à dire, mais c'est ce que nous avons dû faire. C'était à 24 milles au large. Il y avait des bateaux à 50 milles, d'autres à 90 milles et d'autres à plus de 100 milles. Certains se sont fait prendre et d'autres ont fait comme nous, ils ont jeté du poisson par-dessus bord.

L'interdiction de la pêche commerciale et de la pêche sportive à la morue est tout à fait ridicule. Si la pêche commerciale était ouverte, il y aurait certainement de la pêche vivrière, car personne n'hésiterait à y aller. On a pratiqué cette pêche sans problème jusqu'à maintenant. Mais on ne peut pas la pratiquer quand il n'y a pas de pêche commerciale. C'est ce qui s'est produit pour le saumon et il n'y aura jamais plus de pêche commerciale au saumon. Il n'y aura plus que la pêche sportive. C'est bien certain.

Le flétan noir revient en grande quantité. Nous avons vu plus de flétan noir au large du cap Bonavista cette année qu'au cours des 30 dernières années. Il y avait une moyenne de 150 à 200 livres par filet, ce qui représente une excellente pêche au flétan noir.

Mais personne ne veut écouter les pêcheurs. Les scientifiques fondent leur évaluation sur une source unique, l'étude du *Teleost*. C'est une très bonne étude pour la pêche hauturière. Le *Teleost* est un gros bateau. Mais pour ce qui est des zones de pêche comme le détroit de Smith et les petites baies comme celles de Bonavista, de Notre-Dame ou toutes les autres baies de Terre-Neuve, ce bateau n'est pas suffisamment manoeuvrable pour aller voir ce qui s'y trouve.

Il y a quatre ou cinq ans, j'ai assisté à une réunion du MPO au Lions Club de Clarendville. Un scientifique du MPO, George Lilly, y assistait; c'était le principal scientifique du ministère à l'époque. Il a fait une déclaration tout à fait contradictoire. D'après ses estimations, il restait 15 000 tonnes de morue du Nord, mais environ une demi-heure plus tard, il a dit que les phoques mangeaient 52 000 tonnes de morue du Nord. Autrement dit, les phoques mangeaient toutes les morues, mais les scientifiques en trouvaient, dont ils ignoraient l'existence. Il y a encore beaucoup de morue, de toutes les tailles et de toutes les catégories.

En 1991, 1992 et 1993, on ne voyait pas beaucoup de petites morues. Et lorsque je parle de petites morues, je parle de ces petits poissons qu'on voit près des quais, car c'est généralement là que la morue commence sa croissance, au fond des baies. Mais je crois qu'elle a fait sa réapparition en 1994 et 1995, qu'elle est revenue en grand nombre, et que les stocks s'améliorent chaque année, que ce soit pour le poisson de trois pouces, de quatre pouces, de six pouces, jusqu'au poisson de taille commerciale.

● (1230)

Les bancs de poisson s'étaient répandus du nord de la baie de la Trinité et du sud de la baie de Bonavista et c'était sans doute tout ce qui restait en 1992; en tout cas, c'est tout ce qu'on a vu. Maintenant, on en trouve du cap Bauld au cap St. Mary's. Il y en a peut-être ailleurs... Je crois, Loyola, qu'il n'y en a pas beaucoup au nord de cette zone. Il y a sans doute une raison à cela, mais depuis deux ans, la morue est assez abondante sur toute la côte sud. On en voit beaucoup.

Lorsqu'on a ouvert la pêche-repère, les pêcheurs ne pouvaient pas remplir leur quota. Il n'y avait rien à pêcher. Il n'y avait rien à la baie de la Conception, pas plus qu'à la baie de Notre Dame ni à la baie de White, mais maintenant, le poisson est revenu. Il y en a partout. Lorsqu'on a ouvert ce simulacre de pêche, comme je l'appelle, cette pêche à la plie rouge, ce fut un véritable... Cette pêche n'aurait jamais dû être ouverte. C'est une honte. Je n'en ai même pas pris, d'ailleurs. Je ne m'en suis pas préoccupé, car à cette époque de l'année, ce poisson ne valait rien. Il se vendait 0,40 \$ la livre. Compte tenu du prix de l'essence, cette pêche ne valait rien.

En tout cas, lors de cette pêche, je ne pense pas qu'il y ait de pêcheur entre le cap St. Mary's et le cap Bauld qui ait atteint son quota, et c'est là un autre problème. On avait prévu 5 600 tonnes pour cette pêche-repère, soit 7 000 livres par pêcheur. Les 5 600 tonnes n'ont jamais été atteintes, parce qu'il n'y a pas de poisson au nord du cap Freels et qu'il y en a très peu au sud de l'île Baccalieu. On prend très peu de poisson dans ces secteurs.

Mais si on ouvrait la même pêche maintenant, avec 5 600 tonnes, en donnant 7 000 livres à chaque pêcheur, on verrait que les 5 600 tonnes seraient prises en deux jours. Les pêcheurs viendraient de partout et pêcheraient leurs 7 000 livres en deux ou trois jours avec six filets. Il y aurait de la pêche dans tout le secteur. Il faut en tenir compte lorsqu'on ouvre une pêche, parce que personne n'a intérêt à ce qu'elle détruise les stocks.

Je fais partie d'un comité de la pêche au crabe, et je peux vous dire qu'il n'y a pas... Nous avons commencé très lentement à la baie de Bonavista. Nous avons commencé très lentement, puis nous avons augmenté nos prises de crabe. Au début, les prises étaient très modestes, de l'ordre de 500 livres par an, et nous avons augmenté progressivement jusqu'au niveau actuel. Nous avons commencé avec 5 200 livres, et nous en sommes maintenant à 13 500. Nos stocks sont très vigoureux; c'est l'un des rares endroits où ils le sont, du reste. La côte sud a subi un dur coup; les pêcheurs n'atteignent pas leur quota, mais ils ont commencé beaucoup trop fort, à mon avis. Nous, nous avons commencé lentement. Il y a un scientifique au MPO, Dave Taylor, que je trouve très juste et très honnête. Il est d'accord avec les pêcheurs et reconnaît avec eux que les stocks de la baie de Bonavista sont très abondants, aussi bien à l'intérieur qu'au large de la baie.

Je fais partie de ceux qui ont fait pression pour obtenir de modestes augmentations. Nous ne voulions pas faire de la surpêche et tout perdre l'année suivante. Nous avons préféré augmenter lentement et s'il avait fallu diminuer les pêches, nous les aurions diminuées lentement également. Mais nous n'avons pas eu à le faire; les perspectives sont excellentes pour la pêche au crabe.

Il ne faudrait pas que... Si vous ouvrez une pêche à 5 600 tonnes, il faudrait sans doute accorder 2 000 livres par permis de pêche au poisson de fond, et voir comment les choses évoluent. Si le quota n'est pas atteint, on pourra envisager une augmentation. Mais à mon avis, il faut commencer lentement. Personnellement, j'estime qu'on pourrait atteindre 25 000 livres de poisson, mais il ne faut pas détruire les stocks de morue; il faut donc commencer lentement et autoriser une pêche à la morue, et non pas celle qu'on nous a proposée l'année dernière. Ce qu'on a fait l'année dernière n'avait aucun sens.

Il faut que la pêche se déroule au bon moment. Il faut commencer par une pêche à la traîne, car c'est une forme très saine de pêche. Elle ne détruit rien. Si un pêcheur place un filet maillant aujourd'hui, que le vent tourne à la tempête et qu'il ne puisse pas remonter son filet, la moitié du poisson sera détruit dès demain et devra être rejeté à la mer. Il ne faut pas remonter du mauvais poisson qui devra être jeté. Le poisson jeté n'est pas comptabilisé aux fins du quota. C'est naturel. Il en sera toujours ainsi. Avec la pêche à la traîne, si le pêcheur ne sort pas aujourd'hui, il aura toujours du poisson à pêcher plus tard.

Voilà pourquoi je préconise la pêche à la traîne. Si un secteur n'est pas propice à la pêche à la traîne, les pêcheurs de l'endroit devront se déplacer pour en trouver un qui le soit.

• (1235)

Il y a quelques années, quand il n'y avait pas de poisson du côté nord de la baie de Bonavista, tous les gens du côté nord venaient à Bonavista pêcher à l'aide de filets maillants. Ne viendraient-ils pas pêcher à la traîne? C'est la même chose.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Excusez-moi de vous interrompre, Gary, mais pourriez-vous parler un peu plus lentement pour que les interprètes puissent suivre? Moi, ça va, mais je suis sûr que l'interprète a du mal à vous suivre.

M. Gary Monks: On dit la même chose en Alberta. Je parle trop vite.

• (1240)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je ne voulais pas vous faire perdre le fil. Veuillez continuer.

M. Gary Monks: J'ai élevé trois enfants en vivant de la pêche et ils se débrouillent très bien. Ma fille deviendra probablement capitaine dans quatre ou cinq ans. Elle va recevoir son brevet d'officier de marine en troisième à l'automne. Un de mes fils est foreur dans une installation pétrolière et l'autre est accrocheur dans une installation de forage en Alberta. Aucun d'eux n'a suivi mes traces parce que je ne voulais pas qu'ils deviennent pêcheurs, parce que ce métier n'a plus d'avenir. Je n'arrive même plus à en vivre moi-même.

Voilà en gros ce que je voulais vous dire. Tout ce que je peux ajouter, c'est qu'il y a beaucoup de poisson. Les stocks de poisson se sont reconstitués, et ne croyez pas les scientifiques qui prétendent le contraire. Les stocks de morue du Nord sont revenus presque au niveau des années 1970, mais ce n'est pas seulement en haute mer maintenant. Beaucoup de poissons restent dans les baies parce que les fonds marins sont restés en bon état; tout n'a pas été arraché.

Il y a encore du poisson en haute mer. Ne laissez personne vous dire le contraire. Laissez-moi pêcher en haute mer pendant quatre jours à bord d'un chalutier et je rentrerai au port avec la cale pleine de poisson. Je peux vous assurer que ce sera le cas n'importe où en haute mer. Je sais qu'il y a du poisson parce que je l'ai vu cette année.

Avant 1992, quand nous pêchions le flétan noir à 180 brasses de profondeur, nous ne prenions pas du tout de morue. Nous étions plus qu'heureux quand nous prenions 100 livres de morue à l'aide de 40 ou 50 filets — c'est ce que nous utilisions pour pêcher à l'époque, une cinquantaine de filets, et les bateaux pêchaient toujours avec des filets — après avoir pêché pendant quatre nuits. Cette année, j'ai vu prendre la même quantité de poisson avec un seul filet, à 180 brasses. Et 180 brasses, ce n'est rien pour la morue; en eau profonde, elle se tient à une profondeur d'entre 120 et 160 brasses.

Si je vous raconte cela, c'est pour que vous sachiez qu'il y a du poisson en haute mer. Si les scientifiques ne l'ont pas trouvé en décembre ou en janvier lorsqu'ils ont fait leurs études, c'est peut-être parce qu'il était rendu ailleurs. Moi, ce n'est pas à cette période-là que je pêche. Mais il y avait sans aucun doute beaucoup de poisson au mois d'août.

Merci.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup, Gary.

Avant de passer aux questions, j'aimerais dire que j'ai remarqué que dans votre déclaration, vous dites que personne n'écoute les pêcheurs, et je sais que beaucoup de pêcheurs sont du même avis. En tant que président du comité pour la présente séance, je tenais à vous dire que notre comité regroupe des députés de tous les partis et que si nous sommes ici, c'est parce que nous voulons écouter ce que des gens comme vous ont à nous dire. Je vous le dis très sincèrement et je siège à ce comité depuis plus de temps que n'importe quel autre député.

Nous nous déplaçons pour aller écouter les témoignages des gens. Après aujourd'hui, il nous restera deux jours d'audience, puis nous rentrerons à Ottawa pour étudier de façon très prudente et très responsable ce que les témoins nous auront dit. Et finalement, nous rédigerons un rapport, que nous espérons unanime — et c'est généralement le cas de notre comité — assorti de recommandations que nous présenterons à la Chambre des communes et au ministre des Pêches et des Océans. Voilà comment nous procédons.

Au nom de mes collègues, j'aimerais signaler que notre comité avait beaucoup de sujets à étudier, et que nous avons choisi celui-ci. Si je le souligne, c'est pour que vous sachiez que nous sommes sincèrement préoccupés par cette question et que c'est pour cela que nous sommes ici. Nous agissons de façon responsable, comme nous l'avons toujours fait, et nous formulerons des recommandations dans notre rapport.

Cela dit, nous allons commencer notre premier tour de questions. La parole est à M. Keddy.

M. Gerald Keddy: Je crois que M. Kamp a quelques questions à poser mais j'aimerais en poser une ou deux avant, puis Randy pourra utiliser le temps qui reste.

Monsieur Monks, bienvenue à notre comité. Merci de votre présence.

À titre d'information — je vous écoutais raconter que vous travaillez en Alberta au moins une partie de l'année — il n'y a pas que Terre-Neuve. C'est le cas dans tout l'est du Canada. En Nouvelle-Écosse, sur la rive sud — la circonscription de St. Margaret's que je représente, quoique assez diversifiée, a encore une pêche importante.

Bon nombre de mes voisins doivent s'éloigner pour travailler. Un de mes amis est parti hier pour l'Alberta. Il reviendra un peu avant le printemps. C'est pareil dans les collectivités de retraités. Les gens d'ailleurs prennent leur retraite dans les régions rurales et côtières du Canada. Ils aiment le style de vie et les gens; ils apprécient l'honnêteté et l'absence de criminalité.

Toutefois, ce n'est pas cela qui permettra à nos collectivités de survivre et à long terme, c'est un problème vraiment grave. Je pense qu'il est important que vous sachiez et que vous compreniez que nous prenons cette question au sérieux — du moins bon nombre d'entre nous.

J'ai beaucoup apprécié ce que vous disiez au sujet d'une approche restreinte et prudente face à la possibilité d'ouvrir une pêche et de la limite de 2 000 livres qui pourrait être augmentée. Je me demande si vous pensez que la majorité des pêcheurs pourraient accepter cela, car on nous a certainement cité des chiffres beaucoup plus élevés. Voilà ma première question.

Ma deuxième question est la suivante. À long terme, que faisons-nous du régime de réglementation qui encourage le rejet de poisson avarié après l'avoir frappé à la tête, puisqu'il est interdit de prendre de tels poissons. Lorsqu'un pêcheur prend un poisson qui vaut 0,30 \$ la livre — et n'a droit qu'à une certaine quantité de prises accessoires — pourquoi le garderait-il plutôt qu'un poisson qui vaut 0,90 \$ la livre?

M. Gary Monks: Pour ce qui est de votre première question, celle de savoir si les gens seraient d'accord avec ma proposition, eh bien, il n'y a pas eu de pêche cette année et ils ont accepté cette situation.

M. Gerald Keddy: Eh bien, ils n'avaient pas le choix.

M. Gary Monks: C'est vrai. Ainsi, si le quota est de 2 000 livres et qu'il est interdit de dépasser cette limite, les pêcheurs devront l'accepter.

Je ne dis pas que 2 000 livres, c'est le chiffre magique, ce que je dis, c'est que lorsque le quota était de 5 600 tonnes, le gouvernement disait que les prises réelles étaient de 7 000 livres. Maintenant, si vous multipliez par 7 000 livres le nombre de pêcheurs dans les zones 2J, 3K et 3L qui pêchent la morue du Nord, laissez-moi vous dire que cela fait beaucoup plus que 5 600 tonnes.

Le ministère des Pêches est tout à fait au courant de cette situation, mais il savait qu'il n'y avait pas de poisson sur la côte nord-est après le cap Freels. Il y en avait très peu; il n'y avait que quelques petits bancs de poisson ici et là, et souvent les pêcheurs ne prenaient rien. Ils savaient qu'il n'y avait rien sur la rive sud. Ils savaient qu'il n'y avait rien dans la baie de la Conception. Ils savaient qu'ils n'allaient pas pouvoir prendre leur quota de poisson. Pour beaucoup de pêcheurs, ce n'était même pas la peine d'essayer.

Maintenant, le ministère des Pêches sait qu'il y a du poisson. Il sait qu'il y a du poisson à ces endroits; moi je sais qu'il est là. Alors, un quota de 5 600 tonnes et des prises de 7 000 livres, ça ne marchera pas. Je ne sais pas si nous produisons 5 600 tonnes.

• (1245)

M. Gerald Keddy: Pour tout dire, je ne le sais pas non plus. Pourquoi pensez-vous cependant que le ministre des Pêches a fixé un quota de 5 600 tonnes s'il savait que ce quota était trop élevé?

M. Gary Monks: Tout simplement pour faire plaisir aux gens.

M. Gerald Keddy: C'est ça la politique.

M. Gary Monks: Vous avez tout à fait raison. C'est ça la politique.

Voici cependant ce que je peux vous dire. Il y a maintenant beaucoup plus de poisson sur les côtes est et nord-est de Terre-Neuve

que lorsque l'on a ouvert les pêches-repères en 1995 ou 1996 lorsque le quota a été fixé à 5 600 tonnes. Il y en a beaucoup plus.

Qui plus est, on pêche maintenant des types de poissons, des petits poissons, qu'on ne voyait pas alors. À cette époque, on disait qu'il n'y avait plus de petits poissons. Il y en a maintenant beaucoup.

En 1991, 1992 et 1993, on ne voyait aucun poisson de 10 à 12 pouces dans les filets de pêche au hareng lorsque nous utilisions des filets à boette et des filets commerciaux. Cette année, il est arrivé que mes filets de pêche au hareng contiennent un seau de 5 gallons plein de poissons de 10 pouces.

Voilà des observations qui ne sont pas confirmées par les données scientifiques. Ces observations ne se reflètent pas dans les études ni dans les tableaux.

M. Gerald Keddy: Cela soulève une autre question.

Combien de temps reste-t-il?

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Vous avez cinq minutes.

M. Gerald Keddy: Je vais aborder une question qui s'écarte un peu du sujet à l'étude aujourd'hui, mais je le ferai parce qu'il s'agit d'un problème qu'on constate en Nouvelle-Écosse.

Dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, l'âge moyen des pêcheurs est de 55 ans. La plupart d'entre eux sont prêts et disposés à quitter l'industrie de la pêche. Nombre d'entre eux ne comptent pas de membres de leur famille qui soient prêts à prendre la relève. Or, une bonne partie de la mémoire institutionnelle ou de la mémoire d'une entreprise est emmagasinée dans la tête de ces pêcheurs. Certaines choses ne s'apprennent pas dans les livres. C'est sur le pont d'un bateau qu'on peut connaître les voies de migration du poisson et savoir où le poisson se trouve dans votre partie du monde que vous pêchiez dans la baie de Bonavista ou dans la baie de Fundy. La prochaine génération de pêcheurs ne profitera pas des observations ou de la mémoire institutionnelle leur provenant de leurs pères et de leurs grands-pères. Je me demande si l'on pourra jamais compenser cette perte. Cela pourrait prendre une éternité. Le problème chez vous est-il aussi grave que chez nous?

M. Gary Monks: Vous n'êtes pas les seuls à connaître ce problème parce que dans 20 ans — sans doute bien avant — tous les pêcheurs de Terre-Neuve vont prendre leur retraite. Je ne vois pas à qui je vendrais mon entreprise parce qu'il n'y a pas de jeunes pour prendre la relève. Il y a très peu de jeunes gens qui se dirigent vers la pêche. Dans 25 ans, à Terre-Neuve, il n'y aura plus que des entreprises de pêche et ce sera comme les usines et les pompes funèbres. Tout le secteur de la pêche à Terre-Neuve appartiendra aux entreprises.

M. Gerald Keddy: La situation est la même partout ailleurs.

M. Gary Monks: C'est certainement ce qui va se produire. Je le dis depuis des années et nous discutons de cette situation à presque toutes les réunions auxquelles je participe. Je n'y pense même plus. Je cherche comment gagner décemment ma vie pendant les 15 prochaines années sans devoir aller chercher du travail en Alberta. J'ai 51 ans et je suis donc trop vieux pour travailler sur une installation de forage pétrolier — c'est d'ailleurs ce que tout le monde me dit — et je ne veux pas me lancer en politique. Je ne suis pas encore assez mécréant dans l'âme pour cela.

Des voix : Oh, oh!

M. Gerald Keddy: Pourquoi pas?

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Cette carrière vous conviendrait peut-être parfaitement, Gary. Les mots vous viennent facilement.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp: Je vous remercie, monsieur Monks.

Hier comme aujourd'hui, nous avons beaucoup apprécié la franchise de chacun. Personne n'a mâché ses mots et personne n'a eu peur d'exprimer son point de vue. Nous en sommes très heureux.

Je ne sais pas si vous avez vu le rapport datant de mars 2005 qui s'intitule *Vers une stratégie de rétablissement de la morue*. Il s'agit d'un document de consultation préparé par l'équipe spéciale pour le rétablissement de la morue. Le rapport a été publié avec la participation des deux paliers de gouvernement. Il présente de façon abrégée certains paramètres importants relatifs aux stocks et relatifs à la biomasse totale dans les secteurs 2J, 3K et 3L. On y lit que le sommet historique s'est établi à 2,6 millions de tonnes métriques. Après 1970, les prises ont chuté à un million de tonnes métriques et d'après ce rapport, elles se situent actuellement à 46 000 tonnes métriques, ce qui représente une énorme différence par rapport au sommet historique. Toujours d'après le rapport, je crois que le sommet après 1970 visait la période allant de 1983 à 1986. Je crois que vous pêchiez au cours de ces années-là et j'aimerais savoir ce que vous pensez de ces chiffres. Se rapprochent-ils de ce que vous avez observé pour ce qui est de la pêche côtière? Le chiffre de 46 000 tonnes métriques, qui s'applique à la saison 2003, vise la pêche côtière. Ce chiffre a-t-il beaucoup changé depuis 2003? La biomasse est-elle inférieure à 50 000 tonnes métriques? Demain ou dans les deux jours qui suivent, nous entendrons sans doute des scientifiques et des représentants du MPO nous dire que toute pêche commerciale est impossible.

J'ai deux questions à poser. Que pensez-vous de ces chiffres et que devrions-nous dire aux scientifiques que nous entendrons demain?

• (1250)

M. Gary Monks: Permettez-moi d'abord de dire que lors de la réunion que nous avons eue avec M. Lilly il y a trois ou quatre ans, il nous a dit qu'il pensait qu'il restait 50 000 tonnes métriques de morue du Nord. Une demi-heure plus tard, il a dit que les phoques mangeaient 52 000 tonnes métriques de morue du Nord. Je ne sais pas ce qu'un phoque... Je n'ai pas cru bon de corriger.

Les chiffres des scientifiques sont farfelus. Ils ne savent absolument pas à combien s'élève la biomasse. Ils n'ont ni les installations ni l'argent voulu pour être en mesure de le savoir. Ils procèdent au jugé. Leurs chiffres ne sont pas fiables du tout. Je ne suis pas en mesure de vous dire exactement à combien s'élève la biomasse, mais elle est bien supérieure à 46 000 tonnes métriques. Elle va être au moins deux fois plus élevée. Cette pêche pourrait donc être tout à fait viable.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je regrette, mais le temps est écoulé. Je dois maintenant accorder la parole à M. Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Monks. Je vais vous poser à peu près les mêmes questions que j'ai posées aux autres. J'aimerais entendre votre opinion; elle rejoint probablement celle de ceux qui ont passé avant vous.

Tout d'abord, merci beaucoup de vous présenter ici. Vous faites également partie d'une association, la FFAW.

[Traduction]

M. Gary Monks: Oui.

[Français]

M. Raynald Blais: Vous comparez devant nous à titre personnel. Comment vous est venue l'idée de comparaître devant nous?

[Traduction]

M. Gary Monks: Je pense que M. Matthews a bien résumé la situation tout à l'heure. On ne nous écoute pas, mais je me suis dit que les membres de ce comité allaient m'écouter. Du moins, nous parlons face à face et je m'adresse directement à Ottawa en ce moment. Auparavant, mes interlocuteurs étaient des bureaucrates qui n'écoutent pas. Nous en avons la preuve : le moratoire existe maintenant depuis 12 ou 13 ans et ils affirment que les stocks ne se reconstituent pas du tout alors que nous savons qu'il y a du poisson dans la zone côtière. Toutes les baies, toutes les criques et tous les recoins sont remplis de poisson — littéralement remplis. En 1992 et longtemps avant cette année-là, dans bien des baies et dans de grandes parties de ces baies, on ne pouvait pas attraper un seul poisson. Ce n'est plus le cas. Si je suis ici aujourd'hui, c'est pour que l'on m'entende.

[Français]

M. Raynald Blais: C'est ce que l'on fait, d'ailleurs. Par la suite, nous aurons l'occasion de soumettre des recommandations, comme M. Matthews l'a mentionné.

Un peu plus tôt, vous avez glissé un petit mot sur la présence des phoques. J'aimerais que vous nous parliez un peu plus en détail de cette présence.

[Traduction]

M. Gary Monks: Il y a beaucoup de phoques, mais personnellement je ne pense pas que les phoques soient la cause du déclin de notre pêche ou même qu'ils réduisent les stocks de morue. Effectivement, les phoques mangent du poisson comme ils l'ont fait de tout temps. C'est un fait. Mais ils sont également opportunistes et ils vont manger tout ce qui est disponible. Quand les stocks de capelan sont abondants, ils mangent essentiellement cette espèce. Ils vont manger du hareng, ou tout ce qui est disponible. Quand les stocks de morue sont abondants, comme ils l'étaient... Quand les phoques sont dans la zone côtière, la morue est essentiellement dans la zone hauturière mais actuellement, quand le poisson se trouve dans les baies en hiver, les phoques effectivement en mangent. Toutefois, nous ne constatons pas la même destruction par les phoques depuis sept ou huit ans que celle qui s'est produite pendant la première partie du moratoire. Cela s'explique du fait qu'il n'y avait pas de juvéniles à manger pour les phoques. C'est mon opinion en tout cas. Le poisson que nous mangeons et que nous éviscérons est plus gros. Nous pouvions constater la présence du poisson au fond. Nous avons des photographies du poisson qui se trouve dans le port de Great Chance et au fond de la baie de Bonavista. Ce qu'on a fait était ridicule, mais cela n'a pas été répété et je pense que c'est parce que les juvéniles ont connu un regain. Les phoques mangent les juvéniles, mais ils ne peuvent avaler que les viscères des poissons plus gros. Ils ne peuvent pas manger le poisson en entier parce qu'ils le mangent tout rond et ne le mâchent pas.

Je ne pense pas que les phoques aient causé un tel dégât au point d'empêcher le rétablissement des stocks de morue.

• (1255)

[Français]

M. Raynald Blais: Qu'est-ce que c'est?

[Traduction]

M. Gary Monks: Cela est dû à bien des facteurs. Pour une raison quelconque, en 1992, nos stocks de morue hauturiers se sont tous rabattus sur la côte. On ne sait pas si c'est à cause de la destruction du lit sous-marin, de la température de l'eau, d'un phénomène environnemental... Mais il semble que c'est ce qui s'est produit en 1992 car quand les stocks ont disparu... La pêche à la morue n'aurait pas été fermée en 1992 si la FPI avait pu attraper son quota. C'est la seule raison pour laquelle la pêche a été fermée.

La morue a disparu en haute mer, mais elle est apparue dans la zone côtière. Dans cette zone, il y avait beaucoup de poisson en 1992 mais les juvéniles ne s'y trouvaient pas, ni en 1992, ni en 1993 et en 1994. Après cela, les juvéniles sont réapparus. Ils s'y trouvent actuellement. Chaque année, je constate qu'ils se trouvent là où ils doivent être.

[Français]

M. Raynald Blais: Maintenant, quel est votre degré d'ouverture relativement à une collaboration éventuelle avec les scientifiques, dans un comité ou dans un groupe?

[Traduction]

M. Gary Monks: Eh bien, je collabore avec les scientifiques depuis des années. J'ai grandement contribué à cette étude ou cette enquête sur les phoques. J'ai recueilli des échantillons d'estomac de phoques à l'intention des scientifiques pendant environ 22 ans et c'est pour cela que je sais assez bien ce que leurs estomacs contiennent.

Chaque année, quand j'expédie mes échantillons, en septembre ou en octobre, on m'envoie un rapport sur ce que les estomacs

contenaient et j'ai constaté des changements au fil des ans. Une année donnée, c'était essentiellement de la morue polaire, une autre année essentiellement du capelan, et une autre année essentiellement du hareng. Mais en 1992 et en 1993, les scientifiques n'ont pas pu se prononcer parce qu'il s'agissait de la partie molle de l'estomac des morues. Sans les arêtes, on ne peut pas identifier l'espèce.

[Français]

M. Raynald Blais: Votre collaboration éventuelle avec les scientifiques, la voyez-vous d'une façon positive?

[Traduction]

M. Gary Monks: Ce serait positif si on nous écoutait mais cela ne sert à rien si on ne nous écoute pas. Pour le crabe, nos rapports avec les scientifiques sont excellents. Nos rapports avec M. Dave Taylor sont excellents. Nous travaillons ensemble depuis sept ou huit ans et nous obtenons d'excellents résultats parce qu'il vérifie nos données et que nous prenons connaissance des siennes. Les choses se passent vraiment bien. Nous gérons nos stocks de morue vraiment bien et je sais que nous pouvons en faire autant avec la morue. Toutefois, si les scientifiques ne nous écoutent pas, s'ils se querellent entre eux, ça ne marchera pas. Mais je suis certainement prêt à tenter le coup.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci, monsieur Monks.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Merci beaucoup.

Monsieur Stoffer, vous avez la parole.

M. Peter Stoffer: Monsieur Monks, merci pour votre exposé.

Je vais vous poser une question très simple. À votre avis, John Crosbie a-t-il eu raison de fermer la pêche côtière en 1992?

M. Gary Monks: Difficile d'y répondre. À l'époque, je croyais qu'il avait tort, mais lorsque nous nous sommes arrêtés pour regarder la situation et avons constaté qu'il ne restait plus de juvéniles... En fait, le peu de juvéniles qu'il restait au moment de la fermeture en 1992 s'est reproduit et c'est ce que nous pêchons aujourd'hui.

Les scientifiques, bon nombre de pêcheurs et moi-même ne nous entendons pas sur les stocks actuels, mais ce que je sais, c'est que les stocks actuels correspondent à ce qui a été récupéré grâce aux mesures prises par John Crosbie. À l'époque, j'étais contre, mais en rétrospective, je constate qu'il a pris la bonne décision. N'eût été cette décision, il ne resterait certainement plus rien aujourd'hui. À l'époque, le quota de la pêche côtière était de 115 000 tonnes métriques. Nous aurions pu faire encore mieux en termes de prises en 1992, puisque le poisson était encore abondant en 1993. Mais, aujourd'hui, je suis prêt à admettre qu'il ne resterait plus un seul poisson si ces mesures n'avaient pas été prises. C'est vrai.

• (1300)

M. Peter Stoffer: D'accord. Comme le disait M. Kamp, par rapport à notre rencontre de demain avec les scientifiques qui nous apporteront leurs chiffres, ceux-ci seront catégoriques dans leur conclusion, même si nous savons bien que la Direction des sciences au MPO a vu ses ressources financières et humaines réduites considérablement au fil des ans.

Supposons que le ministre, M. Regan, soit ici et qu'il soit obligé d'écouter, d'une part, les scientifiques qui lui feraient des recommandations et, d'autre part, les pêcheurs qui auraient une autre opinion, qui, à votre avis, le ministre devrait-il écouter?

M. Gary Monks: Je sais en tout cas ce que je lui dirais pour ma part. Et je sais qu'il ne voudrait pas m'écouter. Je lui dirais certainement...

M. Peter Stoffer: Lui conseillerez-vous d'écouter les pêcheurs qui vont en mer?

M. Gary Monks: Il devrait écouter ceux qui partent en mer tous les jours et pas ceux qui n'y vont qu'une fois par année pendant une semaine, par exemple... C'est en effet ce qu'ils font : ils sortent en mer une semaine par an pour chacune des... Ils passent une semaine en mer pour le crabe, une semaine pour la morue, une semaine pour la crevette, mais ils doivent parfois combiner leurs efforts et consacrer une semaine à deux ou trois espèces. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'ils n'ont simplement pas assez de ressources pour effectuer leur travail.

M. Peter Stoffer: Lors d'une visite récente sur la côte Ouest, beaucoup de pêcheurs sont venus me dire clairement qu'ils étaient convaincus que l'objectif du MPO, c'était d'éliminer tous ceux qui s'adonnaient à la pêche commerciale indépendante. Ce n'était évidemment pas là une décision unanime. Or hier, un type de Bonavista nous a dit presque la même chose. Il ne pouvait évidemment rien prouver, et rien n'était documenté, mais il était convaincu que d'après la façon dont les choses évoluent, ils seront obligés de tout remettre entre les mains des grandes sociétés, quitte à ce que le poisson soit transformé dans d'autres pays, puisqu'il n'y a de toute façon plus de jeunes pêcheurs ici. Autrement dit, débarrassons-nous de tous les pêcheurs dès maintenant, et il sera beaucoup plus facile pour nous de gérer les stocks. Ai-je bien saisi la situation, ou est-ce que je m'énerve pour rien?

M. Gary Monks: J'espère que vous vous trompez, car si c'est ce que projette le MPO, ma présence ici aujourd'hui est parfaitement inutile, tout comme la vôtre d'ailleurs. Nous ne faisons que gaspiller l'argent des contribuables. Je me suis plaint à maintes reprises de ce que le MPO avait des intentions cachées, mais je ne pensais pas devoir le répéter ici aujourd'hui.

M. Peter Stoffer: Vous avez le droit de dire tout ce que vous voulez.

M. Gary Monks: Non, j'espère sincèrement que vous parviendrez à faire changer le cours des choses. J'espérais ne pas avoir à aller jusque-là, mais je dois avouer que j'ai toujours craint que l'intention cachée du ministère, c'était de nous pousser à nous retirer de la pêche, ce que plusieurs d'entre nous sont d'ailleurs près de faire.

M. Peter Stoffer: Sur la côte Ouest, ce n'est pas parce qu'il manquait de saumon; c'est en raison d'une préoccupation environnementale pour le saumon du lac Cultus. Ici, ce n'est pas parce qu'il y a pénurie de morue près des côtes, d'après ce que nous avons entendu au cours des deux dernières journées.

Un non-spécialiste demanderait, si on a besoin de gagner un peu d'argent et qu'il y a du poisson, pourquoi ne pas permettre de pêcher 2 000, 4 000 ou 5 000 livres de poisson? Pourquoi ne permettrions-nous pas aux Terre-Neuviens de faire ce qu'ils font le mieux pour gagner leur vie?

Le MPO dira non, en invoquant la protection des stocks de poisson, mais nous avons différentes opinions sur les chiffres. Je ne vois pas comment des scientifiques renseignés pourraient être à ce point à côté de la coche. Pour les pêcheurs qui vont en mer, pour qui la pêche est le gagne-pain depuis des années et des années, c'est une histoire tout à fait différente. Il y a quelque chose qui ne va pas ici.

M. Gary Monks: Si on vous disait demain que vous perdez votre emploi si vous dites la vérité, que feriez-vous?

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Est-ce pour cette raison que les hommes politiques ne disent jamais la vérité, Gary? Est-ce que les hommes politiques ne disent jamais la vérité parce qu'ils ont peur de perdre leur emploi?

M. Gary Monks: Je ne le sais pas.

M. Peter Stoffer: Si vous étiez le ministre Regan et que vous vouliez faire quelque chose pour aider les gens de Terre-Neuve-et-Labrador, que feriez-vous?

M. Gary Monks: Je leur donnerais un quota de pêche décent. Écoutez, si le stock de morue ne s'est pas rétabli en 13 ans, il ne se rétablira pas en 130, 230 ou 530 ans. Donnez-leur une bonne pêche. Donnez-leur une pêche décente pour qu'ils puissent gagner leur vie. Laissez-les pêcher encore pendant deux ou trois ans. S'il n'y a plus de poisson, il n'y en a plus, et il ne va pas revenir maintenant de toute façon. Pourquoi reviendrait-il dans 20 ans? Qu'est-ce qui va le ramener?

M. Peter Stoffer: Et pour qui?

M. Gary Monks: De toute façon, il ne restera plus que les étrangers et les sociétés.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Nous devons nous arrêter ici sur cette note, et nous allons passer à M. Murphy, s'il vous plaît.

L'hon. Shawn Murphy: Merci.

J'ai quelques questions, monsieur Monks. Merci beaucoup d'être venu.

Pourriez-vous nous parler un peu de votre flotte? Je crois comprendre que vous pêchez surtout le crabe.

• (1305)

M. Gary Monks: À l'heure actuelle, oui, c'est le cas.

L'hon. Shawn Murphy: C'est essentiellement ce qu'il reste. Vous avez un quota de 13 000.

M. Gary Monks: C'est un quota de 13 500 livres.

L'hon. Shawn Murphy: Quelle autre pêche avez-vous tenté de faire au cours des quatre ou cinq dernières années? Avez-vous tenté la pêche au maquereau?

M. Gary Monks: Cette année est la seule année où nous avons vu du maquereau dans la baie de Bonavista. Je dirais qu'il n'y a pas eu de maquereau dans la baie de Bonavista pendant près de 20 ans.

L'hon. Shawn Murphy: Est-ce que cela a été une bonne année?

M. Gary Monks: Oh, cela a été excellent. J'ai pris 115 000 livres jusqu'à présent.

L'hon. Shawn Murphy: Le prix n'était pas si bon, cependant.

M. Gary Monks: Non, mais nous avons obtenu en moyenne 0,13 \$ la livre, ce qui représente donc 13 000 \$. Je vous dirai que pour une petite entreprise comme la mienne, 13 000 \$ représentent beaucoup d'argent.

L'hon. Shawn Murphy: Y a-t-il autre chose à part le maquereau et le crabe?

M. Gary Monks: Nous avons pris un peu de poisson lièvre. Le prix du poisson lièvre était vraiment à la baisse cette année. Nous avions un peu de poisson lièvre et de flétan noir.

Le prix du flétan noir était bon. Il était de 1 \$ la livre. Nous avons pris 12 000 livres de flétan noir avec mon petit bateau de 30 pieds. Nous étions cinq à bord de ce bateau, mais nous avons tous gagné quelques dollars grâce à la pêche au flétan noir.

L'hon. Shawn Murphy: Est-ce constant? Ces quatre ou cinq dernières années, est-ce que ce sont là les principales espèces que vous pêchez?

M. Gary Monks: Il y a le homard. Nous avons un permis de pêche au homard. Je pêche le homard. Essentiellement, depuis que j'ai commencé en 1971, j'ai vu très peu de différence dans la pêche au homard. On prend environ entre 3 000 et 1 500 livres de homard par an. La plupart du temps, c'est 1 400 ou 1 500 livres de homard par an. Ce n'est pas comme le homard en Nouvelle-Écosse.

L'hon. Shawn Murphy: Pour revenir aux scientifiques, avez-vous de l'interaction, non pas comme nous l'avons décrit au sujet du crabe avec M. Taylor, mais au sujet de la morue? Est-ce que vous parlez aux scientifiques? Est-ce que vous les rencontrez? Est-ce que vous dialoguez parfois avec eux?

M. Gary Monks: Seulement lors de rencontres, et j'irai m'asseoir...

L'hon. Shawn Murphy: Qui est le soi-disant scientifique pour la morue dans cette zone?

M. Gary Monks: George Lilly, je suppose, est celui avec qui nous traitons la plupart du temps à l'heure actuelle.

L'hon. Shawn Murphy: À votre avis, est-ce qu'il sait ce qu'il fait?

M. Gary Monks: Non.

Je vais reformuler ma réponse. Je ne dirais pas qu'il ne sait pas ce qu'il fait. S'il le sait, il ne nous le montre pas.

L'hon. Shawn Murphy: Je vois.

M. Gary Monks: Je ne pense pas qu'il ait les ressources pour faire ce qu'il peut faire.

L'hon. Shawn Murphy: Je suppose que c'était lui. Un rapport assez long a été rédigé. On me dit maintenant qu'il n'est pas si bon, mais lorsque je le lis, je ne peux dire si... Eh bien, je vais vous lire le premier paragraphe. C'est un rapport de 21 pages qui dit :

L'état du stock de morue de 2J+3KL a été évalué en se fondant sur des données recueillies dans le cadre de relevés de recherche au chalut de fond et de pêches sentinelles, de relevés des prérecrues, de relevés acoustiques dans un secteur précis, d'études par étiquetage, d'un sondage téléphonique auprès des pêcheurs, et d'analyses des prises de la pêche commerciale et de la pêche récréative.

Au cours des 20 pages suivantes, il décrit en grande partie ce qui est dit ici, et cela est en partie confirmé ou contesté par les pêcheurs. Dites-vous que la majeure partie de ce qu'il dit n'est pas vrai ou...?

M. Gary Monks: Quand ce rapport a-t-il été publié?

L'hon. Shawn Murphy: Il a été publié en mai 2005, donc cette année. En toute équité, les prises de cette année n'auraient pas été incluses. Ce rapport inclurait les statistiques pour 2004.

M. Gary Monks: Tout ce que nous avons eu en 2004, c'est la même chose que nous avons eu cette année, la pêche à la plie rouge. Je ne pense pas que le poisson était aussi répandu en 2004 qu'il l'est cette année à Terre-Neuve. Ce n'est que maintenant que cette prérecrue depuis 1992 a atteint une taille commerciale qui nous permet de la prendre dans des filets.

L'hon. Shawn Murphy: Ils ont reconnu que la pêche côtière se fait dans certaines zones, non pas dans certaines baies, notamment la baie de Bonavista. Il a dit :

Une petite pêche pour ces populations côtières a été réintroduite en 1998. Les taux de prises ont diminué et la pêche a été fermée indéfiniment en avril 2003. Une pêche vivrière récréative, qui était ouverte depuis plusieurs années, a également été fermée.

Il a décrit pourquoi ils ont fait cela. Le MPO a-t-il commis une erreur en fermant ces trois pêches, comme ils l'ont fait, en se fondant sur ce qu'il a dit?

M. Gary Monks: Eh bien, je n'ai pas vu les preuves qu'il a vues. En 2003, je pense que j'ai pris mon poisson sur un hameçon. Je n'ai pas utilisé de filets pour le poisson, seulement lorsque j'ai... Je n'ai même pas pris de plie rouge; je n'ai même pas pris la peine de faire cette pêche au cours d'une année. Mais je ne pêche pas la morue avec des filets. Pour ma part, j'estime que le poisson qui est pris avec un filet maillant n'est pas bon à manger. Mort ou vivant, il n'est pas bon à manger. Ce n'est pas du tout la même chose que le poisson que l'on attrape à la traîne.

J'utilise un hameçon. La dernière année que cette pêche était ouverte, j'ai utilisé un hameçon, et je ne prenais pas plus de 300 livres par jour, car je voulais quelque chose à faire à l'automne. Je n'ai pas commencé à pêcher avant l'ouverture, soit, je pense, le 15 septembre, et j'ai pris mes 300 livres tous les jours. C'était une heure, un hameçon et je revenais au quai. C'est tout ce que je prenais, car je voulais quelque chose à faire à l'automne, je voulais avoir quelque chose à faire tous les jours.

• (1310)

L'hon. Shawn Murphy: Alors en fait, la pêche a été plutôt bonne en 2003.

M. Gary Monks: Non, du moins pas dans notre région.

L'hon. Shawn Murphy: Pas dans votre région.

J'ai une dernière question, monsieur Monks. Vous nous avez parlé très franchement et partout où nous sommes allés, dans la région de l'Atlantique, les gens nous ont dit qu'il y a de la pêche illégale. Le problème semble généralisé dans certaines parties des provinces de l'Atlantique alors qu'il n'existe tout simplement pas dans d'autres régions. Il s'agit du braconnage, des prises non déclarées ou sous-déclarées. Voilà ce que j'entends par pêche illégale.

Quelle est la situation dans votre région?

M. Gary Monks: Très honnêtement, je pense qu'il y en a partout. Quand il n'y a pas de pêche commerciale, que ce soit au saumon, à la morue, au homard ou à autre chose, cela crée un important marché noir du poisson. Voilà pourquoi il y a autant de braconnage. Il y a des braconniers qui ne craignent même pas de se faire prendre; ils ne possèdent probablement ni bateau ni moteur. Moi, si je me fais prendre à braconner, je risque de perdre une entreprise de 30 000 \$, 40 000 \$ ou 50 000 \$ et de me faire confisquer mon bateau, mon moteur et le reste.

Si un braconnier a un vieux bateau en bois qui ne vaut rien et un vieux moteur qui fonctionne tant bien que mal, il peut prendre 10 000 ou 15 000 livres de morue ou de saumon. Il court un plus grand risque de se faire prendre.

L'hon. Shawn Murphy: Où vend-il sa morue?

M. Gary Monks: N'importe qui à Terre-Neuve lui en achètera. Tout le monde veut de la morue. Nous avons toujours eu de la morue. Il est donc facile de trouver à qui en vendre.

L'hon. Shawn Murphy: Mais M. Hearn, pour sa part, n'en achèterait pas.

M. Gary Monks: Il n'y a personne dans cette salle qui refuserait d'en acheter.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Monsieur Murphy, avez-vous terminé?

Avez-vous une question, monsieur Simms? Sinon, je vais en poser une petite rapide. Mais allez-y.

M. Scott Simms: J'ai une petite question, mais je vous cède la parole. Je cède la parole à notre éminent président.

Combien de temps nous reste-t-il?

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Nous en avons amplement. Vous pouvez poser une petite question rapide. Mais j'espère que votre petite question rapide ne prendra pas cinq minutes, comme il est déjà arrivé dans certains cas.

M. Scott Simms: Beaucoup de gens m'ont dit que c'est la pêche au capelan qui leur a permis de joindre les deux bouts depuis le début de la saison. D'autres estiment que pour permettre aux stocks de se refaire en haute mer, il faudrait limiter ou interdire la pêche au capelan. J'aimerais approfondir cette question, mais ce n'est pas vraiment possible. Qu'en pensez-vous?

M. Gary Monks: Il y a trois ans, j'aurais répondu oui. Je savais que le capelan était abondant, mais nous avons constaté au cours des deux dernières années que les stocks de capelan se sont très bien reconstitués.

La pêche au capelan en a pris pour son rhume quand Barry a signé une entente relative à Burgeo avec les Russes. C'est indéniable. Les stocks de capelan ont presque été anéantis. Mais maintenant ils sont tout à fait rétablis.

M. Scott Simms: À quand remonte cette entente avec les Russes?

M. Gary Monks: Je ne me souviens pas de l'année exacte.

Vous vous rappelez quand Burgeo n'avait rien à pêcher et qu'il a obtenu la morue des Russes et leur a donné...? Ils se sont fait consentir d'importants quotas de capelan par les gens d'Ottawa. Ils ont échangé le capelan contre la morue. Grosso modo, c'est ce qui est arrivé.

Bill, vous êtes au courant de cette histoire.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): C'est l'accord Seafreez, je crois.

M. Gary Monks: Oui, en effet.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): C'était Canso et Burgeo. C'était lié à cela.

M. Gary Monks: Quoi qu'il en soit, cela a pratiquement détruit nos stocks de capelan. Les Russes sont arrivés avec leur chalutier-usine, ont tout pris et ont pratiquement détruit ces stocks. Mais les stocks de capelan sont maintenant presque au niveau des années 70. Il y a beaucoup de capelan. En mer, les sondeurs qui détectent le capelan s'allument continuellement.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Est-ce que ça répond à votre question, monsieur Simms? Avez-vous d'autres questions?

M. Scott Simms: Non, allez-y.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Si vous n'y voyez pas d'objection, j'aurais une petite question à poser. Je veux aussi demander à mes collègues s'ils sont d'accord pour que nous renoncions à la deuxième série de questions; nous étions censés avoir terminé il y a longtemps et nous devons régler notre note d'hôtel et tout le reste.

Êtes-vous d'accord pour lever la séance après mes questions?

Des voix : D'accord.

Le président suppléant (M. Bill Matthews) : Merci beaucoup.

Monsieur Monks, en réponse à une question dans votre exposé, vous avez fait allusion au retour de la petite morue. Vous avez dit que jusqu'à une certaine époque, il n'y en avait pas mais que, depuis

quelques années, il y a de la petite morue. C'est peut-être une question stupide de ma part, mais on dit que si on ne pose pas de questions, on n'a pas de réponses et on ne comprend rien.

La première chose à laquelle j'ai pensé c'est ceci : jusqu'où va cette zone côtière? Est-ce que cette petite morue fraie dans les baies ou est-ce qu'elle fraie plus loin pour se rapprocher ensuite de la côte? Peut-être pourriez-vous éclairer ma lanterne.

M. Gary Monks: Ces petites morues fraient dans les baies. Ça, c'est certain. Je connais des endroits, dans notre région, où, chaque année au mois de juin, on peut pêcher de la morue pour son repas, et les oeufs s'écoulent de la morue qu'on y pêche. Les poissons mâles émettent de la laitance. Nous savons donc qu'ils fraient à grande échelle et que c'est ce qui a permis de reconstituer les stocks.

• (1315)

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je vois. Je termine avec une dernière question : si ces morues fraient dans les baies — ce dont je ne doute pas — pourquoi n'avons-nous pas vu ces petits poissons que nous voyons maintenant pendant toutes ces années?

M. Gary Monks: Comme je vous l'ai dit, en 1992, pour une raison quelconque, ces poissons se sont rapprochés de la côte. Avant 1992, on les voyait, ces poissons. Il y en avait toujours une petite quantité dans les stocks que nous prenions dans la baie. Je sais que dans la baie de Bonavista, il y avait... On pêchait avec des trappes à morue au mois de mai. Dès qu'on en voyait dans nos filets, on plaçait nos trappes, dès la fin avril ou au début de mai.

On pratiquait cette pêche jusqu'au 1^{er} juin, date à laquelle nous sortions nos trappes pour les faire sécher et les préparer à l'arrivée du capelan. Mais avant 1992, nous pêchions surtout de la morue hauturière. Puis, le capelan arrivait. Quand le capelan arrivait près des côtes, il était accompagné d'un grand nombre de morues que nous pêchions, habituellement jusqu'à la mi-octobre, date à laquelle il n'y avait pratiquement plus de poisson. Il était très difficile de trouver du poisson dans notre baie après le 15 octobre. Il y en avait plus loin des côtes, mais la plupart des stocks provenaient des baies et se dirigeaient vers les zones extracôtières. Par conséquent, en hiver, c'était les dragueurs qui pêchaient la morue.

Je ne sais pas ce qui s'est passé en 1992, mais il y a eu l'arrivée massive de poissons provenant de la zone hauturière. Ces poissons ne sont pas retournés en haute mer; ils ont tout simplement rempli le détroit de Smith.

Dans la baie de Bonavista, dans la région de Charleston, quand on allait pêcher sur la glace... on a dû fermer la pêche après l'avoir permise en 1992 et 1993, à des fins de subsistance, je crois. Pendant ces deux ans, on pouvait aller pêcher ses repas sur la glace. Puis, il a fallu fermer cette pêche. À Charleston, la glace était noire. Comment attraper le poisson à travers la glace?

Je ne sais pas ce qui est arrivé, mais les poissons sont venus de la haute mer en masse jusqu'à la zone côtière en 1992, et j'ai l'impression qu'il a fallu attendre deux ou trois ans avant que ces poissons ne s'habituent à ce nouveau milieu et commencent à frayer près des côtes.

Peut-être que j'ai tort, mais c'est l'impression que j'ai. Je pense que les poissons devaient s'ajuster à ce nouveau milieu, à la différence de température de l'eau près des côtes, ou à autre chose. Dans le passé, la morue hauturière frayait en janvier et en février, mais comme je viens de vous le dire, la morue côtière, elle, ne frayait qu'en juin. Elle ne commençait à frayer qu'à la fin de mai ou au début de juin.

Nous le savons parce que nous les trouvions dans nos casiers à homard. Avant 1992, il n'y avait jamais de poisson dans nos casiers à homard — jamais.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je voulais simplement avoir cette précision car je m'étais posé la question en vous écoutant et je voulais être sûr d'avoir bien compris.

Nous avons convenu de nous arrêter ici.

Je vous remercie d'être venu, monsieur Monks.

M. Gary Monks: Merci de m'avoir reçu.

Le président suppléant (M. Bill Matthews): Je remercie les autres témoins de ce matin de leurs exposés très instructifs. Je remercie mes collègues de tous les partis politiques et le personnel de soutien. Nous nous dirigeons vers St. John's. Merci à tous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.